Rapport annuel 2005
Présentation annuelle

Banque Européenne
pour la Reconstruction et le Développement

La Banque européenne pour la reconstruction et le développement investit dans les banques et entreprises essentielles au renforcement de l'économie de marché dans 27 pays, de l'Europe centrale à l'Asie centrale. Son capital est détenu par 60 gouvernements et deux institutions internationales.

Les investissements de la BERD, qui concernent quasiment toutes les catégories d'entreprises et d'institutions financières, prennent essentiellement la forme de prêts et de prises de participation. Ils doivent faire progresser la transition vers l'économie de marché et observer les normes de gouvernance les plus élevées. La BERD ne s'implique pas dans des projets susceptibles d'être financés dans les mêmes conditions par le secteur privé. Pour soutenir ses activités d'investissement, elle maintient le dialogue avec les gouvernements pour promouvoir l'état de droit et la démocratie.

Lettre de transmission aux gouverneurs

Londres, le 7 mars 2006

Conformément à l'Article 35 de l'Accord portant création de la Banque (l'Accord) et à la Section 11 de son Règlement général, le présent Rapport annuel de la Banque pour 2005 est présenté au Conseil des gouverneurs par le Conseil d'administration.

Le Rapport annuel comprend les états financiers approuvés et vérifiés, qui doivent être présentés conformément à l'Article 27 de l'Accord et la Section 13 du Règlement général. Il contient également un résumé des fonds spéciaux, conformément à l'Article 10 de l'Accord, ainsi qu'une analyse de l'impact des opérations de la Banque sur l'environnement, conformément à l'Article 35 de l'Accord.

Président
Jean Lemierre

Administrateurs	Administrateurs suppléants
Terence Brown	Patrick Walsh
Scott Clark	David Plunkett
Jos de Vries	Hans Sprokkreeff
Sven Hegelund	Tomas Danestad
Ib Katznelson	Desmond O'Malley
Elena Kotova	–
Vassili Lelakis	Carole Garnier
Kalin Mitrev	Tadeusz Syryjczyk
Kazuya Murakami	Hiroyuki Kubota
Michael Neumayr	Hedva Ber
Igor Očka	László Andor
Igor Podoliev	Virginia Gheorghiu
Enzo Quattrociocche	Ugo Astuto
Gonzalo Ramos	León Herrera
Kaarina Rautala	Tor Hernæs
Simon Ray	Jonathan Ockenden
Peter Reith	Byung-Il Kim
Manuel Sager	Turan Öz
Gerd Saupe	Peer Stanchina
Jean-Louis Six	Irena Sodin
Mark Sullivan	–
Stefanos Vavalidis	Jose Veiga de Macedo
Vacant	Olivier Rousseau

Table des matières

Page 02

Introduction

2005 en chiffres
Message du Président

01 Page 06

Vue d'ensemble

Les réformes
Croissance des opérations
Développement durable
Financement des donateurs
Intégrité

02 Page 36

Europe centrale et États baltes

Climat de l'investissement
Investissements de la BERD

03 Page 44

Europe du Sud-Est

Climat de l'investissement
Investissements de la BERD

04 Page 52

CEI occidentale et Caucase

Climat de l'investissement
Investissements de la BERD

05 Page 60

Russie

Climat de l'investissement
Investissements de la BERD

06 Page 68

Asie centrale

Climat de l'investissement
Investissements de la BERD

07 Page 76

Évaluation des activités de la BERD

Évaluation indépendante
Impact des activités de la BERD sur la transition
Résultats d'ensemble des projets de la BERD
Enseignements tirés de l'expérience
Études spéciales
Évaluation des opérations de coopération technique

08 Page 84

Passation des marchés

09 Page 86

Projets signés en 2005

10 Page 100

Organisation et personnel

Principaux responsables de la BERD
Gouverneurs et gouverneurs suppléants
Administrateurs et administrateurs suppléants
Renseignements complémentaires

Le Rapport annuel 2005 de la BERD est constitué de deux volumes distincts : la Présentation annuelle et le Rapport financier, qui comprend les états financiers et les notes annexes. Ces deux volumes sont publiés en allemand, en anglais, en français et en russe. Des exemplaires peuvent être fournis gratuitement par le Bureau des publications de la BERD (voir 4e de couverture).

2005 en chiffres

4,3 milliards d'euros
engagés dans 151 projets, un niveau d'investissement record

Investissements de la BERD 2001-2005*

En milliards d'euros

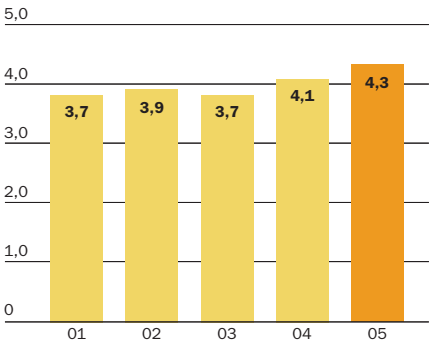

* Les investissements mentionnés ici sont les financements de la BERD engagés en vertu d'un accord signé.

2,2 milliards d'euros
de décaissements en 2005

Décaissements annuels bruts 2001-2005*

En milliards d'euros

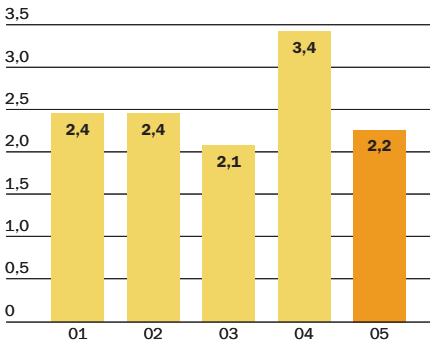

* On trouvera à la page 13 des explications sur le niveau des décaissements en 2005.

2,46 milliards d'euros
investis dans les pays aux premiers stades et aux stades intermédiaires de la transition [1]

1,11 milliard d'euros
investis en Russie

0,70 milliard d'euros
investis dans les pays aux stades avancés de la transition [2]

Investissements de la BERD selon les différents stades de la transition

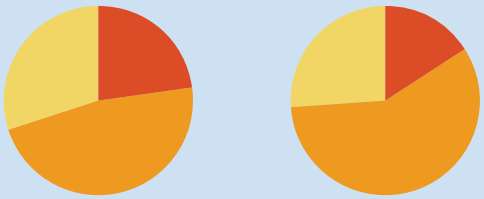

	2004	2005
Stades avancés	23 %	**16 %**
Premiers stades et stades intermédiaires	47 %	**58 %**
Russie	30 %	**26 %**

Investissements de la BERD par région

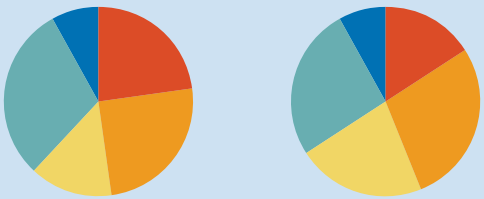

	2004	2005
Europe centrale et États baltes	23 %	**16 %**
Europe du Sud-Est	25 %	**28 %**
CEI occidentale et Caucase	14 %	**22 %**
Russie	30 %	**26 %**
Asie centrale	8 %	**8 %**

[1] Albanie, Arménie, Azerbaïdjan, Bélarus, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, ERY de Macédoine, Géorgie, Kazakhstan, Moldova, Ouzbékistan, République kirghize, Roumanie, Serbie-et-Monténégro, Tadjikistan, Turkménistan, Ukraine.

[2] Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République slovaque, République tchèque, Slovénie.

Plus d'un tiers
des investissements sont destinés à soutenir les entreprises locales par le biais d'institutions financières

Un cinquième
des investissements ont financé des projets d'infrastructure, notamment les infrastructures municipales et les transports

205 millions d'euros
ont été consacrés au financement de projets d'efficacité énergétique dans tous les secteurs

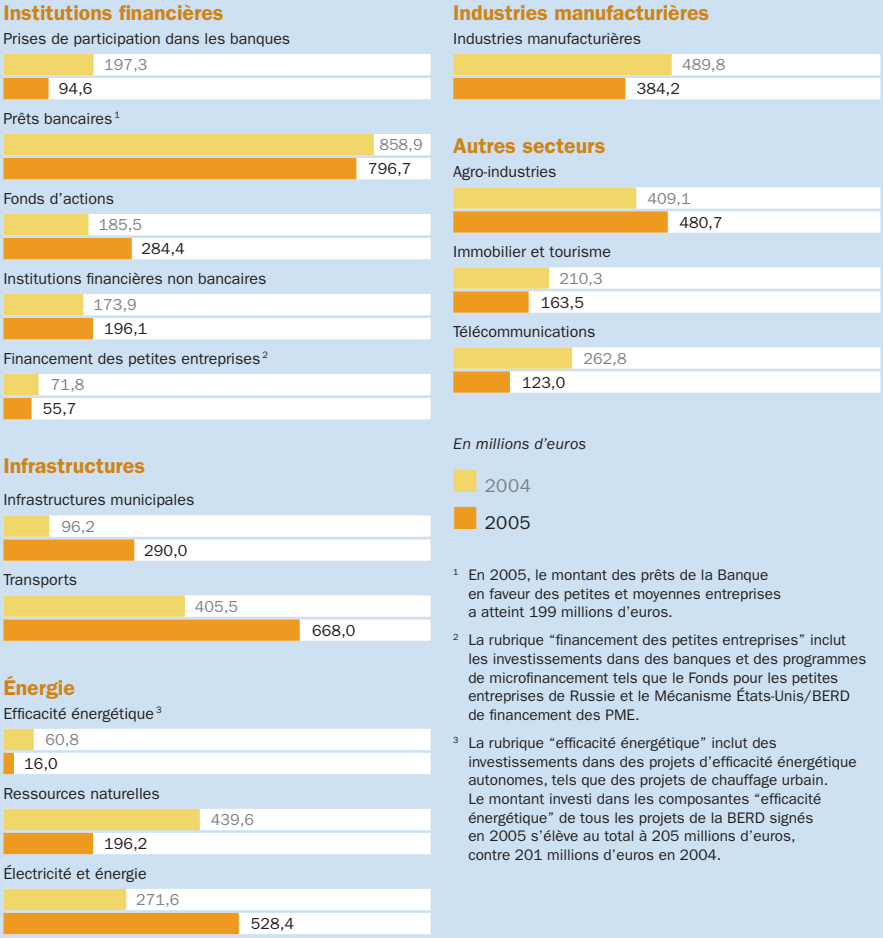

[1] En 2005, le montant des prêts de la Banque en faveur des petites et moyennes entreprises a atteint 199 millions d'euros.

[2] La rubrique "financement des petites entreprises" inclut les investissements dans des banques et des programmes de microfinancement tels que le Fonds pour les petites entreprises de Russie et le Mécanisme États-Unis/BERD de financement des PME.

[3] La rubrique "efficacité énergétique" inclut des investissements dans des projets d'efficacité énergétique autonomes, tels que des projets de chauffage urbain. Le montant investi dans les composantes "efficacité énergétique" de tous les projets de la BERD signés en 2005 s'élève au total à 205 millions d'euros, contre 201 millions d'euros en 2004.

Investissements annuels 2001-2005

	2005	2004	2003	2002	2001	Total cumulé 1991-2005
Nombre de projets	**151**	129	119	102	102	1 301
Financement de la BERD (en millions d'euros)	**4 277**	4 133	3 721	3 899	3 656	30 313
Ressources mobilisées (en millions d'euros)	**6 221**	8 799	5 307	4 862	6 212	64 095
Valeur totale des projets (en millions d'euros)	**10 499**	12 932	9 028	8 761	9 868	94 408

Résultats financiers 2001-2005

(En millions d'euros)	**2005**	2004[1]	2003[1]	2002[1]	2001[1]
Produit d'exploitation[1]	**1 543,9**	658,6	538,1	330,7	379,5
Charges et dotation aux amortissements[1]	**(218,9)**	(189,8)	(198,6)	(218,5)	(206,7)
Bénéfice brut d'exploitation	**1 325,0**	468,8	339,5	112,2	172,8
Provisions pour dépréciation de prêts et garanties	**200,6**	(67,2)	(11,3)	(45,5)	(15,6)
Bénéfice net de l'exercice	**1 525,6**	401,6	328,2	66,7	157,2
Réserves et bénéfices non distribués	**4 656,1**	1 686,0	911,7	619,7	488,7
Provisions pour dépréciation de prêts et garanties	**351,6**	539,5	505,4	570,3	617,5
Total des réserves et des provisions	**5 007,7**	2 225,5	1 417,1	1 190,0	1 106,2

[1] En 2005, des modifications apportées aux normes internationales d'information financière ont entraîné plusieurs modifications des principes comptables appliqués par la Banque, dont on trouvera l'explication à la rubrique "principes comptable" des résultats financiers. Les chiffres relatifs aux années précédentes ont été retraités conformément à ces nouveaux principes.

Message du Président

Les progrès réalisés par une région autrefois soumise aux contraintes de la planification centrale placent la BERD à la croisée des chemins, dans sa mission de soutien à la transition vers la démocratie et l'économie de marché.

Après 15 années de transition, le modèle qu'elle a choisi – investir pour le développement du secteur privé dans le respect des principes démocratiques – est un succès. La Banque doit maintenant faire preuve d'un esprit novateur pour adapter ce modèle aux nouvelles réalités de chacun des 27 pays où elle intervient.

Dans certains d'entre eux – Europe du Sud-Est, Caucase et Asie centrale – les formules adoptées en 1991 ont encore un impact significatif sur la transition. Les outils fondamentaux que sont les prêts et les prises de participation dans les infrastructures, les banques et les entreprises s'accompagnent désormais de mécanismes ciblés – favorisant par exemple les échanges commerciaux – et d'initiatives spécifiques comme la simplification des petites opérations et la promotion des investissements dans les pays les plus pauvres. Ainsi, c'est dans ces pays que les activités de la Banque ont connu leur plus forte croissance en 2005.

En Russie, où la BERD a réalisé plus du quart de son volume d'opérations en 2005, le défi est différent : répondre aux besoins d'un pays riche en ressources naturelles qui veut assurer un développement large et durable de son économie au-delà du seul secteur pétrolier – cela tant dans les grandes villes que dans les régions les plus isolées. L'investissement étranger est nécessaire au développement des entreprises privées, et ces entreprises permettront quant à elles d'offrir des services de base comme le chauffage, l'eau et les transports publics. Les réformes, si elles s'accompagnent de règlementations équitables et prévisibles, aideront à attirer les investisseurs.

Une autre approche est requise en Europe centrale. Dans ces pays, la transition a démarré plus tôt et s'est accélérée grâce aux perspectives d'entrée dans l'Union européenne et à une culture d'entreprenariat antérieure à la planification centrale. Désormais, les besoins en termes d'investissements de la BERD concernent davantage certains domaines de l'économie, notamment l'aide au développement des entreprises moyennes grâce aux prises de participation et la diversification des produits offerts par le secteur bancaire.

Le Conseil d'administration de la Banque et la Direction ont étudié avec beaucoup d'attention la manière de répondre aux différents besoins de chaque pays. Nous avons notamment travaillé ensemble pendant une grande partie de l'année 2005 à la préparation de la stratégie à moyen terme présentée dans l'Examen des ressources en capital, stratégie qui guidera l'action de la BERD pour les cinq ans à venir.

Nous verrons apparaître à l'aube de la prochaine décennie une Banque bien différente de celle que nous avons connue

ces 15 dernières années. Certains pays, par la loi du marché, sauront attirer suffisamment de capitaux pour se passer des investissements de la BERD. Le retrait graduel des opérations de la Banque dans ces pays marquera le succès de la transition. Si certains pays évolueront dans ce sens, d'autres seront dans une situation toute autre. C'est notamment le cas de la Mongolie, qui devrait accéder en 2006 au statut de pays d'opérations.

Au-delà des changements géographiques, la BERD s'est toujours attachée à mettre en œuvre de nouvelles méthodes pour répondre aux besoins de ses différents partenaires.

L'Initiative en faveur des pays aux premiers stades de la transition montre bien comment la Banque a su relever un défi majeur: attirer l'investissement vers les pays les plus pauvres de la région. En 2005, nous avons doublé les projets réalisés au titre de cette initiative, qui vise à encourager les entreprises à investir dans des contextes plus difficiles. Dans ce but, la Banque accepte de prendre plus de risques, consacre davantage de ressources à des opérations plus petites et plus incertaines et utilise les fonds des donateurs pour soutenir la préparation des projets ou faciliter les investissements – en contribuant par exemple aux réformes juridiques.

Un tel fonds de donateurs a été créé pour l'Ouest des Balkans, afin de remettre en état les infrastructures énergétiques détruites par la guerre et de renforcer le secteur financier qui, à son tour, viendra soutenir l'économie réelle. Le partenariat entre la BERD et les donateurs a donné un élan indéniable au développement de l'économie de marché dans certains pays où les besoins sont particulièrement aigus.

Les nouvelles priorités évoluent avec la région et le reste du monde. L'une d'entre elles – soulignée en 2005 lors du sommet du G-8 – est le règlement d'un legs du passé: le gaspillage de l'énergie. La hausse des cours du pétrole, les questions de sécurité des approvisionnements et la menace que constitue le changement climatique sont autant de facteurs qui doivent inciter chaque pays de la région – qu'il soit riche en ressources naturelles ou contraint d'importer pour ses besoins énergétiques – à relever le formidable défi de la conservation de l'énergie.

Alors que l'efficacité énergétique prend chaque jour davantage d'importance pour la compétitivité économique de la région, la BERD renforce ses investissements dans ce domaine. Forte de son expérience en matière d'audits énergétiques, de projets d'amélioration de l'efficacité énergétique des usines et des services publics et de prêts conçus dans le même but pour les petites entreprises et l'habitat, la Banque aide ses pays d'opérations à économiser l'énergie – tant pour des raisons économiques que pour limiter le réchauffement climatique.

Mais la BERD s'adapte de bien d'autres manières à l'évolution des perspectives et des besoins. En 2005, elle a effectué sa première émission obligataire en roubles. Celle-ci servira de référence pour les marchés financiers en Russie et permettra à la Banque d'accorder des prêts en monnaie locale, éliminant ainsi le risque de change pour les municipalités, les services publics d'électricité et les petites entreprises. D'autres pays devraient prochainement bénéficier de ce type de prêts.

La BERD ne se contentera pas de s'ouvrir à de nouveaux produits, voire de nouveaux secteurs. Elle continuera de s'appuyer sur sa réputation en matière de consultation et de dialogue avec les populations et les organisations non gouvernementales et à offrir ses conseils et ses compétences pour des projets complexes, tout particulièrement ceux susceptibles d'affecter l'environnement. C'est notamment grâce à ce dialogue qu'elle a soutenu l'année dernière l'Initiative pour la transparence des industries extractives, qui vise à assurer une gestion responsable des recettes dans les pays riches en ressources naturelles.

La Banque a également évolué dans sa structure, pour permettre à ses collaborateurs de se rapprocher de ses clients. La redistribution de postes du siège vers les pays d'opérations se poursuivra, avec un renforcement des ressources humaines affectées en dehors des capitales russe et ukrainienne, davantage de spécialistes sectoriels dans les bureaux locaux et la fermeture de certains bureaux dans les pays les plus avancés. La qualité et le volume des opérations ainsi que les solides bénéfices de 2005 permettront à la BERD de prendre davantage de risques et de lancer au cours des années à venir des projets dans des contextes plus difficiles.

Les opérations bancaires feront également l'objet de nouvelles orientations et de nouvelles priorités. Après la nécessaire édification des structures de base de l'économie de marché, la Banque veillera à ce que celle-ci offre aux populations prospérité et développement durable. Après une décennie et demie de travail en faveur de la transition, nous continuerons de suivre avec les entrepreneurs les progrès de la lutte contre la corruption, de l'application équitable des lois et règlements, de la transparence et de la libre entreprise. Nous évaluerons également dans quelle mesure la transition a amélioré la vie des populations de la région et déterminerons les domaines où elle n'a pas répondu à leurs attentes.

Par le suivi et le dialogue, et surtout grâce aux opérations réalisées avec les clients et les investisseurs, la BERD veillera constamment à la bonne marche de la transition dans chaque pays et aux moyens les plus adaptés de favoriser le progrès.

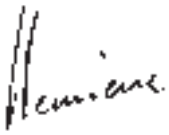

Jean Lemierre
Président

Vue d'ensemble

Alors qu'elle entrait dans sa quinzième année d'opérations, la BERD a dressé le bilan des progrès réalisés dans l'ensemble de la région et commencé à élaborer un nouveau plan stratégique pour s'adapter aux nouvelles conditions du marché et cibler ses actions dans les domaines où les besoins sont les plus aigus. La Banque a soutenu les réformes en cours, investi dans des entreprises de toutes tailles et aidé la région à mettre en place une économie de marché durable.

De petites entreprises comme le fabricant de meubles bulgare Niki ont fait appel à des prêts de la Banque pour développer leur production et augmenter leur chiffre d'affaires.

01

La BERD soutient les réformes économiques et démocratiques par ses investissements et par son dialogue constant avec les gouvernements. En 2005, elle a étroitement collaboré avec les autorités nationales et locales afin de mettre en place des cadres juridiques solides, d'améliorer la gouvernance des entreprises et d'encourager les réformes démocratiques.

Les réformes

Les investissements de la BERD ont atteint un niveau record en 2005, reflétant des progrès sensibles dans l'ensemble de la région. La croissance a été forte dans les pays d'Europe centrale et dans les États baltes où les huit pays devenus membres de l'Union européenne ont continué de prendre des mesures pour s'intégrer à l'UE. Plus à l'Est, la hausse des prix du pétrole a créé une nouvelle priorité pour les pays producteurs – celle d'affecter leurs recettes à de nouvelles réformes – tandis que, dans les pays consommateurs d'énergie, il est devenu encore plus important de promouvoir des réformes économiques judicieuses et de prendre des mesures d'efficacité énergétique.

En 2005, la Croatie a entamé les négociations officielles en vue d'adhérer à l'UE tandis que l'ex-République yougoslave de Macédoine a obtenu le statut de pays candidat, ce qui confirme les progrès réalisés par ces deux pays sur la voie des réformes économiques. Ailleurs, dans l'Ouest des Balkans, la Serbie-et-Monténégro et la Bosnie-Herzégovine ont entamé le long processus susceptible de les mener à l'adhésion à l'UE, tandis que la Bulgarie et la Roumanie devraient devenir membres de l'Union en 2007.

En Russie, les investissements étrangers directs ont atteint un niveau record au cours du premier semestre de 2005, mais les nouvelles formes que prend l'intervention de l'État dans l'économie, les réglementations sélectives et l'incertitude entourant le degré de son engagement envers les processus démocratiques ont suscité certaines inquiétudes. Les autres pays de l'ex-URSS offrent un tableau contrasté. En dépit d'un contexte politique difficile, l'Ukraine a adopté des réformes économiques – entreprenant notamment des privatisations qui ont annulé les mesures inéquitables prises auparavant dans ce domaine. La Moldova s'est plus fermement engagée dans des réformes démocratiques et de marché et dans le processus d'intégration à l'économie mondiale. En revanche, la démocratie a connu de nouveaux revers en Ouzbékistan.

Pour encourager la réforme démocratique, la BERD a continué d'examiner les progrès réalisés dans chacun de ses pays d'opérations et d'évaluer leurs pratiques démocratiques. Chaque nouvelle stratégie de pays publiée par la Banque contient une nouvelle évaluation des progrès réalisés dans l'application de l'Article 1 de l'Accord portant création de la Banque, en vertu duquel les pays s'engagent à promouvoir les principes de la démocratie et de l'économie de marché.

Dans la nouvelle stratégie qu'elle a adoptée pour l'Ouzbékistan en juillet 2005, la BERD a exprimé son inquiétude face à la lenteur des progrès et aux revirements constatés dans l'application de l'Article 1. Dans le domaine politique, aucune avancée n'a été constatée et les perspectives de libéralisation politique restent lointaines. Des progrès limités ont néanmoins été enregistrés dans le domaine de la réforme économique depuis l'adoption de la précédente stratégie. La BERD est en particulier gravement préoccupée par l'usage inconsidéré et disproportionné de la force à l'encontre de civils à Andijan en avril 2005, lors d'un incident qui a été condamné par l'ensemble de la communauté internationale.

Pour toutes ces raisons, depuis juillet 2005, la BERD ne finance plus que des activités du secteur privé en Ouzbékistan.

Une réforme du droit serbe favorise l'activité des petites entreprises

Selon le professeur Orlić, ancien juge à la Cour suprême de Yougoslavie, "à l'époque de Tito, quand la Serbie faisait partie de la Yougoslavie socialiste, le crédit était considéré comme une forme de don. La protection des débiteurs passait avant toute chose et personne ne plaignait les créanciers".

Trouver un équilibre entre les droits des débiteurs et ceux des créanciers est un exercice délicat. Avec un appui technique de la BERD, le professeur Orlić et d'autres réformateurs serbes ont modifié le système de garanties de prêts en créant un registre d'inscription des sûretés réelles sur les actifs des débiteurs. La nouvelle loi "sur les sûretés réelles inscrites au registre" protège tant les banquiers contre les clients indélicats que les emprunteurs en difficulté contre les créanciers rapaces.

"Cette loi a fait une réelle différence. Nous pouvons maintenant autoriser des prêts beaucoup plus rapidement qu'avant, sachant avec une plus grande certitude qu'ils sont garantis par une sûreté adéquate", a déclaré Vladan Radikić, conseiller juridique de la ProCredit Bank de Serbie.

Soucieux d'adapter la nouvelle loi aux besoins de la Serbie, les juristes de la BERD ont étudié la législation locale et suggéré les moyens de la moduler et de l'améliorer dans le respect des traditions juridiques serbes. Les activités de la BERD ont été financées par le Royaume-Uni et par le Fonds spécial pour la région des Balkans qui est financé par le Canada, le Danemark et le Taipei chinois.

La nouvelle loi comprend des dispositions qui auraient été inimaginables auparavant. Les décisions relatives à son application peuvent, avec l'accord des parties, être prises en dehors du processus judiciaire, ce qui rend la procédure plus rapide et moins coûteuse. Les organismes de prêts peuvent accepter une gamme plus large d'actifs en garantie, et les sûretés sont inscrites dans une base de données en ligne. En cas de défaillance des emprunteurs, les créanciers peuvent aussitôt faire saisir les actifs pour éviter de les perdre.

Cette législation est complétée par le nouveau registre d'inscription des sûretés réelles, créé en 2005, sur lequel les créanciers peuvent inscrire les sûretés qui leur ont été données et vérifier qu'elles n'ont pas déjà été données en garantie. Cette réforme a déjà fait une grande différence dans la capacité des banques à prêter aux petites entreprises, qui sont les moteurs du développement économique et de la création d'emplois.

ProCredit Bank se félicite de ce nouveau système : "Auparavant, il fallait aller devant le juge pour que l'emprunteur puisse donner sa garantie et l'ensemble du processus prenait deux semaines. Maintenant, nous avons accès au nouveau registre en ligne et nous pouvons consulter instantanément toutes les informations dont nous avons besoin sur l'actif donné en garantie. Tout va très vite. Nous pouvons accorder un prêt avec confiance le jour même où la sûreté est inscrite en ligne".

Toutefois, les projets en cours d'exécution dans le secteur public se poursuivront. La Banque applique des restrictions similaires au Bélarus et au Turkménistan, pays qui n'ont pas progressé dans l'application de l'Article 1. Dans ces deux pays, la Banque s'efforce de rechercher les moyens d'améliorer le climat de l'investissement et d'appuyer les réformes.

Dans les actions menées pour améliorer le climat de l'investissement, la lutte contre le blanchiment d'argent est un élément essentiel. En 2005, la BERD a lancé un programme ambitieux pour sensibiliser l'ensemble de la région à ce problème, qui a démarré par deux stages pilotes de formation.

Le premier stage s'adressait à des banques des pays de l'Ouest des Balkans et des pays situés plus à l'Est, où des mécanismes de lutte contre le blanchiment d'argent ont été mis en place mais n'ont pas encore fait leurs preuves. Trois séminaires pilotes ont été organisés en Bosnie-Herzégovine, en ERY de Macédoine et au Kazakhstan. Le second stage s'adressait aux pays d'Asie centrale qui n'ont pas encore mis en place un mécanisme effectif de lutte contre le blanchiment d'argent. Pour ce groupe, le stage comprenait des activités menées avec les autorités de régulation pertinentes afin d'élaborer un plan d'action et de dispenser une formation en matière de meilleures pratiques au personnel des banques et aux régulateurs.

Sur la base de l'expérience acquise au cours de ces stages pilotes, des membres du personnel de la BERD se sont rendus dans 16 pays, de janvier à avril, pour recueillir des informations détaillées sur la façon dont chaque pays s'attaquait aux problèmes du blanchiment d'argent. Ces missions de collecte de données ont permis à la Banque d'étudier les besoins de formation de chaque pays et d'élaborer un programme avec l'appui de l'UE et du gouvernement suisse.

Plusieurs ateliers sur ce thème ont démarré en mai 2005 et se sont achevés fin novembre. Chaque séminaire, d'une durée de deux jours, s'adressait à 20 à 30 personnes représentant des institutions financières et les autorités de régulation concernées – telles que des banques centrales nationales et des ministères – et présentait une vue d'ensemble des risques liés au blanchiment d'argent, ainsi que des conseils aux banques sur les moyens de déceler les transactions douteuses et de mettre en place des systèmes effectifs de communication des données. Jusqu'à présent, 210 banquiers, appartenant à 177 institutions de 10 pays, ont reçu une formation dans le cadre de ce programme.

L'établissement d'un cadre juridique solide étant souvent le premier pas vers la création d'une saine économie de marché, la BERD a étoffé son programme d'assistance juridique en 2005 en l'orientant plus particulièrement vers ses pays d'opérations les plus pauvres. Avec l'aide de financements des donateurs, elle a mené à bien deux réformes importantes dans ces pays, qui ont abouti à l'entrée en vigueur d'une nouvelle loi sur le crédit-bail en Moldova et à l'adoption de nouvelles dispositions juridiques sur les transactions garanties en Géorgie.

La participation de la BERD à l'élaboration d'une loi sur le crédit-bail se justifie par l'importance capitale des opérations de crédit-bail pour de nombreuses petites entreprises qui ont du mal à obtenir des financements pour acheter du gros matériel. En 2005, la Banque a également apporté une aide en matière de législation hypothécaire, de droit des faillites, d'accès aux télécommunications dans les zones rurales et de protection des investisseurs en Géorgie, en Moldova et en République kirghize. Elle a également pu observer les résultats d'un projet novateur mené en Serbie, qui a abouti à la rédaction d'une loi permettant aux petites entreprises d'obtenir des prêts garantis par des actifs (voir encadré).

La BERD s'est également engagée à intensifier les actions visant à améliorer la qualité des systèmes judiciaires nationaux. En 2005, elle a notamment lancé un programme de développement des compétences juridiques en République kirghize. Le plan d'action élaboré à cet effet par la BERD en coopération avec l'Organisation internationale de droit du développement, qui a été adopté par le gouvernement kirghize, prévoit la formation de tous les juges kirghizes traitant d'affaires commerciales, le renforcement des centres de formation juridique et la création d'une bibliothèque juridique.

La BERD a continué d'aider ses pays d'opérations à établir les cadres juridiques nécessaires pour promouvoir des partenariats entre secteur public et secteur privé. Elle a également entrepris une enquête sur l'efficacité de la gouvernance des entreprises de la région, dans laquelle elle a analysé en particulier les mécanismes de protection des actionnaires minoritaires. Les résultats de cette étude ainsi que les recommandations relatives à l'amélioration du cadre juridique ont été publiés dans le document *Transition Report* de 2005.

La Mongolie s'est rapprochée du moment où elle deviendra un nouveau pays d'opérations, la plupart des actionnaires de la BERD ayant achevé le processus d'acceptation qui exige que chacun d'entre eux ratifie la nouvelle admission. Le Fonds de coopération pour la Mongolie, financé par des donateurs, aide la Mongolie à prendre les mesures nécessaires en vue d'obtenir le statut de pays d'opérations.

Les investissements réalisés par la BERD dans des entreprises, grandes ou petites, présentent des avantages pour tous les segments de la société – pour les dirigeants des entreprises qui en bénéficient comme pour les clients qui obtiennent ainsi de meilleurs services. En 2005, la BERD a financé des projets pour un montant total de 4,3 milliards d'euros, soit le plus haut niveau atteint à ce jour. La priorité qu'elle accorde aux pays les plus pauvres l'a conduite à financer de nombreux petits projets ayant pour objectif d'aider les plus démunis.

Croissance des opérations

La BERD a signé un nombre record de projets en 2005 – soit 151 contre 129 l'année précédente – dépassant en volume les objectifs fixés pour atteindre au total 4,3 milliards d'euros. La Banque a continué de financer des projets de toutes tailles mais, pour répondre aux besoins de la région, elle a plus spécifiquement augmenté le nombre de petits projets, en particulier sur les marchés moins développés.

Les investissements de la BERD sont le reflet de sa stratégie – aller plus au Sud et plus à l'Est. En 2005, environ 58 % des investissements de la Banque, en volume, ont concerné des pays aux premiers stades et aux stades intermédiaires de la transition d'Europe du Sud-Est, du Caucase, d'Asie centrale et situés à l'extrémité occidentale de l'ex-Union soviétique. 26 % des investissements se sont orientés vers la Russie et 16 % vers les pays d'Europe centrale aux stades avancés de la transition. Reconnaissant que les pays d'Europe centrale, disposant désormais d'autres sources de financement, avaient moins besoin de ses investissements, la Banque a réduit progressivement le volume de ses opérations dans cette région. Ses investissements annuels y sont tombés de 1,2 milliard d'euros en 2003 à 700 millions d'euros aujourd'hui.

Le nombre de prises de participation signées par la BERD a augmenté de 41 %, passant de 22 en 2004 à 31 en 2005. Environ 85 % des projets que la Banque a signés en 2005 ont obtenu la note "bon" ou "excellent" pour leur impact sur la transition.

Les décaissements de la BERD, qui avaient atteint 3,4 milliards d'euros en 2004, sont tombés à 2,2 milliards d'euros en 2005. En effet, les liquidités abondantes du marché ont incité certains clients à retarder les retraits de fonds et par ailleurs la Banque a signé un nombre plus élevé de garanties, qui se traduisent plus rarement par des décaissements.

Un prêt cinq étoiles pour le développement du tourisme en Bulgarie

Le tourisme est en plein essor sur la côte bulgare de la mer Noire qui accueille un nombre toujours croissant de visiteurs étrangers. La compagnie British Airways, par exemple, vient d'ouvrir une ligne bi-hebdomadaire reliant l'Angleterre à la ville côtière de Varna et le nombre de touristes du Royaume-Uni se rendant en Bulgarie a quintuplé depuis 2001.

Jusqu'à une date récente, la station n'offrait que des hôtels trois étoiles, qui convenaient aux groupes de voyages organisés à bon marché. Il n'y avait guère d'installations susceptibles d'attirer une clientèle plus aisée qui, par ses dépenses, pourrait contribuer au développement du secteur et à la création de nouveaux emplois. Afin de combler cette lacune, la BERD a accordé en 2005 un prêt de 23 millions d'euros pour aider à financer la construction du premier hôtel cinq étoiles de la côte, qui fait partie de la chaîne Kempinski. Sur ce prêt, environ 10 millions d'euros ont été syndiqués auprès de banques commerciales.

Cet hôtel de 733 chambres appartient au groupe Sigma, qui est l'un des premiers investisseurs sur la côte bulgare de la mer Noire. Le nouvel établissement, qui devrait surtout attirer des touristes venant d'Allemagne et du Royaume-Uni, est géré par Kempinski, l'une des plus anciennes chaînes d'hôtels de luxe du monde.

Désormais installée dans les trois premières stations touristiques de Bulgarie (sur la côte de la mer Noire, à Sofia et dans la station de ski de Bansko), Kempinski peut donc mieux faire valoir sa marque et la vendre tant sur le plan national qu'international. En faisant venir un personnel chevronné pour enseigner aux employés locaux la prestation de services haut de gamme, l'hôtel, par l'exemple et par la concurrence, contribue à relever les normes de l'industrie hôtelière.

Le ralentissement constaté en 2005 s'explique également par le niveau exceptionnel des décaissements effectués pendant le dernier trimestre de 2004.

Les remboursements ont augmenté de 19 % en 2005 par rapport à 2004. Le portefeuille de projets s'élève à 16,8 milliards d'euros, en augmentation de 10 % par rapport à la fin de 2004.

La BERD a investi dans des secteurs divers. En 2005, 34 % environ de son volume d'investissement est allé aux institutions financières, à l'appui d'entreprises locales. Environ 22 % de ces investissements ont financé des projets d'infrastructures – contre 12 % en 2004 – et 17 % des projets du secteur de l'énergie. L'augmentation des montants consacrés à des projets d'infrastructures reflète l'urgente nécessité d'investir dans la construction de routes et de chemins de fer, et dans les services de distribution d'eau, en particulier dans les pays situés à l'Ouest des Balkans et plus à l'Est, où les réformes des infrastructures ne font que commencer. Enfin, en 2005, 9 % des investissements ont financé des projets manufacturiers, les 18 % restant étant consacré aux agro-industries, au secteur de l'immobilier et du tourisme et aux télécommunications.

Les projets de la BERD ont eu un impact dans les zones les plus reculées de la région, en contribuant à améliorer les conditions d'existence de tous les segments de la société. En Europe centrale et en Europe du Sud-Est, la Banque a investi, par exemple, dans la construction d'un nouveau réseau de transport qui améliorera le confort et la fiabilité des déplacements à travers divers pays (voir page 16). En Russie, la Banque a aidé à accroître les financements disponibles dans le secteur des biens de consommation par son investissement dans la Standard Bank, établissement à la pointe dans le domaine des prêts à la consommation (voir encadré). Plus à l'Est, la BERD a contribué au développement du tourisme en Asie centrale en finançant un écoprojet novateur en République kirghize, qui attire un nombre croissant de touristes sur les rives du lac Issyk-Koul, la "perle de l'Asie centrale" (voir page 72).

En 2005, la BERD a commencé à élaborer un nouveau plan stratégique pour les années à venir. Cet exercice, qui a lieu tous les cinq ans, analyse la façon dont la Banque utilise son capital. Le plan doit être approuvé par le Conseil des gouverneurs de la Banque lors de l'Assemblée annuelle de 2006, à Londres. Il y a lieu de penser que cette analyse confirmera la réorientation graduelle des activités de la Banque "plus au Sud et plus à l'Est" et la nécessité pour la BERD de financer des projets comportant des risques plus élevés dans des pays où d'autres sources de financement ne sont pas disponibles.

En 2005, l'un des projets les plus novateurs de la BERD a été la première émission d'obligations à cinq ans, libellées en roubles, lancée en Russie pour mobiliser des fonds en monnaie locale pour le financement de prêts à long terme, sans risque de change, pour des projets intéressant l'économie russe. Cette émission d'obligations à taux variable, d'un montant de 5 milliards de roubles (140 millions d'euros), est le premier emprunt du genre lancé en Russie par une institution financière internationale. Le produit de l'émission d'obligations en roubles de la BERD financera les besoins grandissants de la Russie dans le domaine de la rénovation des infrastructures municipales ainsi que des prêts aux petites entreprises et à d'autres emprunteurs russes qui ne peuvent compter sur des recettes d'exportation pour rembourser des prêts en devises.

Une autre opération, le prêt de 5 milliards de roubles (140 millions d'euros) accordé à la société des réseaux fédéraux (qui a le monopole du transport de l'électricité en Russie) pour financer son programme de modernisation, illustre également l'utilité des financements en monnaie locale. Ce prêt, le plus important prêt en roubles accordé par la BERD à ce jour, est le dernier de plusieurs investissements à l'appui de la grande réforme du secteur énergétique lancée par le gouvernement russe en 2001. Le projet permettra d'accroître considérablement les quantités de courant transporté des régions de l'Est, Sibérie et Oural, à destination de la Russie centrale et d'améliorer l'approvisionnement en électricité de la région du Caucase.

L'excellent rendement de la vente de participations de la BERD en Europe centrale a contribué à des profits qui ont dépassé un milliard d'euros. Ces bons résultats permettront à la banque d'investir dans de nombreux projets, en particulier dans des environnements plus difficiles et comportant des risques accrus.

En 2005, l'initiative prise par la Banque en faveur de certains de ses pays d'opérations les plus pauvres a fait un bond en avant. En effet, près de deux ans après son lancement, l'Initiative en faveur des pays aux premiers stades de la transition (l'Initiative) a déjà enregistré

En 2005, l'émission obligataire en roubles réalisée en Russie a été l'un des projets les plus novateurs de la BERD.

Révolution sur le marché russe de la consommation

La plupart des Russes ne sont pas endettés. Pour ceux qui ont tendance à trop dépenser, cela peut sembler une bonne chose. De fait, cela tient surtout à ce que très peu de banques acceptent d'accorder des prêts de faible montant aux gens ordinaires pour l'achat d'articles de consommation essentiels.

En Russie, la Standard Bank (RSB) fait exception. Avec son système haute technologie de notation de crédit en ligne, qui peut évaluer la capacité de remboursement d'un client sur la base des réponses données à des questions simples, cette banque peut accorder un prêt pour l'achat d'une nouvelle machine à laver en un quart d'heure. La plupart des prêts de la RSB s'élèvent à environ 500 euros et le client peut généralement les obtenir dans le magasin même (ou parfois dans la banque elle-même).

Les petits prêts à la consommation, qui sont chose courante en Occident, sont une nouveauté en Russie où de nombreuses banques ne sont pas disposées à prendre le risque de prêter à de petits consommateurs dont il est difficile d'évaluer la capacité de financement. Or, on sait que ces petits prêts sont d'une importance capitale pour une économie en expansion qui repose sur la confiance du consommateur et la disponibilité du crédit.

Dans le cadre de l'un des premiers (et des plus importants) projets de titrisation en Europe de l'Est, la RSB a titrisé (c'est-à-dire effectivement vendu à des investisseurs) un portefeuille de petits prêts à la consommation d'un montant de 250 millions d'euros, mobilisant ainsi des fonds pour développer les opérations de prêts à la consommation qui révolutionnent le marché russe. La BERD a joué un rôle capital dans la transaction en achetant 8,5 millions d'euros "d'obligations mezzanine", contractant ainsi un prêt à haut risque essentiel au succès de l'opération de titrisation.

"Cette opération pilote menée avec la RSB montre au marché comment les emprunteurs locaux peuvent utiliser leurs revenus pour accéder à de nouvelles formes de financement sophistiquées correspondant à leurs besoins", a indiqué Jonathan Woollett, directeur des institutions financières non bancaires à la BERD.

Dans le cadre d'une opération distincte, la BERD a également prêté à la RSB l'équivalent en roubles de 25 millions d'euros pour financer des prêts à la consommation dans les régions russes, qui sont maintenant les pôles de croissance du pays.

Amélioration des réseaux de transport

En Europe centrale et orientale, la fin de la planification centrale a sonné le glas d'un système de transport bien connu pour son efficience et sa quasi-gratuité. Du jour au lendemain, l'argent a manqué pour acheter de nouveaux wagons ou de nouveaux autobus, ou pour entretenir le parc existant. Les coûts se sont envolés tandis que la qualité des services s'est effondrée.

En bref, il y avait une place à prendre sur le marché et des sociétés privées étaient prêtes à s'y glisser. Véolia Transport (ex-Connex), l'un des leaders européens des transports, est maintenant bien installé dans la région. En Slovénie, par exemple, la société détient la majorité des actions de Certus, qui est l'une des principales compagnies d'autobus du pays et exploite les lignes ferroviaires interurbaines et internationales (SAP Turbus) de la ville de Ljubljana. Depuis 2000, Véolia Transport est également le plus gros opérateur privé de transport public de la République tchèque, sa part du marché des services d'autobus atteignant 21 %.

La BERD prendra une participation de 71 millions d'euros dans Véolia Transport pour aider les collectivités locales à améliorer leurs réseaux de transport public, à commencer par les autobus, puis les tramways, les métros, les trains et les bacs. Les projets initiaux seront réalisés en Croatie, Pologne, République slovaque, République tchèque et Slovénie. Ils seront suivis par des projets en Bulgarie, Hongrie, Roumanie et Serbie-et-Monténégro.

"Le partenariat conclu entre la BERD et Véolia Transport a pour objectif de renforcer et d'accélérer la mise en place d'une gestion privée des transports publics en Europe centrale et de plus en plus en Europe du Sud-Est. Une gestion privée contribuera à une meilleure qualité et fiabilité des services de transport dans la région", a indiqué Stéphane Richard, directeur général de Véolia.

On pense que grâce à ces investissements, les habitants des régions concernées emprunteront les autobus et les trains, devenus plus efficients et meilleur marché. Les travailleurs doivent pouvoir se rendre sur leur lieu de travail pour que l'économie fonctionne. En investissant dans des services de chemin de fer en zones rurales, Véolia Transport a également pour objectif de maintenir en service des lignes qui sinon risqueraient de fermer par manque d'entretien.

de très bons résultats. Elle avait été lancée afin d'aider les pays d'opérations les plus pauvres a établir les fondements d'une économie de marché. Et c'est exactement ce qui commence à se produire dans les sept pays qui en bénéficient – Arménie, Azerbaïdjan, Géorgie, Moldova, Ouzbékistan, République kirghize et Tadjikistan.

En 2005, la BERD a signé 61 nouvelles opérations dans ces pays (sans compter les projets pétroliers et gaziers), contre 32 en 2004 et 18 en 2003. Le montant total de ces nouvelles opérations a également augmenté (250 millions d'euros en 2005, contre 92 millions d'euros en 2004 et 53 millions d'euros en 2003). La BERD a en outre sensiblement accru son appui au titre du Programme d'aide aux échanges commerciaux. Les transactions effectuées au titre de ce programme sont passées de 305 en 2004 à 486 en 2005.

La réussite de l'Initiative repose sur trois piliers : la décision de la Banque d'accepter un degré de risque plus élevé dans les projets, à condition toutefois que les principes de bonne gestion bancaire soient respectés ; l'engagement d'accroître les ressources spécifiquement consacrées à l'Initiative, au siège et dans les bureaux locaux de la Banque ; un appui accru des donateurs.

Un arsenal d'instruments nouveaux ou remaniés a été mis en place dans le cadre de l'Initiative afin d'appuyer les moyennes entreprises. À titre d'exemple, la BERD a conçu le Mécanisme d'investissement direct qui accorde directement des prêts à des entreprises de taille moyenne dans des régions où il n'existe pas de banques locales susceptibles de jouer le rôle d'intermédiaires. La BERD a aussi considérablement développé ses prêts aux micro et petites entreprises par l'intermédiaire des banques locales, en particulier dans les zones rurales, et aux petites entreprises agricoles qui éprouvent des difficultés à obtenir des prêts auprès d'autres sources.

L'accroissement de l'investissement de la BERD s'est accompagné d'une progression de 40 % des engagements des donateurs, qui ont atteint 18 millions d'euros en 2005, provenant à hauteur d'environ 50 % du Fonds des donateurs pour les pays aux premiers stades de la transition, lancé en novembre 2004, qui subventionne les projets de la BERD (voir page 25).

Lors des trois assemblées qu'il a tenues en 2005, le Fonds a approuvé des dons pour des projets très divers qui ont pour objectif d'encourager le développement du secteur privé dans l'ensemble des pays de l'Initiative. Parmi ces projets figure un appui à des programmes de microfinancement, le développement de petits projets municipaux et le financement d'initiatives environnementales. Le Fonds a également approuvé des financements destinés à aider les entreprises et les pouvoirs publics à financer des projets dans le domaine de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables.

À la fin de 2005, le Fonds avait approuvé le financement de 46 projets, à hauteur de 16 millions d'euros. Devant le succès rencontré par l'Initiative, la BERD a commencé à concevoir une initiative similaire, avec l'appui de donateurs, dans les pays de l'Ouest des Balkans.

Les cofinancements du secteur privé permettent à la Banque d'étendre encore le champ de ses opérations. En 2005, la BERD a levé 1,9 milliard d'euros auprès de sources privées, principalement des banques commerciales, pour le cofinancement de projets dans 16 de ses pays d'opérations. Ce montant est sensiblement inférieur à celui de l'année 2004 (3,5 milliards d'euros), ce qui s'explique en partie par des investissements dans un plus grand nombre de petits projets, dans des secteurs et des pays où les possibilités de cofinancement sont plus limitées.

Les cofinancements du secteur privé ont toutefois augmenté en Azerbaïdjan, en Serbie-et-Monténégro et en Ukraine. La première opération de cofinancement avec le secteur privé a également été signée en Géorgie. Dans le secteur des petites entreprises, la BERD a réussi à mobiliser des cofinancements auprès d'établissements financiers privés spécialisés dans ce domaine.

La BERD a continué de mobiliser des cofinancements importants au cours de l'année 2005 dans ses grands pays d'opérations. Les cofinancements du secteur privé accordés à des sociétés russes ont atteint 459 millions d'euros, et la BERD a réussi à lever des sommes considérables pour des projets de cofinancement du secteur manufacturier et du secteur des services afin d'aider la Russie à diversifier ses activités au-delà du secteur pétrolier et gazier.

Pour la première fois en 2005, des cofinancements ont été libellés en monnaie locale. Il s'agit d'un cofinancement en zloty polonais, complétant un prêt de la BERD accordé par l'établissement autrichien Kommunalkredit, pour un projet de transport urbain à Cracovie et d'un prêt partiellement libellé en lei roumains de la banque autrichienne RZB pour le projet de chauffage urbain du district de Lasi.

En 2005, les cofinancements des partenaires du secteur public à l'appui des projets de la BERD ont atteint 704 millions d'euros, principalement sous forme de prises de participation et de prêts. Les principaux organismes du secteur public qui ont participé à ces cofinancements étaient la Banque européenne d'investissement (BEI), Exportation et Développement Canada, Kreditanstal für Wiederaufbau, la Société néerlandaise de financement pour les pays en développement et la Société financière internationale. C'est ainsi par exemple que la BEI a cofinancé, à hauteur de près de 200 millions d'euros, des projets d'infrastructure en Albanie et en Serbie-et-Monténégro.

Chacun des projets de la BERD vise à aider les pays à s'engager sur la voie du développement durable. La Banque accorde une attention particulière à l'impact environnemental et social des projets en prenant en compte les préoccupations locales. En 2005, elle a accordé une place plus importante aux questions environnementales et sociales et a augmenté ses investissements dans les projets d'efficacité énergétique et d'assainissement.

Développement durable

L'accord portant création de la Banque appelle la BERD à promouvoir un développement sain et durable du point de vue de l'environnement. Tous les investissements de la BERD doivent satisfaire à des critères environnementaux rigoureux et la Banque finance de nombreux projets spécifiquement conçus pour améliorer l'environnement dans les pays d'opérations.

En 2005, plusieurs projets avaient une importante composante environnementale. Il s'agissait notamment d'un investissement de 9 millions d'euros en Ukraine pour améliorer les technologies en matière d'efficacité énergétique (voir page 57), d'un projet de 6 millions d'euros de modernisation du chauffage urbain à Timisoara (Roumanie) et d'un investissement de 15 millions d'euros pour améliorer les conditions environnementales et l'efficacité énergétique dans le secteur de la fabrication de l'acier en Bosnie-Herzégovine.

En 2005, la Banque a investi au total environ 350 millions d'euros dans des projets d'efficacité énergétique, d'infrastructures municipales et d'assainissement. Elle a financé des composantes efficacité énergétique représentant au total environ 205 millions d'euros, dans un large éventail de secteurs (sans compter les investissements permettant de réaliser des économies d'énergie dans la production et le transport d'électricité), notamment un investissement de 102 millions d'euros pour financer une composante économies d'énergie dans le secteur industriel et un investissement de 30 millions d'euros, par l'intermédiaire de banques bulgares, pour financer des projets d'efficacité énergétique dans le secteur résidentiel. La BERD a également accordé la première ligne de crédit à une banque russe (Spurt Bank) pour le financement d'activités spécifiques dans le domaine de l'efficacité énergétique.

Avant d'investir dans un projet, la Banque évalue son impact environnemental afin de pouvoir déterminer les mesures que le client doit prendre pour se conformer à la politique qu'elle a définie en matière d'environnement. Les conditions ainsi fixées deviennent obligatoires lors de la signature du projet. En 2005, la BERD a accordé des financements s'élevant à environ 350 millions d'euros pour financer

Les lumières de la ville

À l'époque soviétique, Moscou n'était que faiblement éclairée. La nuit, ses rues sinistres étaient d'un noir d'encre tandis qu'une faible lueur jaune signalait à peine les immeubles d'habitation. Maintenant le centre de la ville se pare de lumières dignes de Las Vegas, avec ses réverbères puissants, ses cafés et restaurants rutilants et ses habitations regorgeant des derniers appareils ménagers.

Mais le réseau électrique qui alimente les lumières de la capitale a besoin de nouveaux investissements, comme l'a montré la panne du printemps dernier, qui a pratiquement paralysé la ville pendant deux jours. C'est pourquoi la BERD a accordé un prêt de 2,9 milliards de roubles (85 millions d'euros) à Mosenergo, la compagnie qui exploite le réseau électrique de Moscou, pour lui permettre de moderniser ses équipements et d'abaisser le niveau des émissions.

Il s'agit pour la BERD d'une opération pilote dans la mesure où elle comporte un financement en monnaie locale. Une partie du prêt sera syndiquée en roubles, par l'intermédiaire de banques reconnues, établies en Russie. La compagnie Mosenergo, qui exploite aujourd'hui 17 centrales électriques, est une cliente de longue date de la Banque et ce prêt est le dernier d'une série d'opérations de la Banque à l'appui de ce géant de l'électricité.

La modernisation des centrales existantes devrait permettre un approvisionnement plus fiable de la ville de Moscou tandis que l'emploi de nouvelles technologies devrait rendre la production plus efficiente et diminuer le montant des factures des ménages. Plus important encore, l'introduction de technologies écologiquement rationnelles devrait réduire considérablement les émissions de dioxyde de soufre, qui sont l'une des principales causes d'une dangereuse pollution atmosphérique.

Dmitri Vasilyev, directeur financier de Mosenergo a déclaré : "ce programme d'investissement aide la société à devenir plus efficiente et à améliorer sa performance environnementale, notamment par la réduction des émissions atmosphériques, ainsi qu'à renforcer son système de gestion environnementale".

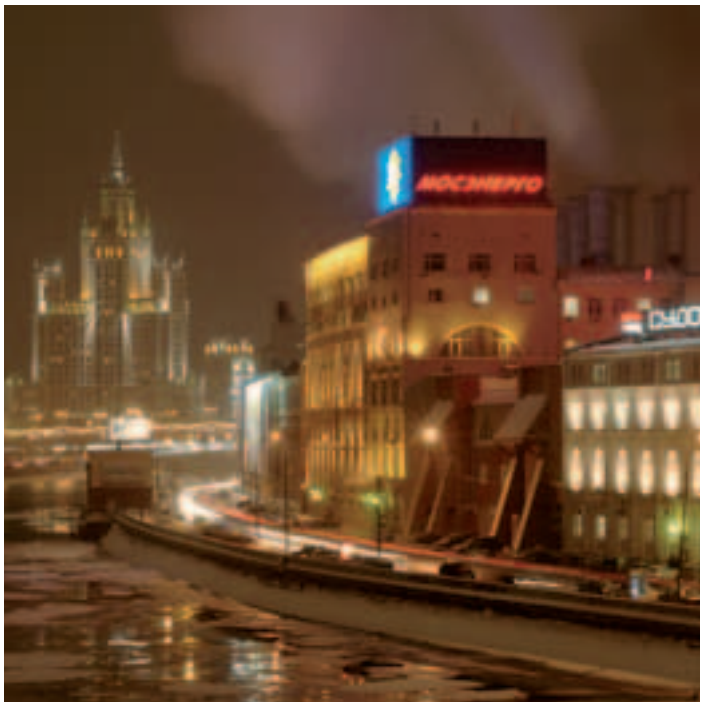

les composantes environnementales de projets dans le secteur manufacturier, l'industrie lourde et les agro-industries.

La Banque évalue les niveaux des émissions de gaz à effet de serre de chaque projet industriel. En 2005, ces niveaux ont été jugés significatifs dans environ 30 des projets signés par la Banque. Il s'agissait principalement de projets des secteurs de l'électricité et de l'énergie, des ressources naturelles et d'autres secteurs industriels. Dans tous les projets où la Banque a financé des investissements pour la modernisation d'installations existantes et l'efficacité énergétique, ces émissions devraient diminuer. Dans les cas où la Banque a financé des augmentations de capacité, on s'attend à une réduction des rejets par unité produite. Lorsque la BERD finance la construction de nouvelles installations, elle a pour objectif de veiller à ce que le niveau des émissions de gaz à effet de serre soit conforme aux meilleures pratiques.

La Banque n'examine pas seulement les questions écologiques, mais aussi les aspects sociaux de ses projets, notamment l'hygiène et la sécurité, les questions relatives au travail des enfants, au travail forcé, à la discrimination sur le lieu de travail et à la délocalisation involontaire, ainsi que l'impact du projet sur les communautés locales. En 2005, la BERD a accordé une place accrue aux problèmes sociaux et a recruté un expert du développement social à plein temps. Celui-ci a pour mission d'évaluer l'impact social des projets de la BERD sur les communautés locales, en particulier dans les secteurs du pétrole et du gaz, des mines, de l'industrie lourde et des infrastructures et de considérer, en collaboration avec les clients, les mesures à prendre pour remédier aux éventuels impacts négatifs. La Banque consulte également des experts en droit international du travail qui lui donnent des avis sur des questions spécifiques se rapportant à ses projets.

En 2005, la Banque a bien avancé dans la rédaction de sa nouvelle politique énergétique qui examinera tous les aspects de ses activités dans le secteur de l'énergie – de l'extraction à la consommation. Cette nouvelle politique permettra à la Banque d'adopter une même démarche pour tous les projets du secteur de l'énergie, qu'ils portent sur le développement des infrastructures ou sur l'utilisation durable des ressources.

Le secteur de l'énergie joue un rôle capital dans le processus de transition. Des approvisionnements énergétiques fiables, ayant un bon rapport coût/efficacité sont un élément fondamental de la croissance économique et du fonctionnement d'une société moderne. En revanche, le secteur de l'énergie – en particulier la combustion des énergies fossiles – est aussi associé à certains des problèmes environnementaux les plus aigus auxquels la société se trouve confrontée aujourd'hui, de la pollution atmosphérique au changement climatique mondial.

Si dans sa démarche concernant le secteur de l'énergie, la Banque a toujours considéré le contexte général, les récents événements intervenus sur le plan mondial ont néanmoins souligné la nécessité de réexaminer sa politique énergétique. Les prix du pétrole ont augmenté et les prévisions à long terme donnent à penser qu'ils se maintiendront à un niveau sensiblement plus élevé que celui que l'on anticipait il y a trois ou cinq ans. Sous le double effet des prix élevés du pétrole et des pressions liées au changement climatique, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables ont maintenant une priorité plus élevée. On s'attache également de plus en plus à des questions telles que la transparence, la gestion des recettes que l'État tire de la mise en valeur des ressources naturelles, la responsabilité des sociétés et l'impact environnemental et social du secteur de l'énergie.

Dans l'élaboration de sa nouvelle politique, la Banque a fait fond sur sa longue expérience et sur les enseignements tirés de ses précédentes opérations. Elle a également pris en compte un certain nombre d'autres initiatives telles que la ratification du Protocole de Kyoto et la nécessité de réduire les émissions de gaz carbonique.

La nouvelle politique a bénéficié des travaux du département d'évaluation de la Banque et de deux études récemment demandées par la Banque à deux éminents experts indépendants du secteur de l'électricité, de l'énergie et des ressources naturelles. Ces études et les autres documents pertinents ont été publiés sur le site Web de la BERD.

En 2005, la Banque a organisé trois forums publics à Londres, Sofia et Moscou afin de consulter des organisations non gouvernementales, des instituts de recherche et des groupes de réflexion. Elle a également tenu des

En 2005, la BERD a engagé de larges consultations pour élaborer une nouvelle politique en matière d'énergie qui tienne compte de l'évolution de la situation mondiale.

consultations approfondies avec des représentants des États et du secteur énergétique. Ces réunions lui ont permis d'affiner sa stratégie d'investissement et sa démarche en matière de développement durable. Des résumés des débats sont disponibles sur le site Web de la Banque.

La nouvelle politique énergétique donnera à la BERD le mandat d'augmenter ses investissements dans le domaine de l'efficacité énergétique, avec pour objectif d'accroître la sécurité énergétique, de diminuer le besoin en investissements énergétiques et de prendre en compte les préoccupations environnementales. La Banque promouvra également les technologies des énergies renouvelables afin d'aider les pays à réduire leur dépendance envers les approvisionnements extérieurs et à s'attaquer à la menace du changement climatique. La BERD a pour objectif de relever les normes de gouvernance des entreprises du secteur de l'énergie et de promouvoir une gestion des recettes plus transparente.

La période finale de consultation de 45 jours sur la nouvelle politique a commencé en mars 2006. Après une dernière modification, la politique sera soumise à l'approbation définitive du Conseil d'administration. Elle devrait être publiée à la mi-2006.

Outre la nouvelle politique énergétique, la BERD propose une Initiative en matière de changement climatique. L'Initiative complètera le livre vert de l'Union européenne sur l'efficacité énergétique et répondra à l'appel lancé par le G-8 à Gleneagles, demandant aux institutions financières internationales de mettre en place de nouveaux moyens pour promouvoir les énergies propres dans le cadre de la campagne plus vaste sur le réchauffement planétaire. L'Initiative, qui aura pour objectif de promouvoir l'utilisation de sources d'énergie plus sûres et plus durables, à un coût plus abordable, tout en réduisant dans le même temps l'impact des industries sur les gaz à effet de serre, est pleinement

Amélioration de l'efficacité énergétique en Bulgarie

La ville bulgare de Svishtov, située sur les rives du Danube, possède la plus grosse usine de pâte à papier du pays. À la fin des années 60, lorsque l'usine s'est installée, Svilosa jouait un rôle prédominant dans l'économie locale, faisant venir du bois des coins les plus reculés de l'Union soviétique et employant des milliers de personnes. Au cours des dernières années, son activité s'est progressivement ralentie. L'entreprise a dû réduire ses effectifs et s'approvisionner en matières premières exclusivement sur le plan local. Mais, avec l'aide de la BERD, l'usine est sur le point de relancer ses opérations.

Grâce un prêt de 18 millions d'euros accordé par la Banque, la production de l'usine devrait doubler et contribuer à l'expansion des échanges régionaux par des exportations vers des pays tels que la Grèce et la Turquie. Le prêt servira principalement à financer d'importantes améliorations dans le domaine de l'efficacité énergétique, qui permettront à la société de réaliser des économies d'énergie considérables.

L'utilisation d'un matériel moderne permettra de réduire la consommation d'eau et d'électricité, les rejets d'effluents et les émissions atmosphériques de soufre, de poussières et d'autres gaz. Les investissements prévus comprennent la construction d'une usine de traitement des effluents et la création de nouvelles décharges. La BERD a également effectué une étude afin d'identifier les moyens d'améliorer encore l'efficacité énergétique dans l'usine.

Svilosa mettra en œuvre un Plan d'action environnementale très complet afin de se conformer pleinement aux normes environnementales de l'Union européenne. La société a également accepté d'établir un processus de passation des marchés de bois fondé sur les principes de gestion durable de la forêt, et de donner la préférence aux bois provenant de sources certifiées.

Un meilleur environnement dans le Nord-Ouest de la Russie

Le Partenariat pour l'environnement dans le cadre de la dimension septentrionale (PEDS) a réalisé son premier projet en 2005. L'usine de traitement des eaux usées du Sud-Ouest de St Pétersbourg, inaugurée en septembre permettra de diminuer de moitié les quantités d'effluents non traités que la ville rejette chaque jour dans la Neva et par conséquent dans le Golfe de Finlande et la mer Baltique.

La construction de l'usine, dont le coût s'élève à 138 millions d'euros, a été financée par diverses sources, notamment des dons du PEDS et un prêt de la BERD. Grâce à l'usine, le pourcentage des effluents rejetés dans la Neva sans avoir été traités est tombé à 15 %.

Le Partenariat a été établi pour s'attaquer à certains des problèmes environnementaux les plus graves que connaît le Nord-Ouest de la Russie. Associant le gouvernement russe, la communauté des donateurs et des institutions financières internationales, notamment la BERD, le Partenariat mobilise les fonds pour des investissements visant à résoudre les problèmes écologiques que connaît depuis longtemps la région en termes d'approvisionnement en eau, d'épuration des eaux usées, d'efficacité énergétique et de sûreté nucléaire.

La BERD gère le Fonds de soutien au partenariat sous le contrôle de l'Assemblée des contribuants. À la fin de l'année 2005, les contributions au fonds s'élevaient à 225 millions d'euros, dont 149 millions d'euros pour la sûreté nucléaire.

En 2005, la Communauté européenne, le Danemark, la Finlande, la Norvège, la Russie et la Suède ont annoncé de nouvelles contributions. L'Assemblée des contribuants a approuvé des cofinancements du PEDS d'un montant de 56 millions d'euros pour dix projets environnementaux, dont la valeur totale s'élève à plus d'un milliard d'euros, y compris une contribution de 567 millions d'euros des institutions financières internationales.

La phase de mise en œuvre des projets du volet nucléaire du PEDS, qui concerne le déclassement de l'ancienne flotte nucléaire soviétique dans le Nord-Ouest de la Russie, a démarré en 2005. Les donateurs ont approuvé un financement de 19 millions d'euros pour cinq projets prioritaires. Ces projets comprennent notamment la mise en place d'un système de surveillance des radiations et d'intervention d'urgence dans la région de Mourmansk et l'amélioration de la sûreté du stockage et de l'enlèvement du combustible irradié des sous-marins de Gremikha.

Les donateurs ont également approuvé le financement de la seconde phase du Plan directeur stratégique, qui énonce l'ensemble des normes à respecter en ce qui concerne le combustible nucléaire irradié, les déchets radioactifs et la remise à niveau environnementale de toutes les bases côtières.

conforme à la mission de la Banque en matière de développement durable. L'Initiative aidera également les nouveaux États membres de l'Union européenne et les pays candidats à l'adhésion à atteindre les objectifs fixés par l'Union européenne en matière d'énergies électriques renouvelables.

Pour s'attaquer à la question des émissions de gaz à effet de serre à l'échelle planétaire, la BERD et la Banque européenne d'investissement élaborent un projet de Fonds multilatéral pour l'échange de crédits carbone. Ce Fonds aidera les gouvernements et les entreprises privées à atteindre les objectifs fixés en matière de réduction des émissions par le protocole de Kyoto et les accords connexes. Dans le cadre du mécanisme proposé, les gouvernements et les sociétés auront la possibilité d'acheter les crédits carbone des projets financés par la BERD et par la BEI. Ces crédits sont attribués lorsqu'un projet aboutit à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Le Fonds devrait être mis en place en 2006.

Le Comité consultatif pour l'environnement, composé d'experts indépendants, se réunit deux fois par an pour conseiller la Banque sur les grandes questions relatives à l'environnement. En 2005, ces discussions ont notamment porté sur la nouvelle politique des transports de la Banque, sur l'application de sa politique environnementale en ce qui concerne les fonds de placement et les fonds de retraite et sur le projet de politique énergétique. Plusieurs membres du Comité consultatif ont également participé aux ateliers régionaux de la BERD sur la politique énergétique.

Dans le domaine de la santé et de la sécurité, la BERD s'est efforcée d'aider ses pays d'opérations à résoudre un certain nombre de problèmes en utilisant à cet effet des subventions des donateurs (voir page 25). En Moldova, pays où le taux d'électrocution est très élevé – cent fois plus élevé qu'au Royaume-Uni – la Banque s'est associée aux pouvoirs publics et à l'Agence canadienne pour le développement international pour mener une campagne de sensibilisation sur la sécurité de l'électricité. Le taux d'électrocution très élevé est principalement dû aux raccordements illégaux que font les habitants pauvres pour s'alimenter en électricité en se branchant directement sur les lignes électriques ou sur les sous-stations. La campagne a démarré en novembre par une semaine de la sécurité de l'électricité, organisée à l'intention des élèves des écoles.

En 2005, la Banque a publié son premier rapport sur le développement durable. Faisant suite au rapport sur l'environnement, cette nouvelle publication examine la façon dont la Banque s'acquitte de tous les aspects de son mandat, qui l'appelle à promouvoir le développement durable dans ses activités d'investissement et dans son fonctionnement interne. Le rapport sera publié chaque année.

La BERD travaille en étroite collaboration avec d'autres organismes internationaux, tels que le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) pour s'attaquer à des problèmes globaux tels que la pollution des eaux, le changement climatique et les atteintes à la diversité biologique. La BERD et le FEM cofinancent actuellement un mécanisme de crédit environnemental en Slovénie, qui vise à réduire les effluents polluants rejetés dans le bassin du Danube. En 2005, quatre banques locales ont reçu des lignes de crédit de la BERD d'un montant total de 22 millions d'euros et ont rétrocédé des prêts à des petites entreprises locales et à de petites municipalités qui investissent dans des projets de réduction de la pollution.

La BERD mobilise des fonds de donateurs pour financer plusieurs mesures de sûreté nucléaire destinées à régler le passif de la région dans ce domaine. La Banque gère six fonds de sûreté nucléaire pour le compte de 28 pays donateurs et de la Communauté européenne : le Compte pour la sûreté nucléaire, le Fonds pour le sarcophage de Tchernobyl, trois Fonds internationaux de déclassement des centrales pour la Bulgarie (Kozloduy), la Lituanie (Ignalina) et la République slovaque (Bohunice) ainsi que le volet nucléaire du PEDS (voir encadré). Au total, les contributions versées aux fonds atteignent environ deux milliards d'euros.

Les travaux menés sous les auspices du Fonds pour le sarcophage de Tchernobyl – qui ont pour objet de confiner le réacteur nucléaire endommagé de Tchernobyl pour en assurer la sécurité – ont bien avancé en 2005. Les projets d'infrastructure et les travaux préparatoires sont achevés et le chantier complexe de stabilisation du sarcophage existant procède selon le calendrier prévu. Les appels d'offres relatifs aux opérations de confinement du réacteur, qui permettront d'effectuer le reste des travaux dans de bonnes conditions de sécurité, ont été publiés en mars 2005. Le Compte pour la sûreté nucléaire a approuvé la construction d'une unité de traitement des déchets radioactifs liquides à Tchernobyl, qui devrait être achevée en 2006.

Les activités des Fonds internationaux de déclassement des centrales, qui contribuent – dans le cadre du processus d'accession à l'UE – à la fermeture des réacteurs obsolètes de conception soviétique, ont bien progressé au cours de l'année 2005. Deux grands projets ont été lancés, tels que la mise aux normes environnementales d'une centrale thermique, et la construction d'une installation de stockage des déchets solides radioactifs en Lituanie.

Les financements accordés par les gouvernements donateurs et les institutions spécialisées permettent à la BERD de préparer les investissements futurs et d'accroître l'impact de ses opérations. En 2005, l'aide des donateurs a financé les prestations de services d'experts dispensées dans tout un éventail de programmes, notamment dans les domaines des prêts aux petites entreprises, de l'aide aux échanges commerciaux et du redressement des sociétés.

Financement des donateurs

La réorientation progressive des opérations de la BERD vers le Sud et l'Est s'opère dans le cadre de solides partenariats avec les institutions et pays donateurs qui ont généreusement encouragé la priorité donnée par la Banque au développement du secteur privé dans les plus pauvres de ses pays d'opérations. En aidant ces pays (dans les régions du Caucase, d'Asie centrale et de l'Ouest des Balkans), la Banque a pour objectif de créer les emplois et les revenus nécessaires pour résoudre les problèmes sociaux et ceux liés à la pauvreté. La mise en place des infrastructures indispensables pour fournir les services essentiels et l'amélioration des normes de gouvernance des entreprises sont des objectifs clés pour l'aide financière.

Les dons accordés par les gouvernements et les institutions spécialisées sous forme de fonds de coopération technique permettent à la Banque de recruter des experts qui jouent un rôle de conseil très utile dans la préparation et l'exécution de ses projets, le renforcement des institutions publiques et l'amélioration de la gouvernance des entreprises.

En 2005, les activités financées par les donateurs ont enregistré la plus forte croissance dans les pays de l'Ouest des Balkans et dans les pays aux premiers stades de la transition (voir page 14).

Le programme financé par les donateurs dans ces derniers pays a été stimulé par le renforcement de la coopération au titre du Fonds créé dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays aux premiers stades de la transition et par une augmentation sensible des contributions versées par la Communauté européenne et les États-Unis.

À la fin de 2005, les contributions annoncées à ce Fonds s'élevaient à 32 millions d'euros, et provenaient des pays suivants: Canada, Espagne, Finlande, Irlande, Japon, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède, Suisse et Taipei chinois. Les montants les plus importants ont été versés par le Japon (11 millions d'euros), le Royaume-Uni (8 millions d'euros) et les Pays-Bas (7 millions d'euros).

Dans l'Ouest des Balkans, les contributions des donateurs ont progressé, sous l'impulsion de l'Italie et de l'Agence européenne pour la reconstruction, à l'appui principalement des petites entreprises et des projets municipaux. Les nouvelles initiatives lancées en 2005 comprennent le Fonds Italie/BERD pour le développement du secteur privé à l'Ouest des Balkans et un financement de l'Agence européenne pour la reconstruction en faveur d'un programme d'infrastructures municipales en Serbie-et-Monténégro.

Dans l'ensemble, les dépenses de coopération technique de la BERD se sont élevées à 78 millions d'euros en 2005, soit une légère diminution par rapport à l'année précédente.

Les dons du secteur public à l'appui des projets de la BERD ont atteint 15 millions d'euros et ont été financés par la Communauté européenne et par le Partenariat pour l'environnement dans le cadre de la dimension septentrionale (voir page 22). Les projets dans les secteurs des transports, de l'énergie et des petites entreprises ont été les principaux bénéficiaires de ces fonds. On trouvera des informations plus détaillées sur l'appui apporté par les donateurs aux projets de la BERD dans le document intitulé *2006 EBRD Donor Report*.

L'appui des donateurs est axé en particulier sur les petites entreprises, qui ont une importance vitale pour le développement d'une économie de marché dynamique. Outre les emplois qu'elles créent, les petites entreprises tissent la trame de la croissance du pays à long terme. Depuis de nombreuses années, la Banque œuvre avec les donateurs pour aider ces entreprises dans l'ensemble de ses pays d'opérations. Les financements transitent par l'intermédiaire de banques locales et d'organismes de microfinancement spécialisés qui les rétrocèdent à des micro et petites

entreprises. La Banque investit également dans des fonds de placement privés qui soutiennent les petites entreprises et prennent des participations dans des entreprises de taille moyenne comptant jusqu'à 250 employés.

Le programme de prêts aux micro et petites entreprises, qui est appuyé par des donateurs et mène des activités dans 19 pays, est l'un des principaux moyens dont la Banque dispose pour atteindre les petites sociétés. Les financements de la BERD transitent par 54 établissements financiers qui décaissent des prêts par l'intermédiaire de plus de 1000 succursales. En 2005, quelques 480 000 prêts, s'élevant au total à 2,5 milliards d'euros, ont été décaissés en faveur des petites entreprises. À la fin 2005, le nombre total des prêts décaissés depuis le démarrage du programme était proche de 1,26 million, soit un montant total de 6,9 milliards d'euros. La grande majorité des prêts est remboursée dans les délais fixés.

La Banque fait appel au financement des donateurs pour garantir que les prêts qu'elle finance soient répartis de manière efficace. À cet effet, des conseillers spécialisés ont pour mission de former le personnel des banques et de concevoir des procédures de prêts rapides à l'intention des petites entreprises clientes.

En 2005, dans certains des pays les plus pauvres, la Banque a introduit un nouveau mécanisme de rétrocession de prêts par l'intermédiaire d'institutions non bancaires, telles que les organisations non gouvernementales. Quatre nouveaux partenaires ont déjà bénéficié de financement dans le cadre de ce mécanisme. Il s'agit d'Imon (Tadjikistan), de Finac et de Bai Tushum (République kirghize) et de la société rurale de financement (Moldova). Ce mécanisme a suscité l'intérêt d'organismes similaires dans d'autres pays. En 2005, la BERD a consenti son premier prêt en monnaie locale à une institution de microfinancement du Kazakhstan.

Comme au cours des années précédentes, l'aide aux communautés rurales est restée une priorité en 2005. Outre les programmes de prêts dans les zones rurales, qui fonctionnent déjà bien en ERY de Macédoine, Géorgie, Kazakhstan, Moldova, Russie, Serbie-et-Monténégro et Ukraine, la Banque a recherché de nouveaux partenaires spécialisés dans le financement de l'agriculture et de projets dans les zones rurales d'autres pays. Elle s'est aussi efforcée d'initier ses partenaires financiers actuels à ce type de prêts.

En 2005, la BERD a vendu une partie de sa participation dans KMB Bank Russia à Banca Intesa, qui est l'une des plus grandes banques italiennes. Banca Intesa a été retenue à l'issue d'un processus très concurrentiel du fait de son engagement exceptionnel en faveur du développement des activités de prêts de KMB aux micro et petites entreprises.

Ce sont les États-Unis qui apportent la contribution la plus importante aux programmes de microfinancement de la BERD, soit 71 millions d'euros, sous forme d'assistance technique, pour des projets dans 15 pays. Le Mécanisme États-Unis/BERD de financement des PME a pour objectif de promouvoir le secteur privé et le développement économique en Europe du Sud-Est et en Arménie, au Bélarus, en Géorgie, au Kazakhstan, en République kirghize, au Tadjikistan et en Ukraine. Les fonds fournis par les États-Unis servent principalement à former le personnel des banques locales et à des activités visant à mettre en place un cadre juridique et réglementaire plus efficace en matière de financement des petites entreprises. À la fin de 2005, le Mécanisme avait accordé près de 800 000 prêts, d'un montant total de 4,2 milliards d'euros ; il bénéficie également de l'appui de plusieurs autres donateurs.

Le plus grand programme de la BERD est le Fonds pour les petites entreprises de Russie, créé en 1994 par la BERD et les pays du G-7 (Allemagne, Canada, États-Unis, France, Italie, Japon et Royaume-Uni) et avec le concours de la Suisse. Le Fonds a pour objet de fournir des financements aux micro et petites entreprises (MPE) russes et de renforcer la capacité technique des banques russes en matière de financement des MPE. Les banques participantes consentent des prêts à hauteur de 170 000 euros. À ce jour, le Fonds a décaissé plus de 290 000 prêts, d'un montant total de 2,2 milliards d'euros.

Le Mécanisme UE/BERD de financement des PME aide les petites entreprises de 11 pays d'Europe centrale. Les fonds transitent par l'intermédiaire de banques locales, de sociétés de crédit-bail et de fonds de placements. En 2005, la BERD a accru les financements disponibles dans le cadre de ce mécanisme, pour les porter à 1,1 milliard d'euros ; 50 millions

En 2005, quelque 480 000 prêts d'un montant total de 2,5 milliards d'euros ont été accordés au titre du programme de la Banque en faveur des micro et petites entreprises.

d'euros, au minimum, sont spécialement destinés aux agriculteurs et aux petites entreprises des régions rurales où il est difficile de trouver des financements. À ce jour, quatre fonds de placements, d'un montant total de 32,5 millions d'euros, ont été créés dans le cadre de ce mécanisme pour fournir aux petites entreprise les participations dont elles ont tant besoin. La contribution de l'Union européenne au mécanisme s'élève à 157 millions d'euros.

Le mécanisme finance également la formation de personnel local afin d'améliorer la qualité des services fournis aux petites entreprises clientes et d'accroître leur efficience. En outre, des incitations financières sont offertes aux intermédiaires financiers locaux pour les encourager à participer au mécanisme. À la fin de 2005, la BERD avait accordé 87 lignes de crédit, d'un montant total de 935 millions d'euros, à 34 banques et 32 sociétés de crédit-bail. Au total, plus de 63 200 opérations, d'un montant supérieur à 1,4 milliard d'euros, ont été conclues avec des petites entreprises de toute la région. Le montant moyen des prêts n'est que de 23 100 euros et celui des opérations de crédit-bail de 18 200 euros. Grâce à ces niveaux relativement modestes, même de très petites entreprises peuvent bénéficier du mécanisme.

Une nouvelle initiative, le Programme d'action préparatoire UE/BERD, a été lancée en 2005 pour favoriser les financements aux micro et petites entreprises dans les huit nouveaux États membres de l'Union européenne. Le premier projet, signé avec Istrobanka (République slovaque), financera des entreprises locales dont le portefeuille moyen est inférieur à 25 000 euros. En outre, des dons sont disponibles pour aider les intermédiaires financiers participants à s'adapter à ce nouveau programme. La contribution de la Communauté européenne s'élève à 4 millions d'euros.

Pour les entreprises un peu plus importantes, la BERD a conçu le Mécanisme d'investissement direct (MID) qui prend des participations dans les entreprises privées de certaines régions particulièrement pauvres qui n'ont guère accès à d'autres sources de financement. À la fin de 2005, 30 opérations avaient été financées dans 15 pays et plus de 28,3 millions d'euros avaient été

Le roi de l'or blanc

"Le roi de l'or blanc", Kamiljan Moldoshev, est un habitant du village de Bolshevik, situé dans la région de Kara-Suu, en République kirghize. Après 20 ans d'expérience, acquise à la ferme collective Kara-Suu, il est devenu un cultivateur émérite. Il élève également son propre bétail – vaches, taureaux et quelques moutons. Les recettes annuelles de la vente du coton – appelé localement "or blanc" – lui ont permis de financer chaque année l'achat de bétail, mais ses revenus sont restés insuffisants pour faire un investissement substantiel.

Aussi, en 2001, Kamiljan s'est adressé à l'institution de microfinancement locale, Bai Tushum, qui est l'une des dernières recrues du programme de microfinancement de la BERD, pour demander un prêt. Il a obtenu 40 000 som (environ 670 euros) qu'il a investis avec succès dans l'expansion de la culture du coton. Il a remboursé son prêt dans les délais fixés et utilisé les profits de la vente du coton pour rénover sa maison et les installations de la ferme.

L'année suivante, Kamiljan a loué trois hectares supplémentaires de terrains irrigués et, grâce à un prêt plus important de Bai Tushum, a de nouveau étendu ses cultures de coton. Il a consacré ses bénéfices à l'achat de bétail. Au cours des deux années qui ont suivi, Kamiljan a contracté un troisième puis un quatrième prêt, soit 140 000 som, grâce à quoi il a pu ensemencer une surface plus vaste.

Son dur travail a été récompensé par de bonnes récoltes de coton qui lui ont permis de rembourser ses prêts en temps voulu et de devenir une célébrité locale pour la rapidité avec laquelle il a développé son "royaume". Sa famille possède maintenant un grand troupeau de bétail et jouit d'un mode de vie beaucoup plus confortable.

Des pratiques modernes pour un magasin à l'ancienne de St Pétersbourg

Le thé que vend le magasin "Untsiya", sur Nevsky Prospekt, est conditionné dans des sachets de papier moucheté de brun, avec une étiquette imprimée, qui font très "vieille Russie". Lorsque vous achetez votre thé, la vendeuse le prend dans un bocal de verre et le pèse avec des poids en laiton, puis inscrit sur l'étiquette à la plume d'oie, d'une élégante écriture calligraphiée, le nom de la variété que vous avez choisie.

Les magasins de thé à l'ancienne (il en existe 11 autour de St Pétersbourg), sont bien à leur place dans l'ancienne capitale impériale de la Russie, qui, avec ses rues du centre-ville repeintes en 2003 pour le 300e anniversaire de la ville, a retrouvé son élégance et son charme. Mais la ville n'offre que des magasins modernes.

Ainsi que l'explique la directrice générale adjointe, Olga Aksyanova, le fondateur de la chaîne, Sergei Nikolayev a ouvert son premier magasin en 2002. Depuis, sa société, Klassika, n'a cessé de se développer. Le thé de Klassika est servi dans deux cents autres cafés et restaurants de St Pétersbourg et on peut également l'acheter dans 40 autres villes de Russie.

Aujourd'hui, Klassika emploie 70 personnes. En 2004, son chiffre d'affaires s'est élevé à un million d'euros. "Maintenant, nous étudions de bonnes idées de marketing de façon à poursuivre le développement de l'entreprise", a indiqué Olga Aksyanova.

C'est là que la BERD intervient dans la réussite de Klassika. En janvier 2005, le Programme de consultants locaux de la Banque (PLC), qui mène des actions depuis cinq ans à St Pétersbourg, a été si favorablement impressionné par la conception du magasin et par l'originalité de l'idée d'entreprise qu'il a élaboré une stratégie commerciale pour en soutenir l'expansion. Le plan a été conçu par un consultant local, sous la direction du PCL, et financé en partie par un don de 5 000 euros, également accordé dans le cadre du PCL.

Selon Olga Aksyanova, "Le programme nous a considérablement aidés. Tout a été fait très vite – nous avons obtenu un résultat maximum avec un minimum de paperasserie, ce qui convient bien à une société en croissance. Cela nous a permis de progresser, en nous donnant une meilleure idée de ce dont nous avions besoin".

Le magasin a introduit des cartes de fidélité. La cinquième once de thé est maintenant gratuite et la société publie également un bulletin mensuel du thé à l'intention de ses clients, qui décrit les nouvelles variétés et saveurs. Enfin, la société offre maintenant des thés haut de gamme pour attirer les clients les plus aisés. Avec l'aide du PCL, elle est ainsi entrée dans la phase suivante d'une expansion réussie.

décaissés. Les entrepreneurs peuvent bénéficier d'investissements allant de 0,4 million d'euros à 2 millions d'euros ainsi que de conseils dans les domaines de la gestion, de la transparence et de la gouvernance d'entreprise.

Le Programme d'aide aux échanges commerciaux (PAEC) de la BERD fait également appel au financement des donateurs pour favoriser les échanges transfrontières. Le programme accorde des garanties qui aident les entreprises à se développer. Il consent aussi des prêts aux banques, que celles-ci rétrocèdent aux importateurs et aux exportateurs locaux.

En 2005, le nombre de transactions commerciales financées par le programme a atteint le niveau record de 1 204 opérations, pour un montant total 549 millions d'euros. Ces opérations ont généralement bénéficié à de petites entreprises et plus de 50 % d'entre elles étaient d'un montant inférieur à 100 000 euros. Un grand nombre de ces opérations n'auraient pu se conclure sans le PAEC.

Le PAEC ne contribue pas seulement à créer des emplois. Il renforce aussi la coopération et la compréhension entre les pays par le biais de meilleures relations commerciales. Depuis le démarrage du programme en 1999, le nombre de transactions commerciales entre les pays des régions d'opérations de la Banque a augmenté chaque année. 170 opérations ont été financées en 2005.

En août, le PAEC a franchi le cap des 4 000 opérations. La 4 000e opération consistait en l'octroi d'une garantie donnant à une société kirghize la possibilité d'importer des camions russes. Ce projet est un bon exemple de la façon dont le programme réussit à faire tomber les barrières commerciales. Si les banques occidentales sont prêtes, dans le cadre du programme, à prendre des risques dans les pays tels que la Russie et le Kazakhstan, les banques locales des pays aux stades avancés de la transition sont, quant à elles, de plus en plus disposées à apporter une aide similaire aux pays les moins avancés de la région, tels que la République kirghize.

Le PAEC s'appuie sur un réseau de plus de 100 banques locales et sur un réseau mondial de plus de 570 banques. En 2005, de nouveaux dispositifs, représentant un montant de 102 millions d'euros, ont été signés avec la participation de 17 banques, dans neuf des pays d'opérations de la BERD.
Le programme revêt une importance particulière dans les pays d'opérations les plus pauvres où il a stimulé des activités de marché en finançant de nombreux petits projets. En 2005, le programme a financé 486 opérations dans ces pays.

Pour renforcer les entreprises de ses pays d'opérations, la Banque fait appel à deux mécanismes financés par les donateurs : le Programme de redressement des entreprises (PRE) et le Programme de consultants locaux (PCL).

Ces deux programmes assistent directement les entreprises qui cherchent de l'aide pour se restructurer ou pour exercer plus efficacement leurs activités. Le PRE aide les dirigeants des entreprises à acquérir de nouvelles compétences en mettant à leur disposition les services d'anciens chefs d'entreprise des pays industriels. Le PCL fait appel à des consultants qui aident les petites entreprises à acquérir un savoir-faire commercial, financier et stratégique. Aidant les entreprises à se développer, il contribue aussi à développer les compétences des services de consultants locaux.

En 2005, les donateurs ont contribué aux activités du PRE et du PCL pour un montant de 32 millions d'euros, portant le total des financements versés depuis leur lancement à 134 millions d'euros. En 2005, pour optimiser l'impact des deux programmes, la BERD les a pleinement intégrés à ses activités d'investissement. De ce fait, le lien entre les activités du PRE et du PCL et les projets financés par la BERD s'est resserré. Depuis le lancement de ces programmes, environ 120 entreprises ayant bénéficié d'une assistance du PRE et du PCL ont obtenu des financements de la BERD, ou d'intermédiaires financés par la BERD, s'élevant au total à 660 millions d'euros, auxquels s'ajoutent des cofinancements d'un montant de 850 millions d'euros.

En 2005, le Programme de redressement des entreprises a lancé 103 nouveaux projets, soit une augmentation de 15 % par rapport à 2004, dont la majorité dans l'Ouest des Balkans et dans les pays aux premiers stades de la transition, conformément à la réorientation progressive des activités de la Banque vers ces régions. Des projets ont également démarré en Asie centrale, en Roumanie et en Bulgarie, pays candidats à l'adhésion à l'Union européenne ainsi qu'en Russie et en Ukraine, principalement en dehors des grandes villes.

En 2005, le Programme de consultants locaux a entrepris 987 projets dans 14 pays, soit une progression de 38 % par rapport à l'année précédente.
Il a ouvert de nouveaux bureaux dans les capitales du Kosovo, de la Moldova et de la République kirghize et quatre bureaux au Kazakhstan et en Ouzbékistan, en dehors de la capitale, afin d'aider les entreprises installées dans les régions les plus éloignées. Dans le Caucase, une nouvelle initiative a pour objectif d'aider les femmes entrepreneurs à créer et à développer des entreprises.

Depuis 1993, plus de 1 200 projets ont été lancés dans le cadre du Programme de redressement des entreprises et plus de 4 400 au titre du Programme de consultants locaux. On estime que ces projets ont contribué, en moyenne, à une augmentation de 28 % de la productivité de chaque entreprise.

La BERD accorde la plus haute importance à l'éthique et à l'intégrité. Elle ne ménage aucun effort pour s'assurer que ses financements sont utilisés correctement et surveille l'exécution des projets pendant toute leur durée de vie. Elle lance également de vastes consultations en invitant le public à présenter ses commentaires. En 2005, la BERD a publié des informations sur environ 181 projets qu'elle envisageait de financer.

Intégrité

La BERD est résolue à opérer de façon transparente et responsable. C'est en premier lieu la mission du Bureau de la déontologie, qui veille à l'intégrité et à la réputation de la Banque. Ce bureau, qui a été renforcé en 2005, donne des conseils relatifs aux qualifications des clients éventuels, enquête sur les allégations de fraude, de corruption et d'autres fautes, se saisit des plaintes des groupes affectés par les projets de la Banque et a pour mission de protéger l'institution contre des actes criminels, tels que le blanchiment d'argent ou le financement d'activités terroristes.

En 2005, la BERD a mis en place de nouvelles procédures d'enquête sur les allégations de fraude, de corruption, d'entente frauduleuse ou de pratiques coercitives en matière de passation des marchés. Elle a notamment intensifié sa coopération avec le Forum des investigateurs des Banques multilatérales de développement, auquel participent les services d'investigation de la BERD, de la Banque mondiale, de la Banque asiatique de développement, de la Banque interaméricaine de développement et de la Banque africaine de développement. Cette collaboration devrait se traduire prochainement par l'adoption d'une approche commune aux cinq institutions financières internationales concernant la définition de la fraude et de la corruption et les enquêtes à mener dans ce domaine. La Banque a également commencé à préparer un rapport sur la lutte contre la corruption, qui décrit les moyens mis en œuvre pour combattre la corruption, notamment le blanchiment d'argent et le financement d'activités terroristes. Ce rapport sera publié avant l'Assemblée annuelle de la BERD de mai, et paraîtra ensuite chaque année.

Oléoduc Bakou-Tbilissi-Ceyhan (BTC) : la Banque assume ses engagements environnementaux et sociaux

L'investissement de 106 millions d'euros de la BERD dans l'oléoduc Bakou-Tbilissi-Ceyhan a été signé en 2004, mais l'intérêt que la Banque porte au projet ne s'est pas arrêté là. Son personnel continue de consacrer un temps considérable à surveiller l'application de la politique de la Banque et des normes internationales et à veiller au respect des engagements pris par la société en ce qui concerne l'impact environnemental et social du projet.

Les experts du département de l'environnement de la BERD mènent régulièrement des missions de suivi approfondies sur le site de l'oléoduc afin de vérifier le respect des engagements pris et les progrès réalisés. Dans le domaine environnemental, ils ont contribué à garantir le respect et l'application des normes internationales les plus rigoureuses possibles.

En collaboration avec la société cliente, la BERD a également commencé à adopter une approche plus énergique pour s'attaquer aux problèmes liés à l'impact social du projet. Son nouveau spécialiste des questions sociales est spécifiquement chargé de ces questions, dont l'une pose un problème particulier en Géorgie. Il s'agit de la compensation accordée en cas d'expropriation, question particulièrement difficile à résoudre dans ce pays du fait de la complexité du système de cadastre et de la propriété collective des terres de pâturages. De fait, 90 % des propriétaires ont maintenant reçu une compensation pour leurs parcelles, mais la résolution des cas les plus litigieux demandera plus longtemps.

La société cliente a alloué environ 25 millions d'euros à des programmes d'investissements communautaires. Les projets envisagés vont de la rénovation d'écoles à la construction de systèmes d'irrigation, et d'opérations de microfinancement local à la construction de réseaux d'égouts.

Un projet en cours prévoit, par exemple, la rénovation d'une école locale (installation d'un nouveau toit, d'un nouveau revêtement de sol et d'un système de chauffage) et la construction d'un réseau de distribution d'eau dans le village de Samshvilde en Géorgie. Grâce à ce projet, les villageois n'auront plus à aller chercher l'eau à la source et à la transporter dans des seaux. Le projet est financé à hauteur de 90 % par la compagnie pétrolière et à hauteur de 10 % par les villageois. Cet investissement modeste représente une grande amélioration. Il est représentatif des nombreux petits projets qui sont directement issus de la construction de l'oléoduc.

Île de Sakhaline : un dialogue constructif

L'île de Sakhaline, dans l'extrême orient russe, s'étend sur 948 km, du Nord au Sud, et compte 600 000 habitants, représentant 170 groupes ethniques. Elle est également le site du plus grand projet pétrolier et gazier du monde.

La compagnie d'investissement énergétique de Sakhaline – dont le capital est détenu à hauteur de 55 % par Shell, et de 25 % et 20 % par les sociétés japonaises Mitsui et Mitsubishi, respectivement – a demandé un financement de la BERD pour la deuxième phase d'un projet offshore dont la première phase a été financée par la Banque en 1997.

Afin d'évaluer les effets du projet, la BERD a entrepris de vastes consultations avec les communautés locales et les groupes d'intérêts spécialisés. Elle a également examiné avec la compagnie quels étaient les moyens de résoudre certains des problèmes les plus pressants.

Lors de l'Assemblée annuelle de la Banque, tenue en mai 2005, des discussions ont eu lieu avec plusieurs organisations non gouvernementales. En octobre, le Président de la Banque a rencontré les représentants du Fonds mondial pour la nature, de Sakhalin Environment Watch, de Pacific Environment et de CEE Bankwatch pour s'entretenir avec eux de leurs inquiétudes concernant ce projet, et notamment des effets de la construction de l'oléoduc sur les cours d'eau de l'île, de l'impact du projet sur la baleine grise et des aspects sociaux de l'investissement proposé.

La BERD a entamé la nouvelle phase des discussions du financement de Sakhaline II (phase 2) le 20 décembre 2005, début de la période officielle de consultation de 120 jours. Elle prendra une décision définitive sur le financement de ce projet à l'issue de cette période, qui prend fin le 20 avril 2006, après en avoir analysé les conclusions.

De nouvelles consultations avec le public ont eu lieu début 2006 sur l'île de Sakhaline et sur l'île japonaise voisine de Hokkaido. Des réunions se sont également tenues à Moscou et à Londres afin d'entendre le point de vue des organisations non gouvernementales et des autres parties intéressées.

Pour répondre aux nombreuses questions posées sur la participation éventuelle de la BERD à la deuxième phase du projet (Sakhaline II), la Banque affiche des informations sur ce projet sur une page spéciale de son site Web (www.ebrd.com/Sakhalin). Le public peut également envoyer ses commentaires sur le projet aux services concernés de la Banque à l'adresse électronique spécialement créée à cet effet : sakhalinfeedback@ebrd.com.

Au cours de l'année, la Banque a dispensé un programme de formation de son personnel qui avait pour objet de rappeler à tous les obligations morales qui leur incombent en tant qu'employés d'une organisation intergouvernementale. Les travaux en vue de l'élaboration de deux nouveaux Codes de conduite destinés d'une part aux administrateurs et d'autre part au personnel de la Banque se poursuivent. Il est prévu que le Conseil des gouverneurs adopte les nouveaux codes dans le courant de 2006.

Le premier rapport annuel de la BERD sur le Mécanisme de recours indépendant a été publié en 2005. Ce Mécanisme offre aux groupes locaux qui pourraient être affectés par un projet de la Banque la possibilité de déposer une plainte auprès de celle-ci. Des experts indépendants et le Bureau du Responsable de la déontologie de la Banque sont chargés d'évaluer le bien-fondé de ces plaintes. En 2005, deux plaintes ont été recevables, la première concernant un investissement éventuel de la Banque sur l'île de Sakhaline, dans l'Extrême-Orient russe (voir encadré), la seconde relative à un investissement réalisé en 2004 pour la construction de l'oléoduc Bakou-Tbilissi-Ceyhan (BTC) (voir encadré page 31).

La plainte relative à Sakhaline a été déposée par un groupe de plusieurs personnes et entreprises locales du secteur de la pêche et de la transformation des produits halieutiques. Selon ce groupe, les navires se rendant sur le site de l'usine de gaz et les travaux de construction des stations de chargement compromettent la sécurité des pêcheurs, qui ont du mal à accéder à leurs filets, et endommagent ces filets, diminuant ainsi la qualité et la quantité de poissons pêchés dans la baie d'Aniva.

La plainte relative à l'oléoduc BTC a été déposée par un groupe d'habitants du village de Gyrakh Kesemenli dans le district d'Akstafa, en Azerbaïdjan. Ceux-ci prétendent que leurs habitations ont été endommagées par les vibrations causées par le passage des camions nécessaires à la construction de l'oléoduc. Après une évaluation initiale des deux plaintes, la Banque déterminera dans quelle mesure une mission de résolution des problèmes pourrait permettre de régler les questions à l'origine de ces plaintes.

Le Bureau de la déontologie est chargé de veiller à ce que le personnel de la BERD se conforme aux normes d'éthique les plus rigoureuses dans toutes les activités de la Banque. Reconnaissant que ceux qui donnent l'alerte lorsque ces normes sont enfreintes contribuent à la bonne gouvernance de l'institution, la Banque a publié en 2005 sur son site Web une déclaration relative à leur protection (*Whistleblower Protection Statement*).

Cette déclaration confirme que la Banque s'engage à maintenir un environnement professionnel protégeant les employés qui, de bonne foi, font état d'allégations de faute. Une faute est définie comme un manquement intentionnel ou dû à la négligence, de la part d'un employé, aux règles de conduite ou aux normes de comportement prescrites par la Banque.

La Banque protège tout employé qui, de bonne foi, accomplit son devoir en faisant état d'une allégation de faute et qui fournit des informations à ce sujet au Bureau de la déontologie, contre toutes pressions, représailles ou réprimandes. La publication de la déclaration a pour objet d'encourager les employés à révéler des informations qui risqueraient sinon de ne pas être divulguées.

La politique de la BERD en matière de communication et d'information traduit le souci de rendre ses activités plus transparentes et de promouvoir la bonne gouvernance. Le rapport annuel sur l'application de cette politique a conclu que la Banque avait rempli tous ses engagements.

À la fin de 2005, 22 stratégies de pays avaient été traduites dans les langues locales, les cinq autres étant en cours de traduction. La Banque traduit également les documents sur la politique en matière de communication et d'information, la politique de l'environnement et le Mécanisme de recours indépendant dans les langues locales de ses pays d'opérations. À la fin de 2005, elle a lancé le processus d'examen triennal de sa politique de communication et d'information, qui devrait s'achever en 2006.

La région d'intervention de la BERD

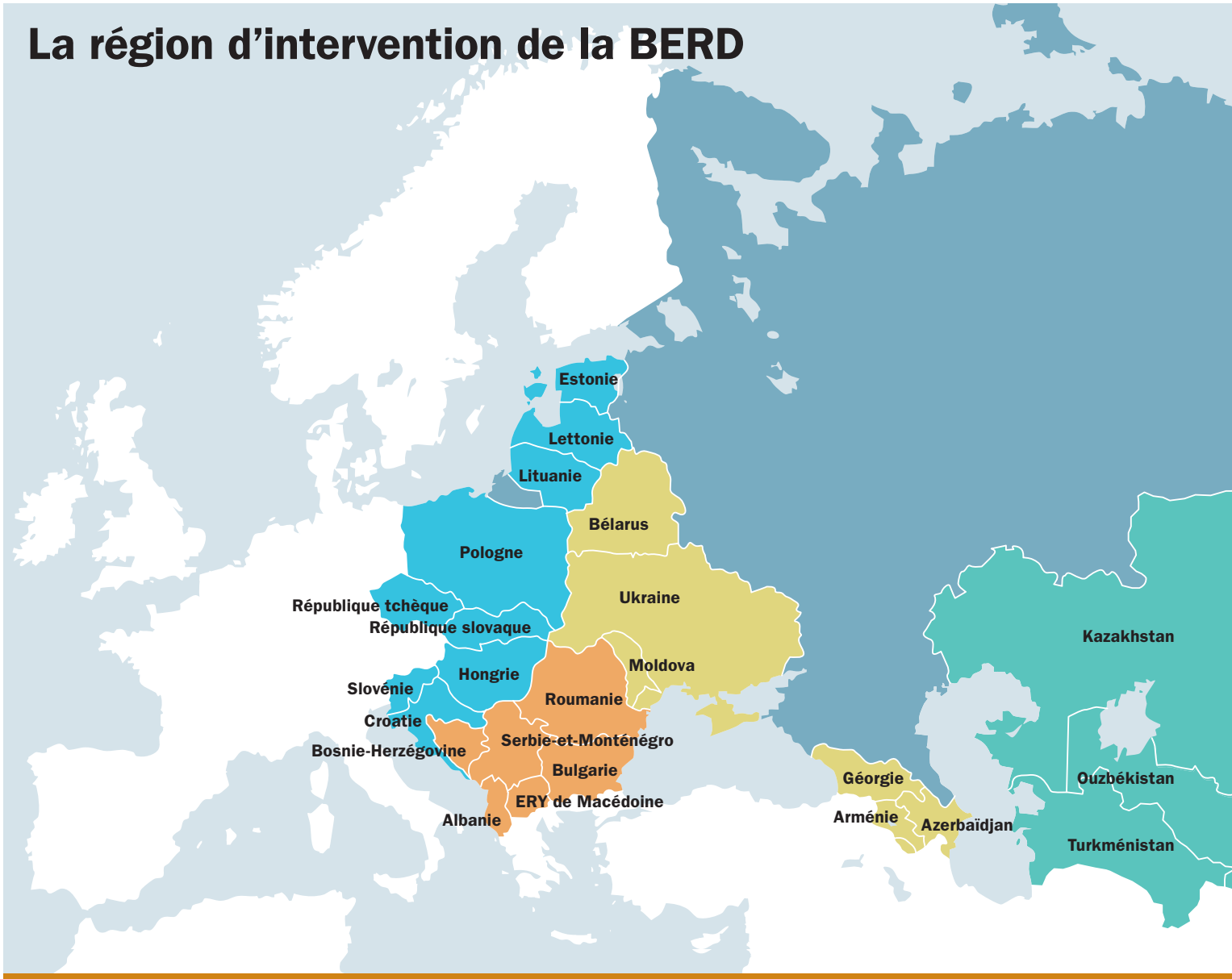

Investissements de la BERD en 2004-2005*

Europe centrale et États baltes

2004 2005 ▲ Investissements cumulés

En millions d'euros

	▲	2004	2005
Croatie	1 299,7	98,5	50,0
République tchèque	1 057,3	80,8	51,7
Estonie	470,6	22,6	7,7
Hongrie	1 835,8	259,1	101,3
Lettonie	327,8	3,2	27,2
Lituanie	479,1	52,4	24,0
Pologne	3 423,8	292,9	339,6
République slovaque	1 080,9	103,1	59,0
Slovénie	589,6	51,0	38,3

Europe du Sud-Est

2004 2005 ▲ Investissements cumulés

En millions d'euros

	▲	2004	2005
Albanie	293,2	62,0	62,1
Bosnie-Herzégovine	456,6	97,6	108,1
Bulgarie	1 282,7	232,3	285,1
ERY de Macédoine	410,3	80,3	32,6
Roumanie	3 183,3	401,1	500,2
Serbie-et-Monténégro	833,0	142,2	195,6

* "Investissement" signifie financement de la BERD engagé en vertu d'un accord signé.
Le financement des projets régionaux a été réparti entre les différents pays concernés.

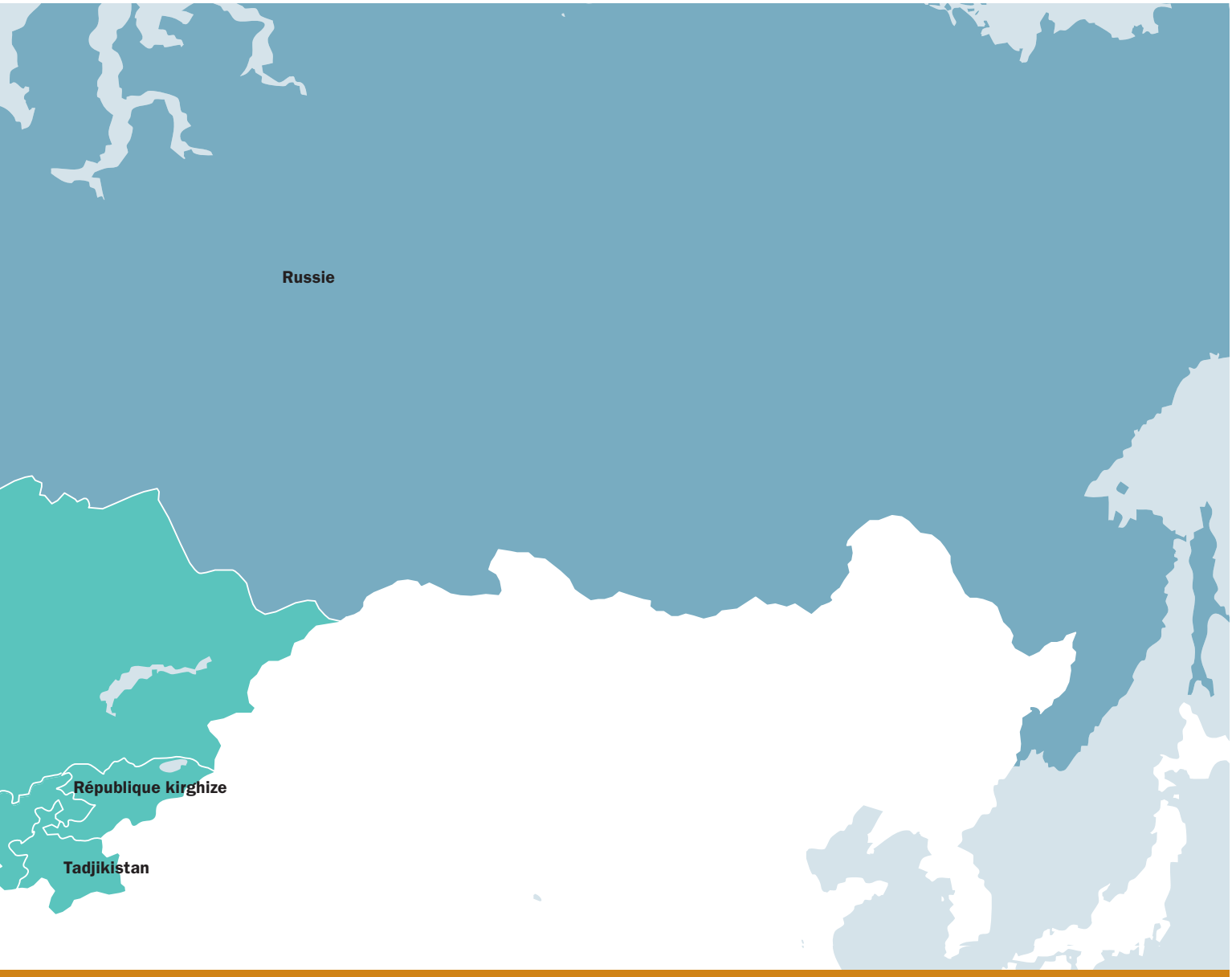

CEI occidentale et Caucase

2004 2005 ▲ Investissements cumulés

En millions d'euros

	▲	2004	2005
Arménie	116,0	5,3	17,6
Azerbaïdjan	686,0	213,6	245,1
Bélarus	198,8	23,6	32,1
Géorgie	339,2	77,5	87,2
Moldova	208,5	11,8	20,7
Ukraine	2 188,3	267,4	528,8

Russie

2004 2005 ▲ Investissements cumulés

En millions d'euros

	▲	2004	2005
	7 224,7	1 238,5	1 089,1

Asie centrale

2004 2005 ▲ Investissements cumulés

En millions d'euros

	▲	2004	2005
Kazakhstan	1 374,4	245,9	279,6
République kirghize	174,1	29,6	15,1
Tadjikistan	48,8	6,7	17,6
Turkménistan	133,1	0,1	0,8
Ouzbékistan	598,7	34,0	35,4

Europe centrale et États baltes

Les investissements étrangers directs à destination de l'Europe centrale ont augmenté de près de 50 % en 2005. Reconnaissant que les pays de la région avaient moins besoin de ses investissements, la BERD y a réduit progressivement le volume de ses opérations tout en continuant de répondre aux besoins du marché.

La Hongrie étend son réseau routier national avec l'aide d'un investissement de la BERD pour la construction de l'autoroute M5.

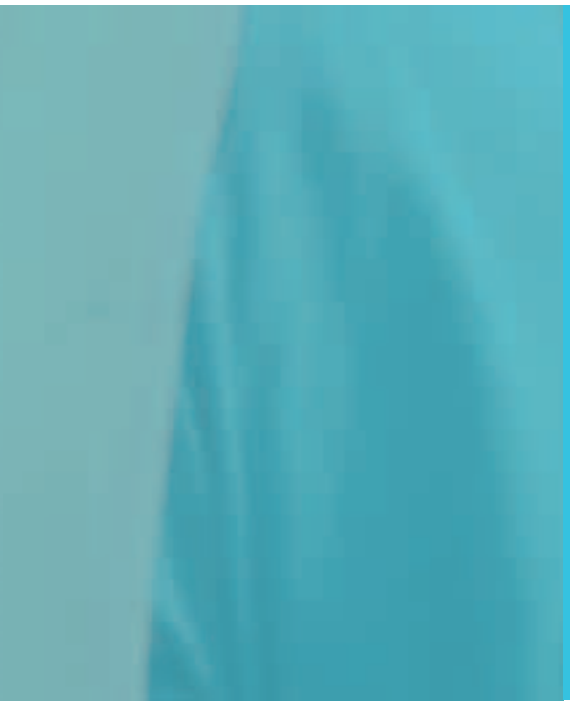

02

L'inflation est généralement faible, mais le chômage reste un problème majeur.

Climat de l'investissement

Après la forte poussée des investissements et des exportations enregistrée dans les pays d'Europe centrale et les États baltes en 2004, lors de l'adhésion de huit pays à l'Union européenne, l'économie de la région a connu un léger ralentissement en 2005. La croissance du PIB est restée robuste, aux environs de 4,2 % pour l'ensemble de la région (contre 5,1 % en 2004). La Croatie n'a pas encore adhéré à l'Union européenne mais a officiellement entamé les négociations d'adhésion en octobre 2005.

En dépit de la hausse des prix du pétrole, le taux d'inflation moyen des pays de la région est tombé de 4,3 % en 2004 à 3,3 % en 2005 principalement sous l'effet des politiques monétaires restrictives menées depuis deux ou trois ans en Hongrie, en Pologne et en République slovaque, alors que la capacité de production de la République tchèque a sensiblement augmenté. Grâce à ces différents facteurs, tous les pays ont pu abaisser à plusieurs reprises leurs taux d'intérêt en 2005.

L'inflation reste généralement faible dans les pays de la région, malgré une accélération dans quelques pays, notamment dans les trois États baltes, sous l'effet de la rapide expansion du crédit, de la progression des salaires et de la hausse des prix des denrées alimentaires et des prix administrés, mais aussi de la brusque envolée des prix du pétrole et de la récente dépréciation de l'euro par rapport au dollar des États-Unis. Le chômage reste toutefois un problème majeur pour toute la région, reflétant les restructurations en cours, et parfois l'absence des compétences nécessaires.

En matière de déficit budgétaire, la situation s'est dégradée en 2005 dans presque tous les pays de la région, à l'exception, de la Pologne, de la République slovaque, de la République tchèque et de la Slovénie. Le déficit budgétaire moyen est passé de 2,4 % du PIB en 2004 à 3 % du PIB en 2005. À la faveur de recettes budgétaires bien supérieures aux prévisions, le déficit de la République tchèque a fortement diminué pour s'établir à environ 3 %. En Hongrie, en revanche, il est passé de 5,4 % en 2004 à 6,1 % en 2005. En dépit des mesures d'assainissement budgétaire adoptées en 2004 et en 2005, le déficit budgétaire de la Croatie reste relativement élevé, à environ 4 % du PIB.

Le déficit moyen du compte courant a diminué pour toute la région, tombant de 6,6 % du PIB en 2004 à 6,2 % en 2005. Dans la plupart des pays, la progression des exportations est restée supérieure à 10 %, marquant toutefois un léger ralentissement par rapport à 2004. Il en est résulté une diminution des déficits commerciaux, plus particulièrement en République tchèque. En Hongrie toutefois, le déficit du compte courant reste supérieur à celui des États voisins et n'a que légèrement diminué pour s'établir à 8 % du PIB en 2005, contre 8,9 % au cours de l'année précédente. Les déficits courants restent particulièrement élevés dans les États baltes où la vigueur de la consommation et des investissements, alimentée par l'expansion du crédit, a entraîné une augmentation des importations.

Deux pays de la région, la Lettonie et la République slovaque ont adhéré au Mécanisme de taux de change européen II (MTC II) en 2005 (l'Estonie, la Lituanie et la Slovénie y avaient adhéré l'année précédente). L'abondance des liquidités internationales et l'adhésion à l'Union européenne ont contribué à accroître les entrées d'investissements étrangers directs (IED) dans les pays d'Europe centrale et les États baltes. Les entrées nettes d'IED ont progressé de près de 50 %, atteignant 25,3 milliards de dollars EU en 2005 contre 17,2 milliards de dollars EU en 2004. Cette progression a été particulièrement marquée au cours des deux dernières années (par rapport à 2003) en Estonie, en Hongrie, en Pologne, en République slovaque et en République tchèque.

Alors que les pays s'attaquent aux dernières étapes de la transition, les réformes ont sensiblement progressé dans l'ensemble de la région. La Pologne a enregistré des progrès dans le secteur financier avec la diminution du rôle des banques étatiques et la mise en place d'une surveillance plus stricte et a amélioré la gouvernance et la structure des entreprises. Les mesures prises au cours des dernières années – et la réponse positive du marché – ont maintenu la Pologne dans les pays les plus avancés sur la voie de la transition.

La République tchèque a avancé dans la réforme du secteur financier, en particulier en ce qui concerne la réforme du secteur bancaire et la capitalisation boursière. La Hongrie a nettement progressé en matière de restructuration et de gouvernance des entreprises et a pris des mesures pour améliorer le fonctionnement de ses marchés des titres, maintenant bien établis. La Lituanie a enregistré de nouveaux progrès sur le plan des grandes privatisations et de la réforme bancaire tandis que la République slovaque avançait sur la voie des restructurations et de la gouvernance des entreprises. D'une façon générale, le secteur bancaire des pays de la région, grâce à d'importantes participations étrangères et d'une assez bonne surveillance, est maintenant solide. Certains risques demeurent toutefois en cas de décélération de l'expansion du crédit, qui soulignent la nécessité pour les pouvoirs publics d'appliquer de saines politiques budgétaires.

En 2005, les nouveaux membres de l'Union européenne ont continué d'aligner leurs cadres juridiques sur la législation de l'UE. Ils ont réussi à améliorer le climat des affaires en réduisant les procédures bureaucratiques d'enregistrement et d'attribution de licences aux sociétés (République tchèque), en renforçant les procédures civiles d'application de la règle de droit (Estonie et République slovaque), en établissant des règles permettant aux actionnaires majoritaires de racheter les participations minoritaires (Estonie, Lituanie et République tchèque) et en améliorant la réglementation du marché des titres (Lituanie et République slovaque).

La République tchèque a entrepris une révision majeure de son Code de commerce, notamment en raccourcissant et en simplifiant les procédures d'enregistrement des sociétés. L'Estonie a adopté un nouveau Code de procédure civile qui vise à accélérer les procédures en matière civile et à les rendre plus efficientes et moins coûteuses. La Hongrie a apporté plusieurs modifications à sa loi sur la concurrence afin de l'aligner sur la réglementation de l'Union européenne et a révisé son droit des sociétés. La République slovaque a simplifié l'exécution des jugements rendus par les tribunaux civils. Enfin, la Croatie a pris des mesures pour simplifier ses procédures d'enregistrement des entreprises et des terrains mais la réforme du système judiciaire et de l'administration publique a été lente et reste difficile à mettre en œuvre.

Les pays d'Europe centrale et les États baltes ont manifestement accompli nombre de réformes au cours des dernières années. Cependant, après la "clôture", en 2002, des derniers chapitres de l'acquis communautaire (ensemble de la législation de l'Union européenne) par les huit pays candidats à l'adhésion, l'appui de la population aux restructurations les plus difficiles s'est affaibli. Dans le même temps, les gouvernements des pays de la région se sont focalisés sur des projets à plus long terme pour renforcer les institutions afin de pouvoir appliquer effectivement la législation de l'Union européenne. De ce fait, dans de nombreux pays de la région, la réaction des marchés a été très positive et s'est traduite par des volumes d'investissements plus élevés et par un meilleur accès aux marchés internationaux de capitaux. En outre, les résultats de l'enquête BERD/Banque mondiale de 2005 sur le climat des affaires et la performance des entreprises indiquent que les

Expérience réussie

Assainissement du secteur énergétique polonais

Construite en 1966, Patnow est l'une des trois centrales électriques installées à Patnow Adamow Konin (PAK), près de la ville polonaise de Konin, sur le lac Goplo. Elle est représentative des grandes centrales électriques polluantes de l'ère soviétique qui fournissent encore aujourd'hui la majeure partie de l'électricité du pays. Au cours des dernières années, Patnow figurait même sur la liste des "Dirty Thirty" du Fonds mondial pour la nature, qui stigmatise les 30 principaux pollueurs européens.

Alors que le secteur se privatise progressivement, il est clair que la situation doit évoluer. Au cours des 14 dernières années, la BERD a accordé à PAK 63 millions d'euros dans le cadre d'un projet de 550 millions d'euros pour la construction à Patnow II d'une nouvelle centrale respectueuse de l'environnement. Celle-ci utilisera une nouvelle technologie diminuant les émissions atmosphériques, créera des emplois et fournira une électricité meilleur marché aux consommateurs.

Les centrales de la société PAK sont déjà parmi les plus importantes de Pologne et parmi celles qui fournissent l'électricité la moins chère. La société est l'un des trois grands fournisseurs d'électricité déjà privatisés. Depuis sa privatisation en 1999, PAK, qui fournit 13 % de l'électricité du pays, est passée sous le contrôle d'Elektrim S.A. qui en est propriétaire.

Roman Jarosinski, vice-président du conseil de gestion d'Elektrim S.A. a déclaré "il convient de souligner qu'il s'agit là du plus gros investissement jamais réalisé dans le secteur énergétique polonais". Selon les prévisions des analystes, les bénéfices d'exploitation de la centrale Patnow II devraient sensiblement augmenter à l'horizon 2020 grâce à l'adoption de nouvelles mesures d'efficacité énergétique. Outre l'utilisation de techniques écologiquement rationnelles, la nouvelle unité établira les normes que devront respecter toutes les centrales polonaises qui fonctionnent au charbon.

Le faible coût du carburant et des transports, du fait de la proximité des mines de lignite (dont les réserves peuvent alimenter l'usine pendant 40 ans), et une bonne efficacité énergétique, grâce à l'application de nouvelles techniques, devraient faire de PAK la norme à émuler pour les autres concurrents du secteur de l'énergie en Pologne.

Dans le domaine de l'environnement, le principal problème est bien évidemment celui des émissions atmosphériques. Lorsque les travaux de modernisation seront achevés, les émissions de soufre devraient radicalement diminuer, de 50 % environ. En effet, la nouvelle unité remplacera deux unités anciennes et inefficaces, fonctionnant au mazout, et utilisera une technologie de pointe en matière de lutte contre la pollution.

L'achèvement de la construction de la nouvelle unité, fonctionnant au lignite, sera confié à la société canadienne SNC, qui est l'un des principaux entrepreneurs dans ce domaine. Les normes appliquées seront conformes à celles de l'Union européenne (qui, dans le cas contraire, aurait déclaré la centrale illégale) et le client devra fournir à la Banque des rapports environnementaux annuels, décrivant en détail les résultats obtenus en matière d'environnement, de santé et de sécurité.

Selon le directeur de la protection de l'environnement, M. Maciej Kabata, la nouvelle unité "répond aux stricts paramètres écologiques fixés par les normes polonaises et européennes. L'installation de cet équipement écologiquement rationnel permettra de réduire les émissions nuisibles pour l'environnement naturel aux alentours de la centrale ainsi que dans l'ensemble de la région de Wielkopolska".

Réduction des émissions de dioxyde de soufre

On s'accorde généralement aujourd'hui sur le fait que la planète se réchauffe et que l'un des principaux responsables de cette situation est le dioxyde de soufre (SO_2), qui est rejeté en énormes quantités dans l'atmosphère, notamment par des centrales électriques telle que celle de Patnow.

Le dioxyde de soufre est un gaz irritant qui peut se transformer en brouillard d'acide sulfurique. Ceux qui ont été fortement exposés à ses vapeurs peuvent avoir du mal à respirer et souffrir de maladies respiratoires et cardio-vasculaires. Les émissions de ce gaz, principal précurseur des pluies acides, abîment les arbres et les récoltes, acidifient les lacs, attaquent les bâtiments et contribuent à la formation de brouillards polluants.

Les émissions de SO_2 résultent principalement de la combustion de combustibles fossiles contenant du soufre, tels que le pétrole brut et le charbon. Les concentrations de dioxyde de soufre dans l'air ont diminué au cours des deux dernières décennies car, pour produire de l'énergie, nous utilisons davantage de combustibles ne contenant pas de soufre.

Toutefois, contrairement aux pratiques des autres pays européens, les 55 centrales polonaises sont alimentées à 95 % au charbon. Compte tenu de la présence de réserves considérables et de l'absence de potentiel hydroélectrique, la Pologne continuera d'utiliser le charbon dans les prochaines années. Patnow II a pour objectif de démontrer qu'il est possible, en faisant les investissements nécessaires, de construire des unités écologiquement rationnelles qui permettront de diminuer considérablement les émissions.

obstacles auxquels se heurtent les entreprises dans la région ont diminué au cours des trois dernières années, la République slovaque obtenant les meilleurs résultats dans ce domaine.

Investissements de la BERD

Pour répondre aux besoins du marché, la BERD a investi 700 millions d'euros en Europe centrale et dans les États baltes en 2005, contre 964 millions en 2004 et 1,2 milliard en 2003. Cette diminution graduelle de ses investissements est le reflet de la diminution des besoins de financements de la BERD dans cette région où d'autres sources de fonds sont maintenant disponibles. En 2005 la BERD a signé 21 projets, soit un de moins que l'année précédente. L'investissement total de la Banque dans les pays d'Europe centrale et les États baltes depuis 1991 s'élève à 10,6 milliards d'euros.

En 2005, la Pologne a été le premier bénéficiaire de financements de la BERD, avec un investissement total de 340 millions d'euros, répartis entre la plupart des secteurs. Trois projets signés au cours de l'année présentent cependant un intérêt particulier. La Banque a accordé 63 millions d'euros pour financer la construction d'une nouvelle centrale électrique, détenue et gérée par le secteur privé, qui représente une avancée importante vers l'instauration d'un marché concurrentiel de l'énergie (voir page 40).

À Bydgoszcz, la Banque a accepté d'acheter les obligations-recettes émises par la compagnie de l'eau de la ville, à hauteur de 42 millions d'euros, dans le cadre du premier projet de ce type réalisé en Europe centrale. Ce projet, en donnant un exemple de financement de projets d'infrastructure par les marchés financiers, devrait encourager d'autres projets du même type. Le troisième projet concerne le développement d'une chaîne d'hypermarchés modernes et appuie l'expansion en Pologne de Kaufland, chaîne déjà implantée avec succès en Croatie, en République slovaque et en République tchèque.

La BERD a continué d'apporter un appui aux petites entreprises de la région, en élargissant sa coopération avec l'Union européenne. Le mécanisme UE/BERD de financement des PME a consenti 15 nouveaux prêts à des intermédiaires financiers, tels que des sociétés de crédit-bail qui fournissent aux petites entreprises l'assistance dont elles ont grandement besoin.

Une nouvelle initiative, le Programme d'action préparatoire UE/BERD, a été lancée pour fournir des financements aux micro et petites entreprises des nouveaux États membres de l'Union européenne. Le premier établissement participant au programme, Istrobanka, banque de taille moyenne en République slovaque, a obtenu une ligne de crédit de 10 millions d'euros qu'il rétrocédera à des petites entreprises.

En 2005, 29 % des projets signés par la Banque dans la région étaient des prises de participation. La Banque a pris des participations au capital de six fonds de placement, pour un montant de 113 millions d'euros. Quatre de ces fonds ont déjà fait leurs preuves tandis que l'un des nouveaux fonds, le fonds immobilier BPH, investira dans des biens immobiliers de taille moyenne en Pologne.

Les entreprises d'Europe centrale et des États baltes investissent de plus en plus dans des opérations transfrontières comme par exemple, le projet conjoint lancé par un promoteur immobilier lituanien et un grand magasin de bricolage, appartenant à Kesko (Finlande). Le projet finançait l'ouverture, en coopération avec le détaillant biélorusse OMA, de trois magasins de détail modernes à Minsk. La BERD a accordé un prêt de 11 millions d'euros pour ce projet.

Dans le secteur des infrastructures, la BERD apporte un appui à des projets qui favorisent la participation du secteur privé. Elle a par exemple investi 71 millions d'euros dans Véolia Transport (ex-Connex), un grand opérateur des transports publics, afin d'accroître la participation du secteur privé sur le marché du transport des voyageurs (voir page 16). Dans la ville polonaise de Cracovie, la BERD a consenti un prêt syndiqué à l'opérateur des services d'autobus et de tramway MPK afin de moderniser l'infrastructure de base de la ville et de mettre en place un système plus commercial dans le cadre d'un marché de service public à long terme.

En Hongrie, la Banque a accordé, dans le cadre d'un partenariat secteur public-secteur privé, un financement de 32 millions d'euros pour la construction de l'autoroute M6, qui sera construite et gérée par un consortium privé. En Croatie, la BERD a prêté 27 millions d'euros à l'autorité du port de Dubrovnik pour agrandir les installations du port de Gruz et pour aider l'emprunteur à adopter des pratiques commerciales modernes, telles que des procédures transparentes en matière de passation des marchés, avec la participation du secteur privé.

En Croatie, la BERD a également accordé un prêt de 10 millions d'euros à la société VKK, qui appartient à la ville de Karlovac, pour la construction d'une usine de traitement des eaux usées et pour

Investissements de la BERD en 2005

700 millions d'euros

Part dans le total des investissements de la Banque en 2005

16 %

Total des investissements de la BERD depuis 1991

10,6 milliards d'euros

la modernisation du réseau d'égouts. Le projet contribuera à une meilleure rentabilité des services et réduira la pollution des cours d'eau avoisinants. Le financement de la BERD a été complété par un don de 22 millions d'euros consenti par l'Union européenne.

Perspectives

Il est probable qu'au cours des cinq années à venir, la BERD diminuera progressivement la part de ses opérations consacrée à l'Europe centrale et aux États baltes. Ses investissements resteront soumis aux conditions du marché et elle n'accordera de financements que si ceux-ci peuvent produire une valeur ajoutée et ne peuvent être financés par d'autres sources. Selon les prévisions, les investissements de la BERD en Europe centrale tomberont à 550 millions d'euros en 2006.

En 2005, la BERD a approuvé une nouvelle stratégie pour la Croatie, la Hongrie, la Lettonie et la République tchèque. Au cours des deux prochaines années, elle s'efforcera de combler certaines des lacunes dans la transition de ces pays vers une économie de marché pleinement développée. Dans le secteur des entreprises, elle axera ses efforts en priorité sur les petites entreprises et apportera un appui aux entreprises locales et aux sociétés étrangères qui effectuent des investissements transfrontières. Enfin, la Banque continuera d'appuyer des projets qui, du fait de leur ampleur, de leur complexité ou de leur sensibilité politique, appellent sa participation.

Dans le secteur des infrastructures, la BERD contribuera à des projets routiers pour lesquels son savoir-faire en matière de partenariat secteur public/secteur privé apporte un avantage, en complétant les financements accordés par les fonds structurels de l'UE et par la BEI. Elle encouragera les restructurations dans les transports publics qui ont pour objet de fournir de meilleurs services, avec une efficience plus grande. Dans le secteur municipal, elle offrira des produits et des financements novateurs, n'exigeant par la garantie d'État. Enfin, elle promouvra l'efficacité énergétique par des investissements directs ainsi que par l'intermédiaire de structures gérées par des intermédiaires financiers.

La BERD continuera d'apporter un appui aux banques, compagnies d'assurances, sociétés de crédit-bail et fonds de placement locaux. Elle encouragera également le développement des marchés financiers locaux. Elle s'intéressera davantage aux produits comportant des risques plus élevés, tels que divers types de participations au capital ou de prêts assortis d'échéances plus longues. La collaboration avec l'Union européenne dans le cadre de projets d'infrastructures, en particulier dans le secteur municipal et dans le secteur des transports, demeurera un objectif essentiel.

Europe du Sud-Est

En 2005, la perspective de l'adhésion à l'Union européenne s'est rapprochée pour la Bulgarie et la Roumanie tandis que d'autres pays de la région prenaient des mesures dans le même sens. Dans le contexte de sa nouvelle stratégie – qui consiste à mettre l'accent sur les pays situés plus au sud et plus à l'est – la BERD a augmenté la part des financements qu'elle consacre à cette région.

En Bulgarie, des ménages propriétaires de leur maison entreprennent des travaux d'économie d'énergie grâce à une ligne de crédit pour l'habitat financée par la BERD.

03

Climat de l'investissement

En 2005, les pays d'Europe du Sud-Est ont réalisé des progrès sensibles sur la voie de l'intégration à l'Union européenne. Pour la Bulgarie et la Roumanie, l'échéance reste fixée à janvier 2007. Il faut toutefois que la Bulgarie redouble d'efforts pour améliorer le fonctionnement de son système judiciaire et pour combattre efficacement la corruption et que la Roumanie prenne des mesures pour mieux contrôler les aides de l'État et lutter contre la corruption.

L'ex-République yougoslave de Macédoine est devenue pays candidat à l'UE en décembre 2005, sur la recommandation favorable de la Commission européenne. En ce qui concerne la Bosnie-Herzégovine et la Serbie-et-Monténégro, l'Union européenne a estimé que les conditions de démarrage des négociations d'un accord de stabilisation et d'association étaient remplies. L'Albanie a opéré un changement pacifique de gouvernement à la suite des élections parlementaires de juillet, ouvrant la voie à la signature d'un accord de stabilisation et d'association (intervenue en février 2006).

Dans l'ensemble de la région, la stabilité politique et les progrès des réformes structurelles ont continué d'étayer une croissance solide, qui s'est établie à 5 % en 2005, contre 6,5 % en 2004. En Bulgarie et en Roumanie, la croissance a été principalement due à l'augmentation de la consommation privée, alimentée à son tour par la hausse des revenus et par l'expansion du crédit liées au développement des systèmes bancaires. La perspective de l'adhésion à l'Union européenne, les privatisations en cours et, dans le cas de la Roumanie, la forte baisse des taux d'intérêt, ont continué de doper l'investissement. Cependant, les dégâts causés par les inondations de l'été 2005 ont contribué au ralentissement de la production agricole.

La croissance s'est légèrement ralentie en Serbie-et-Monténégro, tombant de 7,2 % en 2004 à 6 % en 2005. La production industrielle a stagné, tandis que le secteur agricole n'a pu retrouver le taux de croissance très élevé enregistré en 2004. L'activité s'est toutefois rapidement développée dans d'autres secteurs, tels que les transports et les services tandis que les exportations ont progressé de 30 à 40 % environ par rapport à 2004. Comme les années précédentes, tous les autres pays de l'Ouest des Balkans – tels que l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine et l'ERY de Macédoine, ont enregistré une croissance solide en 2005.

Le taux d'inflation moyen des pays de la région a encore augmenté en 2005 pour atteindre 5,8 %, contre 5,4 % en 2004. Cette progression est imputable à une forte accélération de l'inflation en Serbie, de 9,5 % en 2004 à 17,5 % à la fin de 2005, imputable surtout à des facteurs tels qu'une dépréciation plus marquée de la valeur nominale de la monnaie, l'introduction de la taxe à la valeur ajoutée en janvier 2005, la hausse des prix administrés et le prix élevé du pétrole. Le taux d'inflation diminue cependant dans la plupart des autres pays de la région. En Roumanie par exemple, l'inflation moyenne est tombée de 12 % en 2004 à 9,2 % en 2005.

En moyenne, les déficits budgétaires des administrations publiques sont restés largement inchangés en 2005, s'établissant à environ 1,6 % du produit intérieur brut (PIB). L'Albanie a enregistré le plus fort déficit de la région, à 3,3 % du PIB. En Bulgarie, le solde consolidé des administrations publiques a été excédentaire pour la troisième année consécutive. Toutefois, la décision d'augmenter le salaire minimum de 25 % en 2004 a suscité de longues discussions avec le Fonds monétaire international (FMI) au sujet du programme en cours au titre de l'accord de confirmation de précaution. Le programme a pu ensuite reprendre son cours normal.

Les autorités roumaines ont conclu un accord initial avec le FMI sur un nouvel objectif de déficit budgétaire, soit 0,7 % du PIB, en 2005. Toutefois, le gouvernement a ensuite porté cet objectif à 1 % du PIB pour pouvoir faire face aux dépenses entraînées par les grandes inondations de l'été 2005 et a décidé d'augmenter les salaires du secteur public. Le FMI a estimé que le pays n'était pas suffisamment disposé à assainir ses finances publiques et, compte tenu d'un certain nombre de facteurs – réticence du gouvernement à appliquer une politique de salaires plus prudente dans le secteur public et à aligner les prix intérieurs du gaz sur les prix mondiaux, et lenteur des réformes structurelles (concernant en particulier l'amélioration des services de chauffage, la réforme du Code du travail et l'application de mesures spécifiques pour combattre la corruption et améliorer la gouvernance) – il a déclaré en octobre 2005 que l'accord de confirmation s'était écarté de la voie tracée.

L'expansion rapide du crédit dans les pays d'Europe du Sud-Est a notamment entraîné la persistance de déficits extérieurs courants élevés, atteignant en moyenne 10,3 % du PIB en 2004 pour ne diminuer que légèrement en 2005 (9 %). Les entrées d'investissements étrangers directs ont toutefois atteint un niveau record, passant de 9,2 milliards de dollars EU en 2004 à 11,6 milliards de dollars EU en 2005. Longtemps restés concentrés en Bulgarie et en Roumanie, ces investissements s'orientent

désormais aussi vers la Serbie-et-Monténégro. L'ERY de Macédoine a diversifié ses sources de financements internationaux en lançant sa première émission en euro-obligations à la fin de 2005.

La mise en œuvre des réformes s'est légèrement ralentie en 2005 dans les pays de la région, à l'exception toutefois de la Serbie-et-Monténégro où d'importants progrès ont été réalisés en ce qui concerne les grandes privatisations, la gouvernance et la restructuration des entreprises, la libéralisation du commerce et du régime des changes, et la réforme bancaire. Une nouvelle loi sur la protection de la concurrence (applicable en Serbie seulement) a été promulguée aux fins de prévenir les distorsions sur le marché local. Ces réformes ont été mises en œuvre en dépit des incertitudes politiques persistantes qui entourent l'avenir de l'Union et le statut définitif du Kosovo. Cependant, la Serbie-et-Monténégro a encore beaucoup à faire pour rattraper les pays les plus avancés de la région.

Des progrès plus modestes ont été réalisés dans les autres réformes de marché. En Bosnie-Herzégovine, les grandes privatisations ont enregistré quelques progrès tandis que la Bulgarie a amélioré le cadre juridique de la politique de la concurrence, conformément à la réglementation de l'UE. Après les élections, le processus de réforme a été relancé et le nouveau parlement bulgare a adopté 55 nouvelles lois et règlements en vue de l'adhésion à l'UE. Dans le même temps, le gouvernement roumain a fait de la lutte contre la corruption une de ses principales priorités.

La Bulgarie et la Roumanie se sont attachées en particulier à moderniser leur cadre réglementaire, conformément à la réglementation de l'UE. En Roumanie, le montant minimum du capital des sociétés à responsabilité limitée et des sociétés par actions a été augmenté et la Bulgarie a promulgué un nouveau code de droit international privé.

Selon les résultats de l'enquête sur le climat des affaires et la performance des entreprises réalisée en 2005 par la BERD et la Banque mondiale, le climat des affaires s'est amélioré au cours des trois dernières années mais les obstacles auxquels se heurtent les entrepreneurs restent en général plus dissuasifs qu'en Europe centrale. Le montant des pots-de-vin versés aux autorités a considérablement diminué dans toute la région, mais les entrepreneurs s'inquiètent toujours de la façon dont certaines lois sont appliquées et de la qualité du système judiciaire. De nombreux entrepreneurs, en particulier dans l'Ouest des Balkans, sont contraints de consacrer un temps considérable à des tractations avec les autorités.

Investissements de la BERD

Les investissements de la BERD en Europe du Sud-Est ont atteint un total de 1,2 milliard d'euros en 2005, contre 1 milliard d'euros en 2004, soit 28 % du total de ses investissements en 2005, contre 25 % en 2004. Au cours de l'année, la Banque a sensiblement accru son appui au secteur des infrastructures et au secteur financier. Au total, elle a signé 41 projets en 2005, contre 38 l'année précédente. Les investissements cumulés de la BERD dans la région depuis 1991 représentent 6,5 milliards d'euros.

Les deux plus avancés des pays candidats à l'adhésion à l'UE – la Bulgarie et la Roumanie – ont bénéficié des financements les plus importants, soit 285 millions d'euros et 500 millions d'euros, respectivement. Ces financements les ont aidés à progresser dans la mise en œuvre des programmes de réformes nécessaires pour préparer leur adhésion, en janvier 2007.

En Roumanie, la BERD a continué d'appuyer la réforme du secteur de l'énergie en participant, avec Gaz de France, à la privatisation du secteur du gaz. Elle a également appuyé de grands projets d'infrastructure, en consentant notamment un prêt

Expérience réussie

Décollage à l'aéroport de Tirana

La piste de l'aéroport Mère Térésa de Tirana, d'une longueur de 2 750 m, a été construite en 1957 avec l'aide de l'Union soviétique. Au départ, cet aéroport, qui se trouve à 27 km de Tirana et à proximité de Durres, le plus important port du pays sur l'Adriatique, était exclusivement un aéroport militaire.

En 1970, la Chine a contribué à la construction d'un terminal civil, mais peu de modifications ont été apportées depuis. De fait, selon un rapport officiel, "les installations civiles de l'aéroport sont loin de répondre aux normes internationales".

Compte tenu des problèmes économiques auxquels le pays s'est trouvé confronté, les investissements nécessaires à la modernisation de l'aéroport n'ont pu être financés avant l'an dernier. En 2005, la BERD a accepté de prêter 21 millions d'euros au consortium des partenaires de l'aéroport de Tirana (TAP), dont le chef de file est la société allemande Hochtief, à l'appui d'un projet de remise en état de 50 millions d'euros. Tirana sera le cinquième aéroport du consortium, après ceux d'Athènes, Düsseldorf, Hambourg et Sydney.

Le consortium a commencé à prendre en charge l'ensemble de l'aéroport en avril 2005, et a rapidement opéré des changements dans le domaine de l'entretien de l'aéroport et de la qualité de la restauration. Il est convenu de payer une redevance de concession au gouvernement albanais, en contrepartie de tous les profits réalisés par l'aéroport.

Le nouvel aéroport sera résolument moderne et pourra rivaliser avec les meilleurs aéroports du monde. Les services de secours et de lutte contre l'incendie qui seront mis en place seront, bien sûr,

conformes aux normes internationales, notamment dans le domaine de la formation du personnel, de l'inspection et des procédures d'urgence.

La première pierre du nouveau terminal a été posée en mai 2005, marquant le démarrage de ce projet qui dotera l'aéroport de l'une des infrastructures les plus modernes du pays, acheminant un million de passagers par an. Le projet de construction comprendra également la construction indispensable d'une nouvelle route de desserte de l'aéroport de sept kilomètres de long.

Dix compagnies aériennes relient déjà Tirana à 15 destinations dans le monde entier. En mars 2006, British Airways a lancé un service reliant trois fois par semaine Londres et Tirana. En annonçant l'ouverture de cette nouvelle ligne, David Roucham, directeur pour l'Europe centrale et orientale et la Méditerranée a déclaré : "nous avons pu observer qu'au cours des cinq dernières années la ville de Tirana a connu une forte expansion et que de nombreux projets de construction sont en cours. Nous savons aussi que de nombreux Albanais habitant Londres souhaiteraient aller en Albanie pour rendre visite à leur famille. Nous pensons qu'il y a là un marché intéressant pour British Airways". La compagnie prévoit de transporter 25 000 passagers sur cette ligne au cours de la première année, un chiffre qui devrait aller croissant.

Selon les prévisions, le nombre de vols transitant chaque jour par l'aéroport devrait passer de 25 aujourd'hui à plus de 65 sur les 20 années de la concession. Le nombre de passagers empruntant l'aéroport est déjà passé de 100 000 en 1992 à plus de 560 000 en 2003.

Le consortium créera 2 650 emplois dans l'aéroport et dans les environs au cours des premières années d'exploitation et 5 000 emplois supplémentaires au cours des deux prochaines décennies. Aujourd'hui, les recettes provenant de l'aéronautique représentent 90 % du revenu de l'aéroport. Les recettes tirées des concessions (loyers, restauration, détaillants et parcs de stationnement) sont plus de dix fois inférieures à la moyenne européenne, ce qui laisse espérer un très fort potentiel de profits après l'ouverture du nouveau terminal en 2007.

L'aéroport présentera un intérêt particulier pour les travailleurs migrants d'Albanie, particulièrement nombreux. Environ 20 % de la population du pays travaille à l'étranger (principalement en Italie). Du fait de cette migration, la population albanaise a diminué de 3 % au cours de la dernière décennie.

Une aide qui vient de loin

L'économie albanaise est fortement tributaire des envois de fonds des travailleurs expatriés – fonds dont plus de la moitié sont transportés par les travailleurs eux-mêmes. Pour l'ensemble de l'Europe du Sud-Est, les envois de fonds par les voies officielles s'élèvent à plus de 15 milliards de dollars EU par an. Si l'on y ajoute les transferts empruntant des voies officieuses, les transferts s'élèvent au total à plus de 15 % du produit intérieur brut de l'Albanie.

Dans les années 90, 25 % des travailleurs albanais ont émigré. On comptait parmi eux la moitié des cadres du pays. Selon l'université de Tirana, la moitié des diplômés quittent le pays, la plupart d'entre eux pour chercher des emplois aux États-Unis ou au Canada. La majeure partie des émigrants se rend toutefois en Grèce et en Italie.

Selon de récentes estimations de la Banque mondiale, les envois de fonds des expatriés aux pays en développement représentaient 167 milliards de dollars EU en 2005. Le slogan de la société Western Union proclame : "Si vous ne pouvez pas y aller, votre argent ira à votre place". En termes économiques, le problème consiste toutefois à placer cet argent dans le système bancaire, en particulier dans un pays comme l'Albanie où 60 % de la population habite dans des zones rurales et n'a pas l'habitude d'utiliser les banques.

Selon Adrian Fullani, gouverneur de la Banque d'Albanie : "Les fonds envoyés par les expatriés sont une des premières sources de financement des pays en développement et il nous faut instaurer un environnement qui permette d'accroître leur impact sur l'ensemble du processus de développement". Jean-Marc Peterschmitt, directeur du service de prêts de la BERD, partage ce point de vue. Pour lui, "il s'agit d'apprendre aux gens à utiliser les banques locales et à ouvrir un compte".

En septembre 2005, la Banque a organisé un séminaire d'une journée sur les fonds d'expatriés, auquel ont participé des fonctionnaires des banques centrales et d'autres institutions financières internationales. Avec l'aide du gouvernement suisse, la Banque mène actuellement des recherches dans ce domaine.

de 144 millions d'euros (en lei roumains) pour la construction de la route de contournement de Constanta. Ce projet comprend la rénovation de 10 ponts sur le Danube et sur le chenal de la mer Noire et les réparations d'urgence qui sont nécessaires pour remettre en état le réseau de routes nationales après les grandes inondations de 2005.

La BERD a signé trois projets municipaux de transports urbains dans les villes d'Arad, de Brasov et de Sibiu – ville choisie comme capitale culturelle de l'Europe en 2007. Les financements de la BERD aideront la ville de Sibiu à moderniser les éléments essentiels de son infrastructure et à adopter des pratiques commerciales dans son système de transports publics. La Banque a également lancé son premier projet de chauffage urbain à l'extérieur de Bucarest en consentant un prêt de 13 millions d'euros (avec une composante en monnaie locale) à la ville de Iasi. Dans le secteur manufacturier, la BERD a aidé à financer la construction d'une grande usine de fabrication d'aggloméré dans le Nord de la Roumanie, qui créera jusqu'à 700 nouveaux emplois.

Une étape importante a été franchie dans la privatisation du secteur bancaire avec la vente d'une participation majoritaire dans BCR, la plus grande banque roumaine, à un investisseur stratégique, la banque autrichienne Erste. Après avoir pris une participation de 25 % dans BCR en 2004, la BERD et la Société financière internationale (SFI) ont aidé BCR à adopter les meilleures pratiques internationales dans le domaine de la gouvernance des entreprises et à fixer des objectifs financiers spécifiques. Ces mesures, qui ont été appliquées avec succès, ont fait de BCR une banque plus solide et plus attrayante pour les investisseurs internationaux. Cela a permis au gouvernement roumain de céder sa participation de 38 %, en même temps que la participation de la BERD et de la SFI, pour un montant de 3,8 milliards d'euros.

Pour aider la Bulgarie à appliquer son programme de réformes, la BERD a fait plusieurs grands investissements dans ce pays, en particulier dans le secteur de l'énergie, dont le plus important est un prêt de 114 millions d'euros à la compagnie d'électricité Maritza-Est I pour la construction d'une nouvelle centrale de 600 MW, alimentée au lignite. La Banque a également appuyé la privatisation de deux compagnies de distribution d'électricité desservant le Nord-Est de la Bulgarie.

Parmi les projets d'efficacité énergétique figure un prêt de 18 millions d'euros à un fabricant local de pâte à papier, Svilosa, afin de financer la modernisation de ses installations dans le domaine de l'environnement et de l'efficacité énergétique ainsi que l'expansion de la production (voir page 21).

La Banque a également ouvert une ligne de crédit de 50 millions d'euros pour financer des prêts d'efficacité énergétique dans le secteur résidentiel, cofinancée par des dons du Fonds international d'appui au déclassement de la centrale de Kozloduy. Cette ligne de crédit fait suite à un projet similaire lancé l'an dernier dans le secteur industriel.

Dans l'Ouest des Balkans, la BERD a continué d'investir dans l'ensemble de la région et de coordonner ses activités avec d'autres institutions financières internationales présentes. Elle a sensiblement accru ses investissements en Serbie-et-Monténégro et maintenu leur montant à un niveau proche de celui de l'année 2004 en Albanie et Bosnie-Herzégovine. Toutefois, dans l'ERY de Macédoine, ses financements ont légèrement diminué.

En 2005, la BERD a investi 195 millions d'euros en Serbie-et-Monténégro, à l'appui de 16 projets. Ces investissements traduisent l'évolution réussie de son portefeuille de prêts vers le secteur privé, à l'appui d'entreprises diverses. Dans le secteur financier, les banques locales ont bénéficié d'un mécanisme de crédit hypothécaire, de lignes de crédit en faveur des petites entreprises et de prises de participation.

Pour faciliter les réformes dans le secteur des infrastructures en Serbie-et-Monténégro, la BERD a accordé des financements aux services de navigation aérienne afin d'améliorer la sécurité aérienne, au gouvernement monténégrin pour la mise à niveau du réseau routier régional, et à la direction des routes serbes pour la modernisation de l'autoroute reliant Belgrade et Novi Sad. La BERD a continué de coordonner étroitement ses activités avec la Banque européenne d'investissement (BEI), l'Union européenne et la Banque mondiale, pour garantir que ces financements aillent aux projets d'infrastructure essentiels qui auront le plus grand impact sur le processus de transition.

En Bosnie-Herzégovine, avec de nouveaux engagements de 108 millions d'euros, la BERD est, pour la deuxième année consécutive, le plus grand pourvoyeur de prêts au pays. Ces opérations comptent un projet ferroviaire essentiel qui offrira un service de fret fiable aux entreprises et le financement de travaux de modernisation d'une aciérie dans le domaine de l'efficacité énergétique et de l'environnement (Mittal Steel, Zenica). Par ailleurs un prêt a été accordé à Nasicecement pour la construction d'une briqueterie à l'extérieur de Sarajevo.

Investissements de la BERD en 2005

1,2 milliard d'euros

Part dans le total des investissements de la Banque en 2005

28 %

Total des investissements de la BERD depuis 1991

6,5 milliards d'euros

En Albanie, la Banque a financé trois projets d'un montant total de 60 millions d'euros, notamment un investissement de 35 millions d'euros pour la mise à niveau d'un tronçon de la liaison routière Nord-Sud et un investissement de 21 millions d'euros pour l'amélioration des installations de la nouvelle aérogare de l'aéroport de Tirana, qui représente le premier projet réalisé sous les auspices d'un partenariat secteur public-secteur privé dans ce pays (voir page 48).

En ERY de Macédoine, le principal investissement de la BERD a été un prêt de 25 millions d'euros à Mittal Steel Skopje pour accroître l'efficacité énergétique des aciéries, pour financer le fonds de roulement et pour faciliter la poursuite de l'intégration régionale dans le secteur de l'acier. Mittal Steel, qui a racheté les deux aciéries de Skopje en 2004, a ainsi ranimé un secteur crucial de l'économie qui serait resté stagnant sans son intervention.

Le Programme de redressement des entreprises et le Programme de consultants locaux, qui finance des services de conseil aux entreprises locales, ont mené de nombreuses activités dans la région (voir page 29). En 2005, 60 projets ont été lancés dans le cadre du premier programme et 247 dans le cadre du second. Le Programme de consultants locaux a ouvert un nouveau bureau au Kosovo. Les opérations réalisées dans les régions rurales et les projets environnementaux ont également reçu une aide importante. Depuis 1991, les investissements de la BERD dans le cadre de ces deux programmes s'élèvent à 225 millions d'euros.

Perspectives

La BERD a l'intention de déployer une part croissante de ses activités en Europe du Sud-Est. Elle financera en priorité des projets ayant une orientation régionale et renforçant les liaisons économiques régionales – par exemple des projets d'électricité, de transport, d'aide aux échanges commerciaux, d'intégration régionale des entreprises privées et de développement au plan régional des activités des institutions financières. La Banque a également pour objectif d'intensifier sa coopération avec les autorités locales, en particulier dans le domaine des services municipaux.

En Bulgarie et en Roumanie, la BERD continuera de financer des projets dans les secteurs de l'infrastructure et de l'énergie, en particulier des opérations de transfert d'entreprises publiques au secteur privé et de commercialisation des compagnies d'électricité. Elle s'efforcera de développer ses prêts en monnaie locale et d'encourager la création de marchés financiers locaux. Elle apportera plus particulièrement un appui aux entreprises locales pour les rendre plus compétitives afin de les préparer à l'entrée dans l'Union européenne.

Dans l'Ouest des Balkans, la BERD a pour objectif d'accroître son appui au processus de privatisation. Elle continuera de financer des projets d'infrastructure essentiels qui présentent des avantages évidents pour le processus de transition. Elle donnera la priorité aux projets ayant une dimension régionale importante, consentira des prêts aux conditions du marché aux municipalités et facilitera les restructurations dans les secteurs de l'énergie et des transports. Elle continuera de collaborer avec la BEI et l'Union européenne dans ces secteurs en ciblant les projets municipaux et les projets favorisant les liaisons régionales. Dans le secteur financier, elle s'attachera notamment à mettre en place un mécanisme UE/BERD de financement des petites entreprises dans l'Ouest des Balkans.

CEI occidentale et Caucase

La vigueur de la demande intérieure a contribué à une nouvelle année de forte croissance en 2005. La BERD a doublé ses investissements en Ukraine et consacré une part croissante de ses financements aux autres pays de la région, qui comprend quatre de ses pays d'opérations les plus pauvres.

À la verrerie Gostomel de Kiev, la construction d'un nouveau four, financée par la BERD, devrait permettre d'augmenter la production.

04

En 2005, l'Arménie a ouvert la voie en matière de réformes.

Climat de l'investissement

La croissance est restée soutenue en 2005 dans les pays de la CEI occidentale (Bélarus, Moldova et Ukraine) et dans les pays du Caucase (Arménie, Azerbaïdjan et Géorgie) à la faveur de la forte demande intérieure, mais elle a légèrement diminué dans certains pays par rapport à 2004.

C'est l'Ukraine qui a connu le ralentissement le plus sensible. Le taux de croissance est tombé de 12,1 % en 2004 à 2,4 % en 2005 par suite de la brusque contraction de la demande extérieure d'acier et d'autres métaux et du repli des investissements, dus aux incertitudes persistantes entourant le climat des affaires et la situation politique. Les nouveaux dirigeants élus à la fin de 2004 ont poursuivi les réformes entreprises par le gouvernement précédent et affirmé leur engagement envers la démocratie, l'économie de marché et l'intégration européenne. Plusieurs étapes ont été franchies sur la voie de l'adhésion à l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Dans le secteur bancaire, l'Ukraine a aboli les pesantes réglementations qui exigeaient que tous les investissements soient effectués uniquement en monnaie locale et transitent par des comptes bancaires nationaux. À la faveur des améliorations du cadre réglementaire, l'investissement étranger et les prêts au secteur privé ont progressé. La vente, en toute transparence, des aciéries de Kryvorizhstal a établi une nouvelle norme en matière de privatisation des actifs de l'État et a dissipé certaines des inquiétudes sur le climat des affaires. En dépit des progrès réalisés, les réformes menées dans d'autres domaines ont été plus lentes que prévu.

En 2005, les pays du Caucase ont enregistré une croissance rapide, particulièrement l'Azerbaïdjan dont le taux de croissance a doublé, passant de 10,2 % en 2004 à 20 % en 2005 à la faveur de l'accroissement de la production pétrolière et de la hausse des prix du pétrole. En Arménie, la forte expansion du secteur de la construction et des services et les bonnes récoltes ont continué d'alimenter une croissance vigoureuse (13,9 % en 2005). Le taux de croissance de la Géorgie (7,5 %) reflète une amélioration remarquable dans le secteur industriel à la suite des récentes privatisations. La croissance est également restée vigoureuse au Bélarus et en Moldova.

Le taux d'inflation est resté élevé, atteignant 10 % en moyenne, dans l'ensemble de la région, à l'exception de l'Arménie où il n'a été que de 0,6 %. La maîtrise de l'inflation exigera une gestion prudente des recettes issues des exportations de pétrole. En outre, l'expansion rapide du crédit pose un nouveau défi en matière de politique monétaire et de contrôle bancaire dans de nombreux pays. Au Bélarus, le taux d'inflation a considérablement diminué, tombant à 10,6 %, soit un niveau comparable à celui des autres pays de la région. Ce résultat est certes imputable au resserrement de la politique monétaire et à la stabilité du taux de change, mais aussi au contrôle des prix des denrées de base et des tarifs des services publics.

En 2005, l'Arménie a montré le chemin des réformes, continuant de progresser dans le domaine des grandes privatisations et des réformes bancaires et renforçant sa politique de la concurrence. Elle a mis en place un nouveau fonds d'assurance des dépôts, alimenté par des contributions obligatoires des banques nationales, et adopté une loi rendant obligatoire la notification de transactions financières dépassant un certain seuil afin de lutter contre le blanchiment d'argent. Toutefois, les partis d'opposition et des observateurs indépendants ont contesté les résultats du référendum national de novembre 2005 sur les grandes réformes constitutionnelles, ce qui soulève certaines inquiétudes en ce qui concerne la possibilité de tenir les prochaines élections parlementaire et présidentielle dans la transparence et l'équité.

La Géorgie a fait des progrès appréciables sur la voie de la transition en 2005. L'élection, à la fin de 2003, d'un gouvernement démocratique et acquis à l'ouverture des marchés s'est traduite par un certain nombre de réformes au cours des deux dernières années, notamment dans le domaine des grandes privatisations et de la restructuration et gouvernance des entreprises, y compris l'adoption d'une nouvelle loi sur la sécurité des transactions. En Azerbaïdjan, les progrès sur la voie de la transition ont été plus lents, bien que le pays ait récemment accepté de se conformer aux obligations de l'Article VIII des statuts du Fonds monétaire international et ait pris quelques mesures en vue d'adhérer à l'OMC. Une commission spéciale a également été créée pour lutter contre la corruption.

En Moldova, à l'approche des élections nationales de 2005, le gouvernement a réduit ses interventions dans l'économie et adopté d'importantes réformes dans le domaine de la gouvernance et de la restructuration des entreprises. Comme en Géorgie et en Ukraine, ce tournant politique a marqué pour la Moldova le début d'une adhésion plus ferme à la démocratie, aux réformes de marché et à l'intégration sur le marché mondial.

En revanche, le Bélarus ne semble guère s'ouvrir au pluralisme politique ni progresser sur la voie d'une démocratie garante des droits fondamentaux. Seuls quelques progrès limités ont été réalisés en matière de réformes structurelles et un vaste programme de réformes reste nécessaire.

Dans l'ensemble de ces pays, il reste beaucoup à faire pour améliorer le climat des affaires. L'enquête BERD/Banque mondiale de 2005 sur le climat des affaires et la performance des entreprises montre que des progrès ont été réalisés dans certains domaines alors que l'on constate une régression dans d'autres. Les entreprises du Bélarus notent par exemple que le climat des affaires s'est amélioré au cours des trois dernières années, mais à partir d'un niveau très bas et tandis que l'État continue d'intervenir régulièrement dans les affaires.

En revanche, en Arménie et en Azerbaïdjan, les entreprises qui ont répondu à l'enquête ont déclaré que les obstacles à l'activité avaient augmenté au cours des mêmes années. Dans ces deux pays, les entreprises ont indiqué qu'elles devaient payer des pots-de-vin de plus en plus importants et que leurs dirigeants devaient passer de plus en plus de temps avec les pouvoirs publics pour résoudre des problèmes de réglementation.

Investissements de la BERD

Les investissements de la BERD dans les pays de la CEI occidentale et du Caucase ont atteint 931 millions d'euros en 2005, soit une augmentation de 332 millions d'euros par rapport à 2004. Cette région attire une part croissante des financements de la BERD au fur et à mesure que celle-ci donne une priorité accrue aux pays situés plus à l'est. En 2005, la Banque a consacré 22 % du total de ses investissements à ces six pays, contre 14 % en 2004. Le nombre de projets signés au cours de l'année a presque doublé, passant de 18 en 2004 à 34 en 2005. Depuis le début de ses opérations, en 1991, la Banque a investi au total 3,7 milliards d'euros dans cette région.

Quatre des pays du groupe (Arménie, Azerbaïdjan, Géorgie et Moldova) bénéficient de l'Initiative de la Banque en faveur des pays aux premiers stades de la transition, qui s'adresse aux pays d'opérations les plus pauvres (voir page 14). Cette initiative est financée par le Fonds pour les pays aux premiers stades de la transition, auquel contribuent plusieurs donateurs. Ce fonds opère dans la région parallèlement à d'autres programmes d'aide, y compris ceux de la Communauté européenne et des États-Unis. Les financements accordés par la BERD ont augmenté en 2005 dans les quatre pays relevant de l'Initiative.

Expérience réussie

Financement de nouvelles opérations en Ukraine

Si vous avez eu l'occasion d'acheter des produits pharmaceutiques en Ukraine, il est probable qu'ils aient été livrés par Laona, société de distribution locale créée par quatre amis, étudiants à l'Université de Kiev. Lorsque les réseaux de distribution se sont effondrés, au début des années 90, ils ont financé leurs études en livrant les médicaments aux pharmacies dans des boîtes en carton.

L'opération a si bien réussi que, moins de deux ans après, ils avaient lancé une société de distribution en gros, Alba Ukraine. Cette société, qui a été l'une des rares compagnies pharmaceutiques à survivre à la crise des changes de 1998, a étendu ses activités à tout le pays et créé douze filiales. En 2000, elle était devenue le principal distributeur en gros de l'Ukraine.

Pour maintenir sa situation de leader sur le marché et poursuivre son expansion, la société a décidé en 2000 de rechercher des financements. C'est alors que la BERD et Euroventures Ukraine entrent en scène.

Euroventures Ukraine est sur le point de recevoir un financement de 21 millions d'euros, sous forme d'une participation au capital souscrite par la BERD, représentant un tiers du montant estimatif total du projet. Euroventures Ukraine a pris la suite du Fonds de post-privatisation Euroventures Ukraine, parrainé par la BERD. Ces fonds ont pour objectif de fournir des capitaux à des entreprises privées locales pour les aider à financer l'expansion de leurs activités (et bien évidemment, de dégager des rendements positifs pour leurs investisseurs).

Dans le cas de Laona, l'injection de capital a permis d'achever la construction d'un entrepôt répondant aux normes les plus récentes, de lancer une nouvelle chaîne de production, d'améliorer les conditions de stockage et les services aux clients. La participation du Fonds ne s'est pas limitée au financement. L'un des directeurs du Fonds siège au conseil d'administration et contribue activement à gérer la société selon des normes internationales. À la fin de 2006, Laona espère que sa part de marché atteindra 15 % et son chiffre d'affaires 169 millions d'euros.

"La collaboration avec Euroventures Ukraine a été extrêmement précieuse, nous transférant des compétences qui nous ont permis, dans un court laps de temps, d'acquérir de nouveaux avantages compétitifs et de conforter les avantages existants" a indiqué Vladimir Dzhus, qui est l'un des fondateurs de l'entreprise et aujourd'hui directeur adjoint du conseil de surveillance de Laona.

Le Fonds a également pris une participation dans Anthousa, chaîne de supermarchés dont le capital est détenu par Furschet, dont le premier magasin a ouvert pendant la crise des changes de 1998. Furschet est devenu maintenant un empire commercial, qui ne vend pas seulement des denrées alimentaires et des objets ménagers dans ses 47 magasins situés dans tout le pays, mais qui produit également des légumes, des raviolis, de la confiture et des confiseries sous sa propre marque. La société gère ses propres boulangeries et a même créé un service de livraison à domicile en ligne. Elle est aujourd'hui, par son chiffre d'affaires (estimé à 203 millions d'euros en 2004), la seconde chaîne de supermarchés d'Ukraine,

Cette croissance a été financée en 2002 en partie par une prise de participation de deux millions d'euros du Fonds Euroventures Ukraine. Depuis lors, la société a créé environ 9 000 nouveaux emplois.

Le nouveau Fonds a pour objectif de diversifier ses sources d'investissement. L'approche pragmatique de son nouveau directeur et la très grande compétence des membres de l'équipe de gestion aideront à créer des entreprises privées viables et attireront donc des investissements étrangers, montrant ainsi l'exemple aux entreprises naissantes du pays et des régions avoisinantes.

Le défi de l'efficacité énergétique

L'année a démarré par un hiver très froid en Ukraine, mettant plus que jamais en évidence les problèmes liés à l'inefficacité énergétique chronique du pays. L'économie ukrainienne dépense près de sept fois la quantité d'énergie utilisée en Europe occidentale par point de produit intérieur brut. Il n'est pas surprenant que cette inefficacité pèse lourdement sur l'économie du pays et, bien entendu, sur l'environnement.

Cette dépense énergétique s'explique en partie par la rigueur du climat et par les besoins de l'industrie lourde ukrainienne mais aussi par la dépendance quasi-totale du pays à l'égard de dispositifs énergétiques inefficaces datant de l'ère soviétique, qui sont encore utilisés dans tous les logements, les hôpitaux, les écoles et les usines. Bien que le prix de l'énergie ait augmenté au cours des dernières années, il demeure subventionné, de sorte que les Ukrainiens ne sont pas conscients de la valeur de la précieuse énergie qu'ils utilisent.

Selon Vasyl Bogatyr, de la Société Ukrainian Energy Service Company (UkrESCO), société par actions créée en 1998 dans le cadre d'une co-entreprise entre la BERD et l'Union européenne et contrôlée en majorité par l'État, "l'Ukraine pourrait diminuer de moitié le volume de gaz qu'elle importe aujourd'hui, principalement de la Russie et du Turkménistan (soit 70 % de son approvisionnement), mais il faudrait des dizaines de milliards de dollars pour réparer toutes les fuites".

En 2005, la BERD s'est engagée à apporter un soutien à des projets d'efficacité énergétique en Ukraine, avec un prêt de 9 millions d'euros à UkrESCO pour le financement de nouveaux projets respectueux de l'environnement, conçus et réalisés par la société. À ce jour, UkrESCO a lancé 19 projets d'économies d'énergie, allant de l'installation de systèmes de cogénération à la remise en état de chaufferies.

En Ukraine, premier bénéficiaire avec 529 millions d'euros, les financements de la BERD ont doublé en 2005, principalement dans les secteurs des transports, des agro-industries, des banques, des fonds d'investissement, de l'énergie et des infrastructures municipales. À titre d'exemple, la BERD a financé la construction d'un tronçon de route qui reliera Kiev à la frontière occidentale de l'Ukraine ainsi que celle d'une ligne de transport d'électricité à haute tension qui permettra d'améliorer l'approvisionnement de la région d'Odessa. Elle a également fait un investissement dans deux fonds de placements privés qui prendront des participations dans le capital de moyennes entreprises, leur procurant ainsi des fonds propres dont elles ont grandement besoin, et a financé le développement d'une chaîne de stations service.

La BERD a redoublé d'efforts pour mettre en place un mécanisme de prêts directs aux municipalités ukrainiennes et a signé son premier investissement dans le secteur municipal sans garantie de l'État pour un projet de modernisation des services d'eau à Dnipropetrovsk. Elle a continué d'accorder des financements à UkrESCO pour des projets d'efficacité énergétique (voir page 57) et a relancé les discussions avec le nouveau gouvernement ukrainien dans le cadre du groupe sur l'énergie et du groupe de travail sur les transports afin d'aider le pays à opérer des réformes dans les deux secteurs.

Au Bélarus, la BERD limite rigoureusement ses activités au développement du secteur privé et ne finance aucun projet étatique, ce pays n'ayant guère progressé dans la mise en œuvre des principes démocratiques et des réformes de marchés (et ne respectant donc pas les obligations qui lui incombent en vertu de l'Article 1 de l'Accord portant création de la Banque). En 2005, la Banque a signé quatre projets d'investissement dans le secteur privé, pour un montant total de 32 millions d'euros. Parmi ces projets, figuraient l'appui à un détaillant régional du bricolage pour lui permettre d'entrer sur le marché de Minsk, en croissance rapide, et le financement d'une brasserie locale, Olivaria, qui existait déjà avant l'ère soviétique.

En Moldova, la BERD a signé un nombre record de projets au cours de l'année dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays aux premiers stades de la transition, à l'appui de nombreux petits projets. Huit projets ont été signés en 2005, d'un montant total de 21 millions d'euros, parmi lesquels une prise de participation dans une société agro-industrielle et un projet visant à développer l'appui de la BERD aux micro entreprises par l'intermédiaire d'un prêt à la société rurale de financement.

Dans le Caucase, l'investissement de la BERD est passé de 296 millions d'euros en 2004 à 350 millions d'euros en 2005, dont 245 millions d'euros pour des projets en Azerbaïdjan. Parmi les principaux projets, on peut citer l'amélioration de la route Bakou-Samour, l'exploitation du gisement de gaz et de pétrole de Shah Deniz et la construction du gazoduc du Sud du Caucase. Toutefois, conformément à sa nouvelle stratégie pour l'Azerbaïdjan, la BERD a sensiblement augmenté le nombre des projets entrepris et leur ampleur, en mettant à profit les instruments disponibles au titre de l'Initiative en faveur des pays aux premiers stades de la transition et en encourageant la diversification de l'économie. Des mécanismes de cofinancement ont été négociés avec deux banques locales pour l'octroi de prêts à des entreprises locales moyennes tandis que le financement de micro entreprises a fortement progressé grâce à l'augmentation du nombre de banques et d'autres établissements spécialisés qui rétrocèdent les prêts de la BERD.

En Arménie, la BERD a signé des projets pour un montant total de 18 millions d'euros, étoffant ainsi sensiblement son portefeuille de prêts dans le pays. Des sociétés locales d'énergie renouvelable et de mines d'or ont bénéficié de petits prêts tandis que trois participations ont été prises, dans le cadre du Mécanisme d'investissement direct, dans des industries locales et des sociétés de services financiers. Des mécanismes de cofinancement ont été institués en collaboration avec deux banques locales.

À la faveur de l'amélioration sensible du climat des affaires qui a suivi la Révolution des roses en 2003, la BERD a augmenté ses investissements en Géorgie, avec sept projets d'un montant total de 87 millions d'euros. Trois de ces projets ont financé des prises de participations dans des agro-industries locales. Il convient en particulier de noter le prêt de la BERD (associé à un don) à l'appui d'un projet de transports publics à Tbilissi.

La BERD a continué d'apporter une aide aux petites entreprises de la CEI occidentale et du Caucase dans le cadre du Programme de redressement des entreprises et du Programme de consultants locaux (voir page 29). 16 projets ont été lancés en 2005 au titre du premier programme, avec un financement du Fonds d'aide aux pays aux premiers stades de la transition et de donateurs bilatéraux. 320 projets, également financés par le Fonds, ont été lancés dans le cadre du second programme. Un nouveau bureau du Programme de consultants locaux a été ouvert en Moldova. Les deux programmes continuent

Investissements de la BERD en 2005

931 millions d'euros

Part dans le total des investissements de la Banque en 2005

22 %

Total des investissements de la BERD depuis 1991

3,7 milliards d'euros

d'apporter une aide aux régions rurales et ont lancé un nouveau programme "transfrontières" dans le Caucase et une initiative en faveur des femmes entrepreneurs. Depuis 1991, la BERD a investi au total 78 millions d'euros pour financer les activités de ces deux programmes.

Perspectives

En 2005, la BERD a approuvé une nouvelle stratégie pour l'Ukraine, avec pour objectif d'accroître ses investissements dans des projets d'infrastructures, de transports et d'efficacité énergétique. Le volume de ces investissements dépendra du succès des mesures prises par l'Ukraine pour améliorer le climat des affaires et pour entreprendre des réformes, comme par exemple la mise en place d'un régime fiscal cohérent et d'une justice véritablement indépendante. La Banque cherchera à améliorer les pratiques des entreprises qu'elle finance et à développer les financements en monnaie locale, suivant la démarche adoptée dans d'autres pays de la région.

Au Bélarus, la BERD continuera de s'attacher à développer le secteur privé et à financer des micro et petites entreprises par l'intermédiaire du réseau, en expansion, des banques privées. Elle cherchera également à créer un établissement de microfinancement spécialisé qui pourra bénéficier aux entrepreneurs de toutes les régions du pays.

En 2005, la BERD a approuvé une nouvelle stratégie pour la Moldova, qui reste le pays le plus pauvre d'Europe. Cette stratégie définit un certain nombre de problèmes auxquels il est nécessaire de s'attaquer. La Moldova doit réduire l'ingérence de l'État, renforcer les autorités chargées de la réglementation et simplifier son système juridique. À l'appui des micro, petites et moyennes entreprises, la BERD augmentera le nombre des lignes de crédit qu'elle consent aux banques locales, qui les rétrocèderont ensuite. Elle continuera également d'aider les entreprises dans tous les secteurs et, notamment, d'investir dans des projets d'infrastructure visant à corriger le déséquilibre entre la capitale et les régions, en particulier dans les zones rurales.

Dans sa nouvelle stratégie pour l'Azerbaïdjan, lancée en 2005, la BERD a reconnu qu'en dépit des réels progrès réalisés au cours des deux dernières années, le pays reste confronté à des difficultés considérables. Elle a l'intention de poursuivre les grands projets déjà entrepris dans le secteur de l'énergie et d'encourager la diversification des activités au-delà du secteur pétrolier et gazier. Elle continuera à promouvoir la concurrence dans le secteur bancaire et fera des investissements ciblés pour améliorer les infrastructures.

Dans les trois pays du Caucase, la BERD s'efforcera d'améliorer le climat de l'investissement par son dialogue avec les autorités concernées. En Géorgie, l'une des priorités de la Banque sera de poursuivre son appui à des projets municipaux tandis qu'en Arménie, elle cherchera à renforcer le secteur financier et à développer son soutien aux petites entreprises.

Russie

L’excédent budgétaire de la Russie a presque triplé en 2005, le pays continuant de bénéficier de l’augmentation des prix des ressources naturelles. Par ses investissements, la BERD a contribué à la diversification de l’économie et au développement du secteur privé.

À Moscou, la pharmacie Prostor est l’une des nombreuses entreprises qui ont bénéficié de prêts du Fonds pour les petites entreprises de Russie.

05

En 2005, les réserves internationales de la Banque centrale ont atteint un niveau record.

Climat de l'investissement

La croissance de l'économie russe a légèrement diminué, de 7,1 % en 2004 à 6,4 % en 2005 à la suite d'un fort ralentissement de la production industrielle, dont le taux de croissance est tombé de 7,4 % en 2004 à 4 % en 2005. La progression de la production et des exportations de pétrole s'est fortement ralentie. L'investissement a également marqué le pas malgré une certaine reprise au cours du second semestre. Ce ralentissement a été compensé par l'augmentation des prix du pétrole.

À la faveur des nouvelles hausses du prix mondial des principaux produits exportés par la Russie, les recettes publiques sont restées florissantes. Au premier semestre, l'excédent budgétaire consolidé a atteint 33,5 milliards de dollars EU, soit trois fois le montant enregistré pour le même semestre de 2004. Selon les estimations préliminaires, l'excédent budgétaire de l'année 2005 devrait dépasser 7 % du produit intérieur brut (PIB) alors que l'objectif initial était de 1,5 %.

Les avoirs du fonds de stabilisation ont augmenté, pour atteindre 43 milliards de dollars EU à la fin de 2005, cela en dépit des 15,1 milliards de dollars EU utilisés pour rembourser une partie de la dette envers le Club de Paris (40 milliards de dollars EU). Les autorités du pays ont également remboursé la totalité de la dette de la Russie envers le Fonds monétaire international, soit 3,3 milliards de dollars EU. L'inflation a légèrement diminué, l'indice des prix à la consommation s'établissant à 10,9 % à la fin de 2005, contre 11,7 % à la fin de 2004. Cette évolution s'explique par l'augmentation des entrées de liquidités et l'expansion de la masse monétaire, ainsi que par la hausse des prix réglementés, tels que les tarifs des services publics.

À la faveur du prix élevé des ressources naturelles, l'excédent du compte courant s'est établi à environ 12 % du PIB en 2005 tandis que les réserves internationales de la Banque centrale atteignaient 182 milliards de dollars en fin d'année, soit un nouveau niveau record. En dépit des incertitudes politiques qui subsistent, les entrées brutes d'investissements étrangers directs (IED) dans le secteur non-financier ont atteint, selon les estimations de la Banque centrale, le chiffre record de 16,7 milliards de dollars EU tandis que le solde des transactions extérieures du secteur privé a été positif sur l'ensemble de l'année.

Au cours de l'année écoulée, l'intervention de l'État dans l'économie et la centralisation de la prise de décision se sont également accrues. Le champ d'action du secteur privé s'est rétréci lorsque l'État a repris le contrôle de Gazprom (et des diverses banques et sociétés de médias du groupe), de Gutabank et de la totalité des actifs de la compagnie pétrolière Ioukos. La libéralisation du marché a également subi un revers lors de la vaste campagne, menée de façon sélective, par les autorités fiscales pour recouvrer les impôts non payés. Par ailleurs, de hauts responsables de l'État ont été nommés aux conseils d'administration d'entreprises publiques tandis que la réglementation a été renforcée dans les secteurs que les autorités considèrent comme "stratégiques".

Le maintien de la robuste performance macroéconomique et les liquidités abondantes, résultant d'entrées importantes de capitaux, ont partiellement compensé l'impact négatif de ces mesures sur le climat des affaires. Les trois principaux instituts de notation privés ont classé les titres émis par la Russie parmi les titres de première qualité tandis que les marchés internationaux de capitaux s'ouvrent de plus en plus aux sociétés et aux banques russes. Toutefois, le retour de la confiance tient peut-être davantage à la flambée des prix du pétrole qu'aux réformes institutionnelles.

Dans le domaine des réformes administratives, les progrès ont été mitigés tandis que la réforme judiciaire s'est ralentie. Plusieurs sources indiquent que la corruption reste un problème systémique, ainsi que l'ont souligné nombre de ceux qui ont répondu à l'enquête sur le climat des affaires et la performance des entreprises réalisée en 2005 par la BERD et la Banque mondiale. Des progrès sensibles ont cependant été effectués en matière de réforme du secteur bancaire au cours de l'année. En avril, les autorités ont adopté une nouvelle stratégie bancaire, un système d'assurance des dépôts a été mis sur pied et les banques sont désormais tenues de se conformer aux normes internationales pour la communication de leurs données financières.

Une nouvelle loi sur les concessions vise à stimuler l'investissement privé dans les infrastructures et à garantir l'utilisation effective des actifs détenus par les États et les municipalités. Des sociétés de renseignements commerciaux ont été mises en place pour promouvoir une plus grande stabilité et crédibilité sur le marché financier russe. Enfin, une nouvelle loi sur les zones économiques spéciales, adoptée en 2005, a pour objectif d'accorder aux entreprises opérant dans des régions spécifiques des conditions avantageuses, notamment l'exemption des droits de douane frappant les produits manufacturés importés.

Investissements de la BERD

En 2005, la BERD a investi dans 39 projets en Russie, pour un montant de 1,1 milliard d'euros, ce qui représente 26 % du total de ses investissements au cours de l'année – soit une légère diminution par rapport à 2004. Les engagements cumulés en Russie s'élèvent donc à 7,2 milliards d'euros. En 2005, les décaissements bruts ont atteint 681 millions d'euros.

L'une des principales innovations financières de l'année a été le lancement, en mai 2005, de la première émission d'obligations en roubles de la Banque, qui a permis de lever 5 milliards de roubles (140 millions d'euros) pour le financement de prêts à long terme, sans risque de change, pour des projets russes. La première émission d'obligations lancée sur le marché russe par un emprunteur international a été rendue possible par la création du *Moscow Prime Offered Rate* (taux directeur de Moscou), qui établit un indice de référence du marché monétaire transparent pour les prêts bancaires. La demande de prêts en roubles a fortement augmenté depuis et la Banque prévoit donc de lancer une nouvelle émission d'obligations sur le marché russe en 2006.

Dans le cadre de son mandat, la BERD a continué d'axer ses investissements sur le développement du secteur privé russe et, comme toujours, les projets qu'elle finance ont permis de mobiliser un important volume d'investissements étrangers complémentaires. Elle a également conservé son rôle de chef de file dans l'organisation de syndicats de cofinancement apportant son appui aux emprunteurs pour une large gamme de projets.

Dans le secteur manufacturier, la BERD a participé à la première opération de Toyota Motor Corporation en Russie, investissant 24 millions d'euros dans une usine de montage en construction dans la banlieue de St Pétersbourg (voir page 64). Cette participation concrétise l'engagement qu'elle a pris de contribuer à la diversification de l'économie russe. La Banque a également apporté un appui au premier investissement majeur effectué en Russie par le plus grand groupe d'aluminium mondial en consentant un prêt de 25 millions d'euros pour la remise en état de deux aciéries régionales acquises par Alcoa.

Expérience réussie

Un nouvel élan pour l'industrie automobile russe

Il va sans dire que certaines des automobiles fabriquées en Russie ont connu des jours meilleurs. Il n'est pas rare de voir des Russes arrêtés sur le bord de la route, plongeant la tête sous le capot de leur voiture pour constater à leur grand désespoir que leur chère Lada, relique de l'ère soviétique, a finalement rendu son dernier soupir.

Avec leur carrosserie datant de 1966, les premières Ladas, construites par Fiat, étaient jadis pour leurs propriétaires, qui avaient parfois attendu 10 ans pour les acquérir, un symbole de réussite sociale. Mais elles sont aujourd'hui davantage un objet de musée qu'un moyen de transport.

C'est pourquoi la mise en service, dans la banlieue de St Pétersbourg, de la nouvelle usine Toyota respectueuse de l'environnement, dans laquelle la BERD a pris une participation à hauteur de 24 millions d'euros, est fort opportune.

Aujourd'hui, 157 Russes sur 1 000 seulement possèdent une voiture, chiffre bien inférieur à la moyenne polonaise, qui est de 250. Tout cela va peut-être changer lorsque la première berline Toyota Camry, considérée comme l'une des voitures les plus fiables des dernières années, sortira des chaînes de montage à la fin de l'année 2007.

Le Président Vladimir Poutine a chaleureusement accueilli Toyota Russie et son investissement de 156 millions d'euros à St Pétersbourg, en se félicitant de la création d'au moins 500 nouveaux

emplois et en insistant sur la contribution importante de la BERD. “J’aimerais souligner le rôle de la BERD, notre partenaire à long terme, qui prend une participation de 20 % dans ce projet”, a déclaré le Président l’année dernière, lors de la présentation du projet à la presse.

Selon les analystes, Toyota Russie, dont le capital est détenu en totalité par la Toyota Motor Corporation, deuxième géant mondial de l’automobile, a judicieusement choisi le moment de démarrer la production en Russie de façon à pouvoir s’implanter sur un marché qui devrait connaître une rapide expansion et représenter 29 milliards d’euros par an en 2010. L’usine devrait initialement produire 20 000 Camry par an, et sa capacité pourrait atteindre à terme 200 000 véhicules, au fur et à mesure de l’expansion de l’usine à la faveur de nouveaux investissements.

À la suite des récentes baisses des droits de douane perçus sur l’importation de pièces détachées, le coût de construction de la Camry en Russie devrait être considérablement inférieur au coût actuel qui est de 31 000 dollars EU, y compris un droit d’importation de 25 %. Toutefois, en dépit de ce droit, le concessionnaire moscovite de Toyota a vendu 46 000 voitures importées en 2004, soit presque le double de l’année précédente.

Selon les prévisions, les Russes devraient rechercher dans les années à venir des voitures d’un prix allant de 10 000 à 20 000 dollars EU. Par conséquent, la Camry, qui coûtera environ 21 000 dollars EU, se trouve bien placée sur le segment supérieur du marché.

Il est manifeste que Toyota établira des normes élevées en matière d’ingénierie, de gestion et de pratiques industrielles, que les autres entreprises sur le marché intérieur chercheront à émuler. Selon Tokuichi Uranishi, vice-président de Toyota, “En montrant aux autres sociétés la réussite de Toyota, nous espérons créer un climat favorable, qui attirera de nouveaux investissements en Russie et contribuera à la croissance économique du pays ainsi qu’à l’expansion du marché automobile et du secteur de la construction automobile”.

La BERD a déjà investi 364 millions d’euros dans le secteur de la construction automobile russe. Le projet Toyota est le second investissement effectué par la Banque au cours des quatre dernières années en Russie dans une usine de construction automobile entièrement nouvelle.

Une référence pour l’industrie automobile

Le géant de l’automobile créé en 1933 sous le nom de Toyoda Automatic Loom dispose actuellement d’usines dans 26 pays, d’un réseau de vente dans plus de 140 pays et emploie plus de 260 000 salariés dans le monde entier. En 2004, les ventes d’automobiles ont atteint 164 milliards de dollars EU.

Depuis l’introduction en 1970 du système de production de Toyota, la société est connue pour son rôle de pionnier et son efficience. Nombre des pratiques industrielles de Toyota (telles que *kaizen, jidoka, heijunka* et le système des flux tendus) sont devenues des normes du secteur.

Le *kaizen* ou “amélioration continue” est un processus qui vise à opérer progressivement des améliorations de faible ampleur afin d’éliminer les gaspillages coûteux en enseignant aux travailleurs les compétences dont ils ont besoin pour améliorer le processus. Le *jidoka* ou “automatisation à visage humain” consiste à effectuer le montage avec un souci de qualité, ce qui exige que tous les travailleurs arrêtent la production chaque fois qu’ils ont des raisons de penser que la qualité se trouve compromise.

Le système *heijunka* ou “lissage de la planification de production” est un processus de suivi du volume et du mix produits qui vise à éliminer toute opération de production qui ne serait pas nécessaire. Dans le système des flux tendus, tous les secteurs de production sont prêts à chaque instant à passer à l’étape suivante pour s’adapter aux variations de la demande du client.

Après avoir relevé la barre en ce qui concerne le processus de production dans le secteur automobile, Toyota se trouve maintenant à la pointe en matière de normes environnementales. La société est, par exemple, le premier constructeur automobile à s’être lancé dans la fabrication de masse des voitures hybrides, ces véhicules de l’avenir, respectueux de l’environnement, fonctionnant à la fois à l’aide d’une batterie rechargeable et au carburant.

En 2005, la BERD a innové en lançant sa première émission obligataire en roubles.

Dans le secteur des infrastructures, 2005 a été l'année de l'achèvement de la construction de l'usine de traitement des eaux usées du Sud-Ouest de St Pétersbourg, inaugurée par les présidents de la Russie et de la Finlande et par le premier ministre suédois. Cinquante millions de riverains de la Mer Baltique bénéficieront de ce projet international qui permettra de réduire les quantités d'eaux usées non traitées qui se déversent dans cette mer. La BERD a accordé un prêt de 35 millions d'euros, affectés spécialement aux travaux de construction, pour ce projet dont le coût total s'élève à 138 millions d'euros. En 2005, elle a également accordé un prêt de 20 millions d'euros pour la construction d'une usine similaire, située au Nord de St Pétersbourg. Un prêt de 9 millions d'euros a été accordé pour un projet de modernisation des systèmes de chauffage et d'adduction d'eau de la ville de Sourgout (Sibérie). Il s'agissait du premier projet financé par la première émission d'obligations en roubles de la BERD.

Dans le secteur de l'énergie, la BERD a consenti un prêt en roubles équivalant à 147 millions d'euros à la société des réseaux fédéraux, qui a le monopole du transport d'électricité en Russie, dans le cadre de l'appui qu'elle apporte à la vaste réforme du secteur de l'électricité, lancée en 2001. Le projet permettra d'accroître considérablement les quantités de courant transportés de la Sibérie et de l'Oural, régions de l'Est du pays, à destination de la Russie centrale et d'améliorer l'approvisionnement en électricité de la région du Caucase.

En outre, la Banque a consenti un prêt en roubles équivalant à 85 millions d'euros à Mosenergo, la plus grande société de production d'électricité russe. Ce prêt est principalement destiné à la modernisation des usines qui fournissent du chauffage et de l'électricité à Moscou et à la région environnante (voir page 19). Ces deux projets contribueront à réduire les pertes et à accroître la qualité et la fiabilité de l'approvisionnement, problème capital dont la gigantesque panne d'électricité qui a paralysé Moscou et la région environnante en mai 2005 donne la mesure.

Dans le secteur financier, la BERD collabore actuellement avec 35 établissements financiers en Russie, dont quelques-unes des plus grandes banques nationales. En 2005, elle a fourni un appui au secteur sous forme de prêts et de participations ainsi que par le biais d'un certain nombre de mécanismes de financements novateurs.

Parmi les innovations financières de l'année 2005, la BERD a participé à une opération de titrisation avec la banque russe Standard (voir page 15), a consenti un prêt en monnaie locale équivalant à 44 millions d'euros à la Promsvyazbank et a syndiqué un prêt à un établissement de crédit hypothécaire, la banque DeltaCredit. Elle a également appuyé le développement du secteur hypothécaire résidentiel par le biais d'un prêt de 27 millions d'euros à la Rosbank et d'une ligne de crédit de 43 millions d'euros visant à aider les petites banques à offrir des produits hypothécaires, en particulier dans les régions.

La BERD a continué d'investir dans les banques, en prenant notamment une participation au capital de la Banque Hansa, en appuyant le rapide

Investissements de la BERD en 2005

1,1 milliard d'euros

Part dans le total des investissements de la Banque en 2005

26 %

Total des investissements de la BERD depuis 1991

7,2 milliards d'euros

développement des banques Sibacadembank et Center-Invest et en contribuant à l'augmentation de leur capital. Elle a également accordé des prêts à de nouvelles banques partenaires régionales à Vladivostok, Ekaterinbourg et Kazan. La possibilité d'obtenir des prêts de la BERD libellés en roubles a été un élément décisif pour ces banques dont les petits clients n'ont généralement pas de recettes en devises fortes.

La BERD a poursuivi son appui au secteur des micro et petites entreprises (MPE) par l'intermédiaire du Fonds pour les petites entreprises de Russie qui, à ce jour, a décaissé plus de 290 000 prêts, d'un montant total supérieur à 2,2 milliards d'euros. Le Fonds est financé par la BERD et par des dons des pays du G-7, de la Communauté européenne et de la Suisse. Avec l'aide du Fonds, plus de 270 succursales et guichets de banques, dans 144 villes couvrant toute la Russie, ont ouvert des services spécialisés dans le financement des MPE.

Les petites entreprises bénéficient en outre de financements accordés dans le cadre du Programme de redressement des entreprises et du Programme de consultants locaux de la BERD qui opèrent dans le Nord-Ouest et l'extrême-orient russes. En 2005, dix projets ont été lancés dans le cadre du premier programme, et 99 dans le cadre du second. Dans le Nord-Ouest de la Russie, le Programme de consultants locaux concentre ses activités d'appui dans des zones situées à la périphérie de St Pétersbourg, tandis que dans l'extrême-orient russe, le programme opère à Vladivostok, mais aussi à Sakhaline et à Khabarovsk.

Perspectives

La BERD demeure résolue à aider la Russie à progresser sur la voie d'une économie de marché efficiente et à faciliter son intégration dans l'économie mondiale. À cet égard, la modernisation, la restructuration et la diversification de l'économie russe restent des objectifs prioritaires. Enfin la Banque s'attache aussi à promouvoir la mise en œuvre de réformes plus vastes, par ses investissements et dans le cadre de son dialogue avec les autorités sur les politiques publiques. Selon les prévisions, les investissements de la BERD en Russie devraient s'élever à 1,2 milliard d'euros en 2006.

Informer les autorités des conditions en matière d'investissement, améliorer la gouvernance des entreprises, encourager la transparence, renforcer la concurrence et favoriser une conduite éthique dans les affaires, sont autant d'actions importantes qui contribueront à la mise en œuvre du programme de réformes de la Russie.

Parmi tous ces enjeux, certaines activités bénéficieront d'une attention particulière. Il s'agit du renforcement du système financier, de l'intensification de l'appui aux énergies renouvelables – financement d'installations hydrauliques clés et aide à l'élaboration d'un cadre réglementaire des énergies renouvelables. Renforcer les opérations de la BERD dans les régions reste une priorité de premier rang. À cet égard, la BERD prévoit d'ouvrir un bureau local dans la ville de Samara en 2006 et un autre dans le Sud de la Russie.

Asie centrale

En dépit de la forte croissance enregistrée en 2005, plusieurs pays d'Asie centrale doivent encore mener des réformes majeures pour parvenir à la stabilité économique et démontrer qu'ils adhèrent fermement aux pratiques démocratiques. Par ses investissements et son dialogue avec les autorités nationales, la BERD s'est efforcée d'appuyer les réformes et d'intensifier la coopération régionale.

Avec l'aide d'un prêt de la BERD, K-Mobile étend la couverture de son réseau au Kazakhstan en offrant des services de haute qualité.

06

Le climat des affaires en Asie centrale reste un problème aigu.

Climat de l'investissement

En 2005, la croissance économique de l'Asie centrale a été vigoureuse. C'est le Kazakhstan qui a obtenu le meilleur résultat dans ce domaine, avec une croissance de 9,4 %, identique à celle de l'année précédente. L'assouplissement de la politique budgétaire et les liquidités abondantes résultant des prix élevés du pétrole ont stimulé la consommation intérieure et l'investissement. À la fin de l'année, le Président Nazarbayev a été réélu pour un nouveau mandat de sept ans.

Au Tadjikistan, la progression de l'économie a été plus lente qu'au cours des années précédentes. La hausse du produit intérieur brut réel (PIB), qui avait dépassé 8 % au cours de chacune des cinq années précédentes, a été de 6,1 % en 2005. Alors que la demande intérieure a été dopée par la hausse des salaires et par l'augmentation des envois de fonds des expatriés, le ralentissement de la croissance est imputable à une forte contraction de la production de coton et à une diminution de la production d'électricité.

Selon les estimations du Fonds monétaire international (FMI), le taux de croissance du PIB réel a atteint 9,6 % en 2005 au Turkménistan, dopé par les prix élevés des hydrocarbures et par les programmes d'investissement public. Cependant, de fortes incertitudes demeurent en ce qui concerne la véritable situation macro-économique du pays du fait de l'absence de transparence dans la collecte des données.

En République kirghize, selon des estimations préliminaires, la croissance aurait été légèrement négative, s'établissant à – 0,6 %, pour l'ensemble de l'année. Cette contre-performance s'explique en grande partie par les turbulences politiques de mars 2005 et par la baisse programmée de la production de la mine d'or de Kumtor. À la suite du départ forcé du Président Akayev en mars, le nouveau gouvernement se trouve confronté à la lourde tâche de rétablir la confiance dans les institutions publiques, confiance indispensable à la reprise rapide de la croissance.

La croissance s'est également ralentie en Ouzbékistan où de fortes pressions inflationnistes et de nouvelles restrictions en matière de convertibilité de la monnaie ont mis en évidence la nécessité de corriger les déséquilibres macroéconomiques. L'usage inconsidéré et disproportionné de la force à l'encontre de civils à Andijan en mai 2005, dont font état plusieurs rapports, y compris celui du Haut-commissaire aux droits de l'homme des Nations Unies en date du 12 juillet 2005, est un grave sujet de préoccupations pour la BERD. La communauté internationale a exhorté le Gouvernement de l'Ouzbékistan à autoriser une enquête indépendante sur les violences perpétrées à Andijan.

Alors que, d'une façon générale, les pays d'Asie centrale ont bien amorcé leur stabilisation macroéconomique, plusieurs d'entre eux continuent d'enregistrer des déficits budgétaires élevés. Le Kazakhstan a été le seul pays à enregistrer, pour la cinquième année consécutive, un excédent budgétaire de 0,7 % du PIB en 2005, toutefois entamé par l'augmentation des dépenses sociales et des salaires de la fonction publique. La République kirghize et le Tadjikistan ont appliqué une politique budgétaire plus restrictive, conformément aux engagements pris envers le FMI dans le cadre des programmes de trois ans en cours. Seul

le Kazakhstan a réussi à attirer des volumes d'investissements étrangers directs importants, atteignant un milliard de dollars EU en 2005, mais sensiblement inférieurs au niveau de 2004 (5,5 milliards de dollars EU).

En matière de réformes structurelles, les progrès sont restés limités en 2005. Au Tadjikistan, la plupart des petites privatisations ont été menées à bien et l'État ne détient plus que des entreprises stratégiques ou des sociétés connaissant des difficultés financières, et donc peu attrayantes pour le secteur privé.

L'Ouzbékistan a adopté de nouvelles réglementations sur les prêts et autres transactions en devises entre résidents ouzbeks et non-résidents, qui donnent à la Banque centrale de larges pouvoirs de contrôle.

Selon les résultats de l'enquête BERD/Banque mondiale de 2005 sur le climat des affaires et la performance des entreprises, le climat de l'investissement reste hautement problématique. De nombreux entrepreneurs se plaignent de la corruption bien que, si l'on compare les résultats de l'enquête à ceux de l'enquête réalisée il y a trois ans, sa fréquence et son ampleur soient en diminution.

En 2005, le Kazakhstan a annoncé plusieurs mesures pour lutter contre la corruption, tandis que la République kirghize a ratifié la Convention des Nations Unies contre la corruption. Le contrôle étatique de l'économie reste marqué au Turkménistan, mais il est difficile d'estimer l'étendue des problèmes que rencontrent les entreprises, dans la mesure où l'enquête mentionnée plus haut n'a pu être réalisée.

Investissements de la BERD

En 2005, la BERD a investi 349 millions d'euros en Asie centrale, contre 316 millions d'euros en 2004, ce qui représente 8 % du total de ses investissements au cours de l'année, soit le même pourcentage qu'en 2004. Le principal pays bénéficiaire a été le Kazakhstan (280 millions d'euros), suivi par l'Ouzbékistan (35 millions d'euros), le Tadjikistan (18 millions d'euros), la République kirghize (15 millions d'euros). La BERD a investi dans 16 projets, soit deux de plus que l'année précédente.

Les investissements de la BERD ont financé en grande partie le développement du secteur privé, contribuant à créer des emplois et à réduire la pauvreté. La Banque est la première institution financière internationale de la région où elle a investi, au total, 2,3 milliards d'euros depuis 1991.

En 2005, la BERD a continué d'œuvrer avec les gouvernements de la région afin d'intensifier la coopération régionale et d'améliorer le climat de l'investissement, notamment par l'intermédiaire d'organisations telles que le Conseil des investisseurs étrangers au Kazakhstan et dans le cadre de discussions menées avec les autorités nationales et locales dans l'ensemble de l'Asie centrale. En République kirghize, la BERD a lancé un programme de formation judiciaire.

Au Kazakhstan, tous les investissements de la Banque en 2005, à une exception près, sont allés à des sociétés privées. Au nombre des grands projets signés au cours de l'année figurent un prêt de 42 millions d'euros à l'appui d'un projet de téléphonie mobile et un prêt de 45 millions d'euros pour le financement de l'achèvement de la construction d'une nouvelle ligne de transport

Expérience réussie

La Perle de l'Asie centrale

Souvent appelé "Perle de l'Asie centrale", le lac Issyk-Koul en République kirghize, célèbre pour ses magnifiques paysages, est l'un des plus grands lacs de montagne du monde. Issyk-Koul signifie "lac chaud" car ce lac ne gèle jamais en hiver, bien qu'il se trouve à 1 700 m d'altitude.

Cette région, étape sur la Route de la Soie dès le VI^{e} siècle avant notre ère, possède certains des sites archéologiques les plus anciens du monde. On y trouve notamment d'importants bijoux scythes en bronze et en or.

La région du lac, du fait de son altitude élevée et des 200 kilomètres qui la séparent de Bichkek, la capitale, a été longtemps considérée comme l'une des zones les plus inaccessibles du pays. Elle est devenue aujourd'hui une station touristique populaire, desservie par l'aéroport de Tamchi, qui a enfin été ouvert aux vols civils en 2003.

Cette zone touristique protégée (les Marais de Ramsar) est généralement considérée comme l'un des plus beaux sites mondiaux, notamment à cause de la couleur changeante de l'eau du lac, qui passe du bleu au vert. Pendant des décennies, cette belle région a eu la faveur des touristes, notamment des randonneurs et cavaliers venant de Sibérie, du Kazakhstan, de l'Ouzbékistan et, bien sûr, de la République kirghize. Depuis quelques années, le nombre de touristes occidentaux est en forte augmentation.

La station de Raduga (Arc-en-ciel) se trouve sur la rive Nord du lac et a été aménagée par Invest-Raduga. Cette société a acheté la station en 2003, pour 85 000 euros, et a rapidement achevé la première phase de développement, avec la construction de 70 chalets modernes, d'un restaurant, de deux cafés, d'une piscine en plein air, de courts de tennis et d'installations sportives permettant des activités qui complètent celles qui se déroulent au bord du lac, telles que la voile, le surf, l'aviron, la plongée sous-marine et la pêche.

Les nouveaux chalets ont été rapidement vendus aux familles locales – pour 60 % à des Kirghizes et 40 % à des Kazakhs. Après la première phase des travaux, le nombre de fournisseurs locaux a fortement augmenté, ce qui a eu l'avantage d'offrir un marché plus concurrentiel pour l'achat de matériaux de base ainsi qu'un meilleur choix de fournisseurs pour la nourriture, les excursions et l'équipement.

En 2005, la BERD a financé la seconde phase du développement de la station. Pour ce premier investissement dans le secteur touristique kirghize, la Banque a accordé un prêt de 5 millions d'euros afin d'aider Invest-Raduga à financer un projet d'expansion de 14 millions d'euros. Le projet comprenait la construction de 98 nouveaux chalets au bord du lac, la remise en état de 36 appartements destinés à la vente et la construction d'un nouvel hôtel de 44 chambres. Ces nouveaux aménagements devraient permettre d'attirer un nombre encore plus grand de touristes dans la région au cours des années à venir.

Ainsi que l'a indiqué Viktor Kryltsov, principal entrepreneur du projet et client de longue date de la BERD en République kirghize, "Nous sommes fiers des aménagements réalisés à Raduga, où les nouvelles habitations et installations ont été construites avec des matériaux naturels locaux" et, a-t-il ajouté, "l'importance que la BERD accorde au respect des normes de construction, et en particulier à leur impact sur l'environnement, rejoint tout à fait notre philosophie en matière d'architecture et de construction".

Renaissance de la route de la Soie

À bien des égards, la Route de la Soie a marqué la naissance de la mondialisation. Entre l'an 200 avant notre ère et son abandon progressif il y a environ 700 ans, cette route, qui allait bien au-delà des frontières de l'Asie, a joué un rôle unique en matière de commerce international, de religion et de politique. Son impact a été tel qu'il a marqué le développement des civilisations du monde entier.

Les marchands qui transportaient la soie et d'autres marchandises du Japon et de la Chine vers Rome, puis reprenaient le chemin inverse, se lançant dans un périple incroyablement long et dangereux, ont établi des postes commerciaux multiculturels presque partout où ils s'arrêtaient. Dans ces postes, des tribus venant de régions jusqu'alors inaccessibles d'Asie centrale se mélangeaient à des négociants arabes, chinois et indiens, à des aventuriers russes et à des guerriers huns. Un grand nombre des marchés qui se sont créés le long de cette route existent encore aujourd'hui, vendant des chameaux, des chevaux, de la soie, du jade, de l'or, des plantes exotiques, de la porcelaine, des épices, des tissus, du fer, du bronze et du verre.

Aujourd'hui, après un long sommeil, la Route de la Soie renaît. Avec les nouvelles possibilités d'accès à la Chine et aux confins de l'ancienne Union soviétique, les touristes se pressent maintenant sur les pas de Marco Polo. Des centaines d'agences de voyages du monde entier offrent des excursions dont le parcours, souvent à cheval ou à pied, emprunte la Route de la Soie, traversant certains des plus beaux sites d'Asie centrale. Ce nouveau tourisme de l'ère post-soviétique a bien sûr pour effet de stimuler les économies locales comme l'avait fait jadis la Route de la Soie.

Les échanges reprennent également. Le commerce d'articles de consommation et de produits de l'industrie lourde entre la Chine et les pays de l'ex-Union soviétique continue de se développer à un rythme accéléré. Les vestiges de l'ancienne Route de la Soie sont aujourd'hui un lieu de commerce international avec tous les avantages qui en découlent.

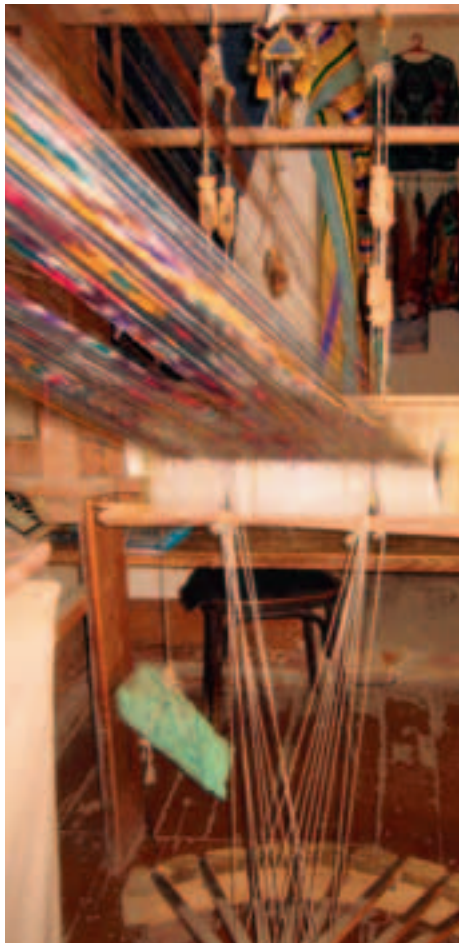

La BERD a cherché à renforcer la coopération régionale et à améliorer le climat de l'investissement.

d'électricité, qui permettra d'acheminer le courant excédentaire dont dispose le Nord du Kazakhstan vers les régions plus peuplées du Sud du pays.

Les investissements dans le secteur financier sont restés un élément important des activités de la BERD au Kazakhstan ; la Banque a en effet continué de soutenir le commerce d'importation et d'exportation dans le cadre de son Programme d'aide aux échanges commerciaux, et de financer des micro, petites et moyennes entreprises. Elle a également accordé des financements à d'autres établissements financiers, tels que les sociétés de gestion d'actifs, d'assurances et de prêts hypothécaires.

Le secteur agricole a bénéficié de l'extension du Programme de reçus de stockage céréalier qui permet aux agriculteurs d'emprunter contre la garantie de stocks de céréales conservés dans des entrepôts sûrs. Par l'intermédiaire de trois banques locales opérant dans le cadre de ce programme, la BERD a accordé des prêts de 60 millions d'euros à des agro-industries et à des négociants en céréales. Elle a également consenti un prêt de 10 millions d'euros à la Kazkommertsbank qui le rétrocèdera aux agriculteurs souhaitant louer du matériel agricole tel que des moissonneuses-batteuses ou des tracteurs.

Trois pays d'Asie centrale (Ouzbékistan, République kirghize et Tadjikistan) bénéficient de l'Initiative de la BERD en faveur des pays aux premiers stades de la transition, qui a été lancée en 2004 afin d'aider ses pays d'opérations les plus pauvres.

En République kirghize, les transactions signées par la BERD ont été beaucoup plus nombreuses qu'en 2004. Parmi elles figure le premier projet signé dans le cadre du Mécanisme d'investissement direct, qui consent des prêts à des entreprises moyennes se trouvant dans des régions où il n'existe pas d'intermédiaires financiers. La BERD a également signé son premier projet dans le cadre du Mécanisme de cofinancement de prêts de taille moyenne, qui accorde des financements conjoints aux banques locales qui les rétrocèdent à des entreprises, locales elles aussi.

Dans le cadre de son programme de microfinancement, la BERD a ouvert ses deux premières lignes de crédit à des institutions non bancaires – Bai Tushum et Finca – spécialisées dans l'octroi de prêts aux emprunteurs n'ayant pas accès à d'autres sources de financement. Le 30 000e prêt du programme a été signé en 2005 tandis que le montant des décaissements a dépassé 42 millions d'euros. Le programme a bénéficié de financements de la Suisse, des États-Unis et du Taipei chinois et d'un cofinancement de la Société financière internationale.

Au Tadjikistan, la BERD a signé six projets en 2005, soit une nette progression par rapport à 2004, principalement pour des prêts à des micro et petites entreprises et pour des projets de commerce international. Elle a également accordé un prêt à la compagnie aérienne nationale du Tadjikistan pour un projet qui financera le remplacement d'une partie de sa flotte vieillissante par des avions occidentaux modernes, ce qui aidera le pays à établir des liens économiques plus étroits avec le reste du monde.

En Ouzbékistan, depuis juillet 2005, la BERD ne finance plus que des activités du secteur privé. Cette mesure a été prise face à la lenteur des progrès réalisés dans l'application de l'article 1 de l'Accord portant création de la BERD, en vertu duquel les pays s'engagent à promouvoir la démocratie et l'économie de marché. La Banque a signé quatre projets du secteur privé en 2005, parmi lesquels un prêt pour la mise en place d'une usine textile moderne, deux projets d'agro-industrie et un projet de télécommunications.

Dans toute l'Asie centrale, à l'exception du Turkménistan, la BERD a continué d'aider les petites entreprises dans le cadre du Programme

Investissements de la BERD en 2005

349 millions d'euros

Part dans le total des investissements de la Banque en 2005

8 %

Total des investissements de la BERD depuis 1991

2,3 milliards d'euros

de redressement des entreprises (PRE) et du Programme de consultants locaux (PCL), tous deux financés par des donateurs (voir page 29). En 2005, quinze projets ont été lancés dans le cadre du premier programme et 252 projets dans le cadre du second, parmi lesquels des projets environnementaux et des projets touristiques. L'ouverture d'un nouveau bureau du PCL en République kirghize et de quatre nouveaux bureaux provinciaux devrait permettre d'aider les entreprises opérant dans les zones rurales. Depuis 1991, la BERD a investi 40 millions d'euros dans le cadre de ces deux programmes.

Depuis plusieurs années, la BERD s'inquiète de l'insuffisance des progrès réalisés par le Turkménistan sur la voie de la démocratie pluraliste et de l'économie de marché. Depuis l'adoption, en 2002, de la stratégie de la Banque pour le Turkménistan, les autorités n'ont guère démontré qu'elles étaient résolues à appliquer les principes de l'Article 1. La BERD restreint donc ses activités au financement de petites et moyennes entreprises du secteur privé. En 2005, la Banque a signé un projet dans le secteur textile.

Perspectives

La BERD s'attachera à développer la coopération régionale, en collaborant étroitement avec la Banque asiatique de développement, le FMI, la Banque mondiale et les principaux donateurs. Par ses investissements, elle continuera d'appuyer des projets visant à améliorer la transparence, l'intégrité, la gouvernance des entreprises et la mise en place d'une réglementation effective dans l'ensemble de la région. Selon les prévisions, les investissements de la BERD en Asie centrale devraient atteindre 300 millions d'euros en 2006.

Au cours des années suivantes, la BERD a l'intention d'accroître la part des financements qu'elle consacrera à l'Asie centrale. Elle œuvrera avec les gouvernements de la région pour abaisser les barrières tarifaires, améliorer le climat de l'investissement et encourager la diversification économique, au-delà des secteurs pétrolier et gazier.

Au Kazakhstan, la BERD s'attachera à appuyer les petites entreprises, le commerce extérieur, le secteur des agro-industries, les infrastructures des transports et des municipalités. Dans le secteur financier, elle s'efforcera de resserrer ses liens avec les banques partenaires tout en stimulant la concurrence par une collaboration avec de petits établissements financiers.

En 2005, la BERD a adopté de nouvelles stratégies de pays pour l'Ouzbékistan et le Tadjikistan. Au Tadjikistan, elle a l'intention d'augmenter ses financements au secteur privé afin de renforcer le secteur bancaire et de s'attaquer à des goulets d'étranglement qui paralysent des infrastructures essentielles, telles que la distribution d'eau et le transport aérien. Ces projets seront réalisés dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays aux premiers stades de la transition.

La nouvelle stratégie pour l'Ouzbékistan constate que ce pays a réalisé quelques progrès sur le plan économique au cours des deux dernières années, mais non sur le plan politique. De ce fait, la Banque continuera de financer exclusivement le développement du secteur privé et d'appuyer les réformes qui lui permettraient de mener normalement ses opérations en Ouzbékistan. Toutefois, les projets en cours d'exécution dans le secteur public seront maintenus.

Pour ce qui est du Turkménistan, compte tenu des circonstances, la BERD continuera de limiter ses activités au financement des petites et moyennes entreprises et à des projets ayant pour objectif d'améliorer le climat de l'investissement pour les entrepreneurs privés.

Évaluation des activités de la BERD

En soumettant ses projets à une évaluation, la BERD cherche à tirer les enseignements de l'expérience et à améliorer la sélection et la conception de ses futures opérations. En 2005, 83 % des opérations évaluées par la Banque ont eu un impact sur la transition allant de *satisfaisant* à *excellent*. Au cours de la période 1996–2005, plus de 50 % des projets évalués ont obtenu la note *satisfaisant* ou *très satisfaisant.*

07

Graphique 1 Impact sur la transition des projets de la BERD, 1996-2005

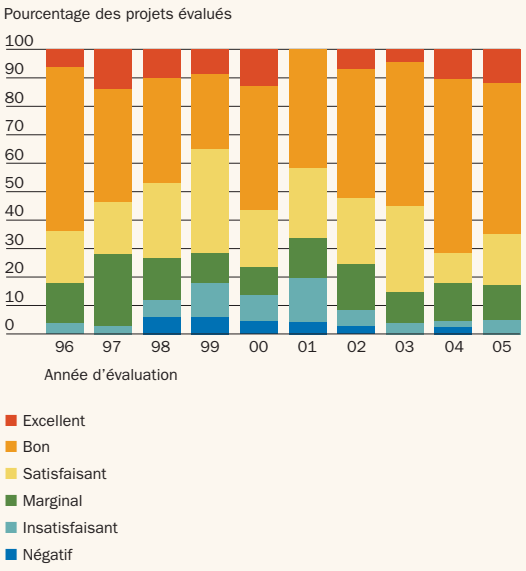

Graphique 2 Impact cumulé sur la transition des projets de la BERD, 1996-2005

Évaluation indépendante

Le Département d'évaluation des projets de la BERD (DEP), organe indépendant du Département des opérations bancaires, est chargé d'évaluer les opérations de la Banque. Depuis 2005, le DEP rend compte directement au Conseil d'administration de la Banque. Il cherche à déterminer dans quelle mesure les opérations de la BERD ont atteint leurs objectifs et sont conformes au mandat de la Banque. Les enseignements tirés de l'évaluation permettent d'améliorer la sélection et la conception des opérations à venir. Les projets sont généralement évalués un à deux ans après la fin des décaissements.

Impact des activités de la BERD sur la transition

Dans l'évaluation de l'impact d'une opération sur la transition, le DEP considère son impact sur le secteur et sur l'ensemble de l'économie et mesure cet impact selon les mêmes critères que ceux que la Banque applique à la sélection et à l'approbation de ses projets. Il apprécie dans quelle mesure le projet a favorisé la privatisation, développé les compétences, encouragé la concurrence et facilité l'expansion des marchés. D'autres aspects importants concernent la contribution du projet à la réforme institutionnelle, à l'amélioration du fonctionnement des marchés et à l'établissement de nouvelles normes en matière de conduite des affaires et de gouvernance des entreprises ainsi que son effet de démonstration pour d'autres projets.

Pendant la période 1996-2005, le DEP a évalué 470 opérations. 54 % d'entre elles ont obtenu la note *bon* ou *excellent* pour leur impact sur la transition, et 23 % la note *satisfaisant* (voir graphique 1).

En 2005, seulement 17 % des projets évalués ont reçu une note d'impact sur la transition allant de marginal à négatif, soit un pourcentage semblable à celui des deux années précédentes. Il semble qu'il y ait eu une amélioration graduelle au cours des quatre dernières années. Il se peut, toutefois, qu'ayant subi le contrecoup de la crise financière russe de l'année 1998, les opérations évaluées en 2000-2001 n'aient pu atteindre pleinement les résultats escomptés en matière de transition. La majorité des opérations évaluées depuis 2001, en particulier les projets du secteur privé, ont été approuvées après 1998 et il est donc peu probable qu'elles se soient heurtées aux mêmes difficultés.

En 2005, la proportion des projets ayant reçu une note allant de *satisfaisant* à *excellent* était de 83 %. Le graphique 2 présente les résultats cumulés de l'impact sur la transition des projets de la BERD de 1996 à 2005. Il montre que le pourcentage de projets ayant obtenu une note positive pour leur impact sur la transition reste stable, à environ 75 %.

Résultats d'ensemble des projets de la BERD

Pour son évaluation, le DEP attribue à chaque projet une note globale. Cette dernière donne un poids considérable à l'impact sur la transition, mais tient également compte d'autres indicateurs, tels que la réalisation des objectifs du projet, les résultats financiers, la performance environnementale et l'additionnalité (aptitude de la Banque à compléter des sources de financement privé sans s'y substituer).

Au cours de la période 1996-2005, 57 % des projets évalués ont obtenu la note *satisfaisant* ou *très satisfaisant* (voir graphique 3). Les résultats obtenus semblent s'être régulièrement améliorés depuis 2001 mais le pourcentage des projets *satisfaisants* peut varier considérablement d'une année à l'autre (atteignant par exemple 73 % en 2004, mais seulement 46 % en 2001).

Graphique 3 Classement des résultats d'ensemble des projets évalués de la BERD, 1996–2005

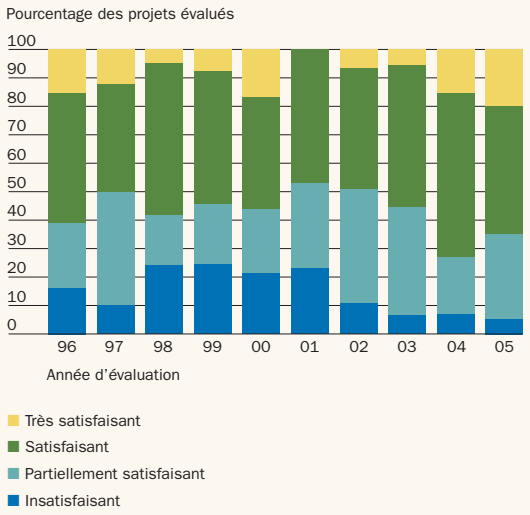

Les enseignements tirés de l'évaluation permettent d'améliorer la sélection et la conception des opérations à venir.

La proportion des projets ayant obtenu la note globale *satisfaisant* ou *très satisfaisant* est bien inférieure au pourcentage de projets ayant reçu une note allant de *satisfaisant* à *excellent* pour leur impact sur la transition (85 % en 2005). Cet écart s'explique en partie par les notes plus basses attribuées en matière de résultats financiers, imputables au climat de l'investissement à haut risque dans lequel opère la Banque, en particulier dans les pays aux premiers stades ou aux stades intermédiaires de la transition.

En outre, les progrès limités réalisés en matière de réforme institutionnelle et la lenteur de l'exécution des programmes de privatisation ont également affecté la performance globale des projets. En 2005, onze projets ont obtenu la note globale *très satisfaisant*. Le DEP en a conclu que la Banque avait mené ses opérations avec un succès relatif, conformément à son mandat, compte tenu en particulier de l'environnement difficile dans lequel elle opère.

Enseignements tirés de l'expérience

Une des principales fonctions de l'évaluation est de veiller à ce que les enseignements tirés de l'expérience soient pris en compte dans les nouveaux projets. Cela commence par des consultations approfondies entre le DEP et les équipes du département des opérations bancaires de la BERD sur les enseignements tirés de l'évaluation des projets antérieurs. Les informations en retour sont régulièrement communiquées à chaque étape du processus d'approbation du projet pour garantir que les équipes opérationnelles soient au fait des enseignements tirés de l'expérience.

Des ateliers sur des études de cas sont organisés et adaptés aux besoins des équipes des Opérations bancaires. Le DEP présente également des exposés sur des projets individuels à la Direction et au Conseil d'administration de la Banque. Il gère en outre une base de données à usage interne qui contient plus de 2 000 fiches sur les enseignements tirés.

Études spéciales

Modification des conditions du projet

Pendant l'exécution d'un projet, il est parfois nécessaire que la BERD apporte des modifications à l'accord de projet initial, par exemple lorsqu'elle acquiesce à la demande d'un client, renonce à l'application d'un article de l'accord ou encore amende les clauses et conditions du projet. Toutes les modifications doivent d'abord être approuvées par les services de la Banque, et dans certains cas par le Conseil d'administration, avant d'être notifiées au client.

À la demande du comité d'audit de la Banque, le DEP a évalué l'impact de ces renonciations, amendements ou acquiescements sur la réalisation des objectifs des projets, ainsi que les modalités de communication de ces modifications.

L'étude portait sur 60 projets approuvés entre le 1er septembre 2000 et le 31 août 2001, pour lesquels la Banque avait accordé un investissement minimum de 10 millions d'euros. 35 % de ces projets intéressaient le secteur public, 65 % le secteur privé. Au total, 557 renonciations, amendements ou acquiescements ont été relevés et analysés.

L'étude a conclu que le processus suivi par la Banque dans ce domaine était conforme aux meilleures pratiques. Le nombre et la fréquence des modifications apportés par la Banque sont comparables aux pratiques du secteur bancaire commercial. En outre, la documentation exigée par la Banque et les conditions dont sont assortis ses projets ne semblent ni excessives ni infondées.

Exemples de projets satisfaisants

Ligne de crédit à des micro et petites entreprises

En 1997, la BERD a approuvé un programme de prêts aux micro et petites entreprises des pays d'Asie centrale. Elle a consenti une ligne de crédit, assortie d'une garantie souveraine, à une société chargée de coordonner avec des banques locales des initiatives menées en faveur de petites entreprises. En 2002, la Banque a approuvé une seconde ligne de crédit qu'elle a directement accordée aux banques participantes. Dans le cadre de la coopération technique, elle a également financé la mission de conseillers en matière de crédit ainsi que la formation d'agents de prêts.

Le programme avait pour principal objectif de donner aux banques locales les moyens de mieux évaluer les demandes de prêts présentées par les petites entreprises et de former leur personnel à analyser la situation financière de chaque entreprise plutôt que de s'en tenir aux garanties fournies par les demandeurs de prêt.

Le DEP a donné au projet la note globale *satisfaisant*. Les résultats du projet ont été supérieurs à ceux d'autres programmes de prêts aux petites entreprises, tant pour ce qui est du volume des prêts que de sa contribution à la réforme institutionnelle du secteur bancaire. Peu à peu les banques locales, prenant confiance, ont commencé à ajouter leurs propres financements à ceux provenant des lignes de crédit ouvertes par la BERD. En outre, le DEP a constaté que plusieurs banques participantes avaient commencé à appliquer les principes du programme à d'autres secteurs d'opérations, témoignant ainsi de l'intérêt qu'elles portaient au programme et du succès de la formation dispensée.

Le DEP a cependant relevé qu'avant de lancer un tel programme, il était nécessaire de prévoir un délai d'au moins deux ans afin de doter les banques locales des compétences de gestion et des mécanismes d'appui nécessaires à la constitution d'un portefeuille de prêts.

Prêt environnemental dans le secteur pétrolier et gazier

En 2003, la BERD a accordé un prêt de 150 millions d'euros à une grande raffinerie pour la réalisation d'un éventail de projets environnementaux. À cet effet, un plan d'action environnementale a été établi, qui visait principalement à diminuer la teneur en soufre du carburant diesel (et donc, au bout du compte, la pollution dans tout le pays) et à réduire les émissions de soufre à l'intérieur même de l'usine. L'un des objectifs du projet était d'affirmer l'application des meilleures pratiques et de définir un ensemble de normes que les entreprises devraient respecter dans le domaine de l'environnement.

Le projet, ayant atteint tous ses principaux objectifs, a obtenu du DEP la note *satisfaisant*. La performance environnementale du projet a été jugée *excellente*.

Le DEP a souligné que la structure de la société avait joué un rôle-clé dans la réussite du projet. Cette dernière disposait de solides compétences techniques en matière de conception et d'exécution de projets environnementaux et avait placé dans différents départements de l'organisation des spécialistes de l'environnement, chargés de veiller à ce que les objectifs environnementaux restent hautement prioritaires dans tous les projets. En outre, le même chef de projets et les mêmes spécialistes ont participé à tout le cycle du projet – préparation, appels d'offres, construction et démarrage – ce qui a contribué à la réalisation de tous les objectifs du projet. La BERD espère qu'il servira d'exemple aux autres raffineries régionales entreprenant une modernisation majeure.

D'une façon générale, l'étude a conclu que les modifications apportées étaient conformes aux principaux objectifs des projets et que la communication des données relatives aux projets n'aurait pu être améliorée que dans quelques rares cas. L'étude a également montré que lorsque les objectifs du projet n'avaient pas été atteints, cela ne tenait peut-être pas au processus de modification.

Le DEP a recommandé que le Bureau du Directeur des affaires économiques de la Banque joue un rôle plus important dans l'approbation des modifications qui intéressent l'impact des projets sur la transition et que les conditions exigées par le Conseil d'administration qui ne se rapportent pas au crédit soient clairement identifiées et ajoutées aux principales clauses de l'accord.

Fonds de coopération pour la Mongolie

Bien que la Mongolie ne soit pas un pays d'opérations de la BERD, elle reçoit une assistance technique par l'intermédiaire du Fonds de coopération pour la Mongolie de la Banque, fonds de coopération technique de 10,3 millions d'euros à l'appui des activités du secteur privé en Mongolie, financé par des dons provenant du Japon, du Luxembourg, des Pays-Bas et du Taipei chinois.

Pendant la période 2001–2004, le Fonds a pris des engagements s'élevant à 6,3 millions d'euros pour le financement de

Exemples de projets moins satisfaisants

Société de crédit-bail

En 2000, la BERD a approuvé un prêt syndiqué de 30 millions d'euros à une importante société internationale de crédit-bail. La BERD a apporté 10 millions d'euros, le solde étant financé par d'autres banques. Le prêt, garanti par la société mère, a financé l'achat de matériel destiné à être loué à des entreprises du secteur public des pays d'Europe centrale.

En 2003, la société mère a déposé son bilan et les activités ont été immédiatement arrêtées. Les actifs de la société de crédit-bail, y compris les prêts de la BERD, ont été vendus à une grande banque européenne qui a toutefois décidé de ne pas reprendre l'activité. Heureusement, la structure solide du prêt de la BERD a permis de recouvrer la totalité du prêt auprès de la banque acquérante.

Le projet a obtenu la note *insatisfaisant*. Le DEP a constaté qu'il était difficile à des sociétés de crédit-bail n'appartenant pas à de gros industriels ou n'étant pas affiliées à des banques de développer leurs activités de façon durable. En effet, ce développement exige un accès permanent au capital et à des financements à long terme, à des taux d'intérêt concurrentiels. Avant d'investir, la BERD doit faire preuve de diligence de façon à évaluer si ces sociétés ont la capacité de se procurer les capitaux nécessaires pour financer l'expansion de leurs activités sur les marchés émergents.

Le DEP a cependant reconnu que ce secteur offrait de bonnes possibilités de prises de participation. Il s'agit en effet d'un secteur en croissance rapide, qui a besoin de capitaux, et l'intérêt que présentent des sociétés de crédit-bail indépendantes et bien gérées pour les investisseurs stratégiques peut être pour la BERD une chance de faciliter la transition et d'obtenir de bons résultats en matière d'investissement.

Banque du secteur privé

Au milieu des années 90, la BERD a pris une participation dans une banque privée d'un pays aux premiers stades de la transition. Au cours de la décennie qui a suivi, la BERD a augmenté ses participations en capital et consenti plusieurs lignes de crédit à cette banque. Avant l'intervention de la BERD, le portefeuille de la banque comprenait principalement des prêts à court terme à des clients bien connus, offrant de solides garanties. Depuis l'investissement de la BERD, la banque a considérablement élargi son portefeuille de petites entreprises clientes, formé son personnel dans le domaine de l'octroi de prêts et réformé ses pratiques.

Au cours des 10 dernières années, la banque privée, au départ un petit établissement local dont les systèmes et processus de crédit étaient peu performants, est devenue l'un des plus grands établissements du pays. En outre, elle est maintenant bien connue pour la qualité de ses opérations. À l'issue de son évaluation, le DEP a toutefois conclu que les résultats globaux du projet ne répondaient pas pleinement aux attentes et lui a donc attribué la note *partiellement satisfaisant*.

En dépit de ses efforts, la BERD n'a pu maintenir la cohésion entre les actionnaires. L'acquisition d'une participation minoritaire par un groupe de nouveaux actionnaires a quelque peu déstabilisé la direction de la banque et ses propriétaires actuels. Afin de préserver les résultats déjà obtenus et de ne pas compromettre le développement des activités de la banque, la BERD cherche actuellement, avec la banque, à résoudre ce problème.

Le DEP a conclu qu'il convenait de s'accorder sur des modifications futures de l'actionnariat au moment de la structuration des prises de participation. La Banque doit, de surcroît, faire usage de sa position pour exercer une influence en cas de changements substantiels dans la structure du capital.

11 missions. Parmi celles-ci, on relèvera l'affectation de conseillers du Programme de redressement des entreprises auprès de 22 entreprises, d'une équipe de gestion auprès de la compagnie aérienne nationale et de conseillers en matière de micro crédit auprès d'une grande banque du pays, ainsi que la formation de près de 300 directeurs et employés de banque. Le Fonds de coopération a également financé des études sur la privatisation dans les secteurs de l'énergie et des télécommunications, la mise en œuvre de réformes juridiques et le développement des infrastructures et des ressources naturelles.

Sept de ces missions sont achevées tandis que quatre sont en cours. Le DEP a attribué la note *satisfaisant* à cinq d'entre elles. Trois des projets en cours devraient également obtenir la note *satisfaisant*. Au total, les 11 projets ont obtenu des résultats positifs, sept d'entre eux (représentant 86 % du total des engagements du Fonds de coopération) ont atteint les principaux objectifs fixés par la BERD et par le Fonds.

La BERD a obtenu la note *bon* pour sept des missions du Fonds. L'étude a recommandé que la Banque définisse les conditions de réalisation des missions afin d'en garantir la réussite.

Évaluation des opérations de coopération technique

Le DEP a évalué près de 450 missions de consultants financées par des dons du Programme de fonds de coopération technique de la BERD, pour un montant de près de 130 millions d'euros, provenant de plus de 30 donateurs. Si l'on tient compte des missions de coopération technique évaluées dans le cadre des études spéciales du DEP, ce chiffre dépasse 1 200 et représente un financement de plus de 300 millions d'euros.

Exemple d'opération de coopération technique satisfaisante

Compagnies de distribution d'électricité

Pour faciliter la restructuration et la libéralisation du secteur de l'énergie en Europe du Sud-Est, une opération de coopération technique, financée par l'Union européenne, a été lancée pour préparer des sociétés régionales de distribution d'électricité à la privatisation.

La BERD a aidé le gouvernement à recruter un conseiller en privatisation qui a été chargé d'établir tous les documents d'appels d'offres. Le principal objectif du processus d'appels d'offres était d'attirer des soumissionnaires de qualité et de procurer à l'État un rendement substantiel. En dépit de conditions de marché difficiles, le revenu de l'opération par client a été sensiblement plus élevé que dans les pays voisins.

Le DEP a donné à cette opération de coopération technique la note globale *très satisfaisant* et a jugé son impact sur la transition *excellent*. Il a conclu que l'appui donné par les pouvoirs publics à cette privatisation avait joué un rôle essentiel.

Le succès de l'opération est également imputable au conseiller qui a assuré une bonne coordination entre les différents ministères concernés et était en liaison permanente avec une commission parlementaire. Les solides compétences du conseiller, tant sur le plan international que sur le plan local, ont également facilité ce processus intensif.

Exemple d'opération de coopération technique moins satisfaisante

Projet routier

À la fin des années 1990, la BERD a été sollicitée pour un projet de modernisation et d'entretien d'un réseau routier national. Pour préparer l'investissement de la Banque, trois opérations de coopération technique ont été entreprises afin d'évaluer les conditions nécessaires à la constitution d'un partenariat entre le secteur privé et le secteur public en ce qui concerne l'ingénierie, l'environnement, la législation, les finances, les institutions et les appels d'offres.

Le DEP a donné à l'ensemble de ces opérations de coopération technique la note *insatisfaisant*. La première opération n'a été achevée qu'en partie par suite de problèmes au sein du cabinet de consultants et de difficultés dans les relations avec le client, qui ont conduit à l'annulation du contrat. La deuxième opération a dû être retardée car le gouvernement n'avait pas défini le cadre législatif, demandant que l'on procède à de nouvelles analyses des scénarios de projet. De ce fait, le consultant n'a pu qu'établir un cadre pour les documents d'appels d'offres.

La troisième opération de coopération technique visait à appuyer le développement du partenariat entre le secteur privé et le secteur public, et à faciliter l'exécution des composantes techniques. Le projet ne s'est toutefois pas matérialisé du fait de l'insuffisance du cadre juridique du pays et du peu d'engagement du gouvernement envers ce partenariat.

À l'avenir, la Banque devrait veiller à résoudre les problèmes d'exécution avant d'engager des dépenses de coopération technique supplémentaires. Il conviendrait en outre de s'attaquer aux principaux problèmes législatifs ou institutionnels avant de s'engager à financer les composantes techniques. Le dialogue devrait être poursuivi avec les parties prenantes à tous les niveaux, en particulier en ce qui concerne les projets dans lesquels les réformes proposées risquent d'entraîner une ingérence politique.

La BERD offre aux fournisseurs, aux entrepreneurs et aux consultants tout un éventail de possibilités en matière de passation des marchés. En 2005, elle a participé à 122 marchés publics, d'un montant total de 616 millions d'euros.

Politique de passation des marchés

Pour les marchés de travaux, de biens et de services des opérations qu'elle finance, la BERD applique des principes de non-discrimination, d'équité et de transparence. Ces principes sont présentés dans le document *Politique et règles de passation des marchés*. Ils visent à promouvoir l'efficience et à réduire le risque de crédit lors de l'exécution des projets que la Banque finance. La Banque tient à ce que tous les participants au processus de passation des marchés respectent les normes de conduite et d'éthique les plus rigoureuses dans la soumission de leurs offres et dans l'exécution du marché.

La BERD applique des méthodes de passation des marchés distinctes selon qu'il s'agit de projets du secteur public ou du secteur privé. Un client du secteur privé peut appliquer ses propres règles de passation des marchés à condition que la Banque juge ces pratiques commercialement saines, que les prix du marché soient appliqués, qu'il n'y ait pas de conflits d'intérêts et que les intérêts de toutes les parties soient respectés. Des règles plus précises s'appliquent aux marchés du secteur public pour lesquels la BERD demande aux clients d'utiliser des procédures structurées et transparentes maximisant la concurrence et garantissant des chances égales à tous les participants. La Banque suit et contrôle étroitement les opérations de passation des marchés, aux principaux stades du processus.

Passation des marchés en 2005

Au cours de l'exercice 2005, la BERD a activement collaboré avec d'autres banques multilatérales de développement afin d'harmoniser les documents utilisés pour la passation de marchés dans le secteur public. Elle a signé un contrat de licence de neuf ans avec la Fédération internationale des ingénieurs conseils (FIDIC). Cet accord permettra aux

Passation des marchés

emprunteurs et aux soumissionnaires des projets financés par la BERD d'avoir accès, s'ils souhaitent utiliser ce contrat type, aux conditions générales harmonisées adoptées par la Fédération et les banques multilatérales de développement pour les projets de construction. Ces documents sont disponibles sur le site web de la FIDIC. La Banque a continué de collaborer avec les services des marchés publics des nouveaux États membres de l'Union européenne pour garantir que ces États appliquent les politiques et règles de la Banque, sans compromettre pour autant leur accès aux fonds structurels et de cohésion de l'UE.

Tout au long de l'année 2005, La BERD a continué de fournir des services dans le domaine de la passation des marchés, notamment en organisant des séminaires et des ateliers à l'intention de ses clients et de leurs représentants dans les pays d'opérations. Outre le succès rencontré au cours de l'année par les stages de formation conçus en 2004 à l'intention du personnel de la Banque pour faire valoir l'importance de la passation des marchés dans le cycle du projet, le service de passation des marchés de la Banque a continué de fournir des conseils au personnel en répondant, sur l'intranet, aux questions fréquemment posées.

En 2005, la BERD a participé à 122 marchés publics, d'un montant total de 616 millions d'euros. La valeur totale des financements de la Banque pour ces marchés s'est élevée à 487 millions d'euros, alors qu'en 2004 la BERD avait financé 157 marchés, d'un montant de 681 millions d'euros. En 2005, la valeur totale des contrats signés après appel d'offres ouvert à la concurrence a atteint 598 millions d'euros, soit 97 % de la valeur totale des marchés attribués.

Les contrats relatifs au secteur des transports et aux infrastructures municipales et environnementales représentaient 42 et 48 %, respectivement, de la valeur totale des marchés du secteur public attribués en 2005.

Informations relatives aux marchés

Pour améliorer l'efficacité de ses procédures, la Banque fournit divers documents et affiche régulièrement des informations sur les marchés à venir sur les pages de son site web consacré à la passation des marchés. Les entreprises peuvent consulter gratuitement ces pages à l'adresse suivante : www.ebrd.com/oppor/procure.

08

En 2005, la BERD a investi 4,3 milliards d'euros dans 151 projets, contre 4,1 milliards d'euros pour 129 projets en 2004. Les investissements ont concerné l'ensemble des 27 pays d'opérations. Plus d'un tiers des financements de la Banque sont venus soutenir les entreprises locales par l'intermédiaire d'institutions financières. Les projets d'infrastructure ont également bénéficié d'une attention soutenue.

Projets signés en 2005

Guide

Les prêts sont calculés aux taux de change en vigueur au 31 décembre 2005. Les prises de participation sont converties en euros aux taux de change en vigueur à la date de décaissement.

Les totaux de chaque pays peuvent différer des totaux présentés à la page 34, dans la mesure où les projets régionaux (concernant plusieurs pays) sont présentés séparément à la fin de la liste des projets.

Les sous-projets financés au titre d'accords-cadres sont présentés en italiques.

Les informations suivantes figurent après chaque description de projet :
Le secteur • Le type de financement • La catégorie d'examen environnemental préalable.

Le Mécanisme d'investissement direct et le Mécanisme de prêt direct ne sont pas associés à une catégorie d'examen environnemental préalable, dans le mesure où ils ne suivent pas le cycle de projet standard de la Banque. Ils sont toutefois soumis à des critères environnementaux.

Catégories d'examen environnemental préalable

Le projet demande :

A – une évaluation complète de l'impact sur l'environnement

B – une analyse environnementale

C – aucune évaluation ou analyse d'impact sur l'environnement

0 – aucun audit environnemental

1 – un audit environnemental

IF – Intermédiaire financier

La liste de projets n'inclut pas les éléments suivants :

- garanties d'aide aux échanges commerciaux émises et arrivées à terme en 2005 ;
- investissements multiples dans les mécanismes de financement pré-exportation dans le cadre du Programme d'aide aux échanges commerciaux (PAEC) ;
- rétrocession des engagements de la BERD ;
- investissements dans le cadre de fonds d'actions privés qui sont financés par des institutions et gestionnaires de fonds privés.

Les fonds financés par les donateurs, comme les fonds régionaux de capital-risque, les fonds de post-privatisation et les fonds d'actions pour la reconstruction offrent une combinaison de prises de participation et de soutien sous forme de subventions. Les investissements réalisés dans le cadre de ces fonds sont inclus dans la liste des projets signés, à condition qu'il s'agisse de fonds gérés par la BERD.

09

Albanie

	Valeur du projet (en millions d'euros)	Prêt de la BERD (en millions d'euros)	Prise de participation de la BERD (en millions d'euros)	Financement total de la BERD (en millions d'euros)
Amélioration de la route Fier-Tepelene	109,0	35,0	0	**35,0**
Travaux d'amélioration et de construction sur la route reliant Fier à Tepelene. Transports • Secteur public • A/0				
Morpack	7,0	4,0	0	**4,0**
Construction d'une usine d'emballage alimentaire. Agro-industries • Secteur privé • C/1				
Privatisation de l'aéroport de Tirana	50,3	21,0	0	**21,0**
Modernisation des installations de l'aéroport. Transports • Secteur privé • B/1				

Arménie

Banque Anelik – ligne de crédit pour les PME	1,1	0,8	0	**0,8**
Financement destiné à être rétrocédé à de petites et moyennes entreprises. Prêts bancaires • Secteur privé • IF				
Mécanisme-cadre multibanques d'Arménie	5,0	5,0	0	**5,0**
Prêts à la Banque coopérative agricole d'Arménie, à Armeconombank et à Inecobank. Prêts bancaires • Secteur privé • IF				
Mécanisme d'investissement direct				
Compagnie d'assurance et et de réassurance Cascade (CIRCO)	0,2	0	0,2	**0,2**
Participation au capital d'une compagnie d'assurances. Institutions financières non bancaires • Secteur privé				
Hytex Plastic	2,0	1,8	0,2	**2,0**
Développement d'une entreprise de fabrication de récipients en plastique. Industries manufacturières • Secteur privé				
Liqvor	2,9	0,6	0,4	**1,0**
Investissement dans une entreprise de fabrication de produits pharmaceutiques. Industries manufacturières • Secteur privé				
Mécanisme de prêt direct				
Bazenc CJSC	1,1	1,1	0	**1,1**
Investissement dans un petit projet d'énergie hydroélectrique. Électricité et énergie • Secteur privé				
DENO GmbH	3,8	3,8	0	**3,8**
Projet d'exploitation aurifère. Ressources naturelles • Secteur privé				
Mécanisme de cofinancement de prêts d'importance moyenne				
Banque coopérative agricole d'Arménie	1,3	1,3	0	**1,3**
Prêt pour rétrocession à des entreprises privées locales. Prêts bancaires • Secteur privé • IF				
Armeconombank	1,3	1,3	0	**1,3**
Prêt pour rétrocession à des entreprises privées locales. Prêts bancaires • Secteur privé • IF				
Programme régional d'aide aux échanges commerciaux	1,0	1,0	0	**1,0**
Soutien au commerce extérieur par l'intermédiaire de la Banque coopérative agricole d'Arménie, d'Anelik, d'Armeconombank et d'Inecobank. Prêts bancaires • Secteur privé • IF				

Azerbaïdjan

Mécanisme-cadre multibanques d'Azerbaïdjan	8,0	8,0	0	**8,0**
Ligne de crédit accordée à la banque Azerdemiryol, à Azerigazbank, à la Banque de Bakou, et aux banques Respublika et Unibank pour rétrocession à de petites et moyennes entreprises. Financement de petites entreprises • Secteur privé • IF				
Banque Azerdermiryol	1,6	0	1,6	**1,6**
Prise de participation dans une banque de dépôt par actions privée. Prises de participation dans les banques • Secteur privé • IF				
Azinvest Bakou – Complexe de bureaux	13,1	13,1	0	**13,1**
Construction d'un important complexe de bureaux à Bakou. Immobilier et tourisme • Secteur privé • C/0				
Route Bakou-Samour	94,0	84,5	0	**84,5**
Modernisation d'un tronçon de 60 km entre Sumgait et Zarat. Transports • Secteur public • B/0				
Banque de Bakou	4,2	0	4,2	**4,2**
Prise de participation. Prises de participation dans les banques • Secteur privé • IF				
Lukoil : développement du champ de gaz à condensat de Shah Deniz	234,2	93,0	0	**93,0**
Développement du champ de gaz et de gaz à condensat off-shore de Shah Deniz. Ressources naturelles • Secteur privé • C/1				
Compagnie d'assurances MBASK	0,7	0	0,7	**0,7**
Renforcement des fonds propres et développement de l'infrastructure, du réseau de vente et de la gamme de produits. Institutions financières non bancaires • Secteur privé • IF				
Unibank	4,2	1,3	0	**1,3**
Prêt visant à permettre l'accès aux marchés internationaux en vue de l'obtention de financements à moyen terme pour rétrocession à de petites entreprises privées. Prêts bancaires • Secteur privé • IF				
Programme régional d'aide aux échanges commerciaux	5,0	4,4	0	**4,4**
Soutien au commerce extérieur par l'intermédiaire de la Banque Azerdemiryol, d'Azerigazbank, de la Banque de Bakou et d'Unibank. Prêts bancaires • Secteur privé • IF				

Bélarus

	Valeur du projet (en millions d'euros)	Prêt de la BERD (en millions d'euros)	Prise de participation de la BERD (en millions d'euros)	Financement total de la BERD (en millions d'euros)
Mécanisme-cadre pour les micro et petites entreprises du Bélarus	3,4	3,4	0	**3,4**
Ligne de crédit accordée à Belgazprombank pour rétrocession à des micro et petites entreprises. Financement de petites entreprises • Secteur privé • IF				
Olivaria	10,5	3,2	3,5	**6,7**
Modernisation et développement d'une brasserie. Agro-industries • Secteur privé • B/1				
Priorbank	21,1	12,7	0	**12,7**
Ligne de crédit hypothécaire. Prêts bancaires • Secteur privé • IF				
Programme régional d'aide aux échanges commerciaux	4.0	4,0	0	**4,0**
Soutien au commerce extérieur par l'intermédiaire de Belgazprombank et de Priorbank. Prêts bancaires • Secteur privé • IF				

Bosnie-Herzégovine

Chemin de fer régional en Bosnie-Herzégovine	163.8	70,0	0	**70,0**
Financement de l'infrastructure des voies ferrées. Transports • Secteur public • B/1				
Mittal Steel Zenica	25,0	25,0	0	**25,0**
Investissements et fonds de roulement pour l'amélioration de l'efficacité énergétique. Industries manufacturières • Secteur privé • B/1				
Tvornica Opeke Sarajevo	13,2	6,2	0	**6,2**
Remise en état d'une usine de briques désaffectée à Sarajevo. Industries manufacturières • Secteur privé • B/1				
Programme régional d'aide aux échanges commerciaux	2,9	2,4	0	**2,4**
Soutien au commerce extérieur par l'intermédiaire de la Banque Raiffeisen. Prêts bancaires • Secteur privé • FI				

Bulgarie

Belvedere	28,1	7,0	2,0	**9,0**
Investissement dans une entreprise viticole pour renforcer les activités et accroître les ventes à l'exportation. Agro-industries • Secteur privé • B/1				
Compagnie des eaux de Bourgas	21,1	11,0	0	**11,0**
Modernisation et développement des infrastructures de la compagnie régionale des eaux de Bourgas. Infrastructures municipales • Secteur public • B/1				
Exploitation minière de Chelopech	39,6	8,5	0	**8,5**
Améliorations environnementales, rénovation, modernisation et expansion de la mine et de l'usine de traitement d'or et de cuivre de Chelopech. Ressources naturelles • Secteur privé • B/1				
Mécanisme-cadre pour l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables	2,5	2,5	0	**2,5**
Ligne de crédit pour des mesures en faveur de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables. Prêts bancaires • Secteur privé • IF				
Mécanisme UE/BERD de financement de PME				
Union Leasing Bulgarie	3,0	3,0	0	**3,0**
Ligne de crédit pour rétrocession à de petites et moyennes entreprises. Institutions financières non bancaires • Secteur privé • IF				
United Bulgarian Bank	10,0	10,0	0	**10,0**
Ligne de crédit pour rétrocession à de petites et moyennes entreprises. Prêts bancaires • Secteur privé • IF				
Compagnie d'électricité Maritza Est I	1,037,5	114,0	0	**114,0**
Construction d'une centrale électrique fonctionnant au lignite. Électricité et énergie • Secteur privé • A/1				
Compagnies de distribution d'électricité du Nord-Est de la Bulgarie	16,8	16,8	0	**16,8**
Soutien à la privatisation de deux compagnies de distribution d'électricité. Électricité et énergie • Secteur privé • C/1				
Orchid Holdings	15,7	15,7	0	**15,7**
Développement et construction de programmes immobiliers. Immobilier et tourisme • Secteur privé • C/1				
Ligne de crédit en faveur de l'efficacité énergétique des habitations	30,1	30,1	0	**30,1**
Investissement en faveur de l'efficacité énergétique dans les banques Bulgaria, DSK, Post, Raiffeisen et United Bulgarian. Prêts bancaires • Secteur privé • IF				
Sunny Travel EOOD	39,0	13,0	0	**13,0**
Achèvement de l'hôtel Hermitage Grand à Golden Sands. Immobilier et tourisme • Secteur privé • B/1				
Usine de pâte à papier Svilosa	28,0	18,0	0	**18,0**
Augmentation de la production, améliorations de l'efficacité énergétique et mise en conformité avec les normes environnementales de l'Union européenne. Industries manufacturières • Secteur privé • B/1				

Croatie

Traitement des eaux usées de Karlovac	36,0	10,0	0	**10,0**
Construction d'une usine de traitement des eaux usées et modernisation et extension du réseau d'égouts. Infrastructures municipales • Secteur public • B/0				
Modernisation des infrastructures du Port de Dubrovnik	33,7	26,5	0	**26,5**
Extension de la zone d'amarrage du port de Gruz à Dubrovnik afin de lui permettre d'accueillir des navires plus nombreux et de dimensions plus importantes. Transports • Secteur public • B/1				

ERY de Macédoine

	Valeur du projet (en millions d'euros)	Prêt de la BERD (en millions d'euros)	Prise de participation de la BERD (en millions d'euros)	Financement total de la BERD (en millions d'euros)
Mittal Steel Skopje	25,0	25,0	0	**25,0**
Fonds de roulement et investissements en faveur de l'efficacité énergétique. Industries manufacturières • Secteur privé • B/1				
Mécanisme de financement de PME dans les Balkans occidentaux	4,0	4,0	0	**4,0**
Ligne de crédit accordée à Invest Banka pour rétrocession à de petites et moyennes entreprises. Prêts bancaires • Secteur privé • IF				
Programme régional d'aide aux échanges commerciaux	4,2	3,3	0	**3,3**
Soutien au commerce extérieur par l'intermédiaire de Komercijalna Banka et Tutunska Banka AD Skopje. Prêts bancaires • Secteur privé • IF				

Géorgie

Augmentation du capital de la Banque de Géorgie	0,8	0	0,8	**0,8**
Développement des activités de prêt de la banque et respect des exigences minimales de fonds propres. Prises de participation dans les banques • Secteur privé • IF				
Mécanisme d'investissement direct				
Delidor	1,3	0,4	0,9	**1,3**
Financement de la production de fruits et légumes surgelés. Agro-industries • Secteur privé				
Iberia Refreshments	2,3	1,0	0	**1,0**
Investissement dans une franchise Pepsi. Agro-industries • Secteur privé				
Lomisi	2,5	0	2,5	**2,5**
Prise de participation minoritaire dans la deuxième plus importante brasserie de Géorgie. Agro-industries • Secteur privé				
Georgian Wines & Spirits Ltd	7,9	6,2	0	**6,2**
Renforcement de la position de l'entreprise sur les marchés régionaux. Agro-industries • Secteur privé • C/0				
Mécanisme de cofinancement de prêts d'importance moyenne				
Banque de Géorgie	4,2	4,2	0	**4,2**
Ligne de crédit. Prêts bancaires • Secteur privé • IF				
Lomisi	5,9	3,0	0	**3,0**
Prêt subsidiaire accordé à une brasserie locale par l'intermédiaire de la banque TBC. Agro-industries • Secteur privé • IF				
Nola Ltd	1,3	1,3	0	**1,3**
Prêt subsidiaire accordé à une entreprise de construction par l'intermédiaire de la banque TBC. Immobilier et tourisme • Secteur privé • IF				
Banque TBC	4,2	4,2	0	**4,2**
Ligne de crédit. Prêts bancaires • Secteur privé • IF				
Banque TBC	8,5	8,5	0	**8,5**
Ligne de crédit pour permettre à la banque d'accroître ses prêts à moyen terme aux PME. Prêts bancaires • Secteur privé • IF				
Banque TBC	17,8	5,9	0	**5,9**
Prêt syndiqué à la banque TBC. Prêts bancaires • Secteur privé • IF				
TBC Leasing	2,5	2,5	0	**2,5**
Prêt senior à l'une des premières entreprises géorgiennes de crédit-bail. Institutions financières non bancaires • Secteur privé • IF				
Transports publics de Tbilissi	3,2	3,1	0	**3,1**
Financement du réseau municipal d'autobus, y compris installations de réparation et développement d'un cadre réglementaire. Infrastructures municipales • Secteur privé • B/1				
Programme régional d'aide aux échanges commerciaux	21,5	17,9	0	**17,9**
Soutien au commerce extérieur par l'intermédiaire de la Banque de Géorgie et des banques TBC et United Georgian. Prêts bancaires • Secteur privé • IF				

Hongrie

Mécanisme UE/BERD de financement de PME	28,0	28,0	0	**28,0**
Ligne de crédit accordée à Budapest Leasing, CIB Leasing, Deutsche Leasing Hungaria et Merkantil pour rétrocession à de petites et moyennes entreprises. Institutions financières non bancaires • Secteur privé • IF				
Euroventures Hongrie III	23,0	0	5,0	**5,0**
Investissement dans un fonds de placement privé. Fonds d'actions • Secteur privé • IF				
Autoroute M6	410,9	32,0	0	**32,0**
Financement de l'autoroute M6 sur une base DBFO (conception-construction-financement-exploitation) dans le cadre d'un partenariat public-privé. Transports • Secteur privé • A/0				
Mécanisme multiprojets Winterthur	3,6	0	1,3	**1,3**
Prise de participation dans la compagnie d'assurance-vie CSL&P Penztarzolgaltato. Institutions financières non bancaires • Secteur privé • IF				

Kazakhstan

	Valeur du projet (en millions d'euros)	Prêt de la BERD (en millions d'euros)	Prise de participation de la BERD (en millions d'euros)	Financement total de la BERD (en millions d'euros)
Fonds d'épargne retraite	5,1	0	1,7	**1,7**
Prise de participation avant privatisation. Institutions financières non bancaires • Secteur public • IF				
Programme de financement de produits agricoles	70,0	60,9	0	**60,9**
Financement de produits agricoles en échange de reçus de stockage par l'intermédiaire des banques ATF, Caspian et Center Credit. Agro-industries • Secteur privé • IF				
Financement de matériel agricole	13,5	10,1	0	**10,1**
Financement offert par l'intermédiaire de Kazkommertsbank aux agriculteurs et aux entreprises et négociants agro-alimentaires. Agro-industries • Secteur privé • IF				
Mécanisme de financement hypothécaire pour la banque Center Credit	4,2	4,2	0	**4,2**
Pour rétrocession à des particuliers en vue de l'achat, de la construction ou de la rénovation de leur résidence principale. Prêts bancaires • Secteur privé • IF				
BTA Ipoteka – Prêt hypothécaire II	4,2	4,2	0	**4,2**
Ligne de crédit pour rétrocession à des particuliers en vue de l'achat et/ou de la remise en état de biens immobiliers. Institutions financières non bancaires • Secteur privé • IF				
Ciments d'Asie centrale	46,5	16,9	0	**16,9**
Extension et modernisation de la cimenterie de Karaganda. Industries manufacturières • Secteur privé • B/1				
Programme pour les petites entreprises du Kazakhstan	1,7	1,7	0	**1,7**
Ligne de crédit au Fonds d'emprunt du Kazakhstan pour rétrocession à des micro et petites entreprises du secteur agro-industriel. Financement de petites entreprises • Secteur privé • IF				
Augmentation du capital de la Kazkommertsbank	11,4	0	3,9	**3,9**
Prise de participation dans cette banque. Prises de participation dans les banques • Secteur privé • IF				
KEGOC : Transmission d'électricité Nord-Sud	207,4	44,6	0	**44,6**
Développement des infrastructures de transmission d'électricité de YukGres-Shu. Électricité et énergie • Secteur public • B/1				
K-Mobile	84,5	42,3	0	**42,3**
Prêt pour le développement du réseau et le refinancement de prêts à court terme. Télécommunications • Secteur privé • C/1				
Savola Kazakhstan	19,4	13,5	0	**13,5**
Agrandissement des installations de broyage et de raffinage d'un producteur d'huile alimentaire. Agro-industries • Secteur privé • B/1				
Soufflet – Mécanisme multiprojets	11,1	0,8	0	**0,8**
Investissement dans l'entreprise de production d'orge Maltings. Agro-industries • Secteur privé • B/1				
Tulpar II	12,7	5,1	0	**5,1**
Extension d'un complexe résidentiel du Sud du Kazakhstan. Immobilier et tourisme • Secteur privé • B/1				
Programme régional d'aide aux échanges commerciaux	78,5	69,1	0	**69,1**
Soutien au commerce extérieur par l'intermédiaire des banques ATF, Caspian, Centre Credit, Turan Alem et Kazkommertsbank. Prêts bancaires • Secteur privé • IF				

Lettonie

Rietumu Banka	60,0	20,0	0	**20,0**
Prêt syndiqué pour rétrocession à des petites et moyennes entreprises. Prêts bancaires • Secteur privé • IF				

Lituanie

Ligne de crédit pour Siauliu Bankas	12,0	5,0	0	**5,0**
Prêt visant à permettre à Siauliu Bankas de développer ses activités de prêt et d'appliquer son plan d'entreprise. Prêts bancaires • Secteur privé • IF				
Prise de participation dans Siauliu Bankas	6,7	0	6,7	**6,7**
Prise de participation dans une banque offrant d'importants services aux petites et moyennes entreprises. Prises de participation dans les banques • Secteur privé • IF				

Moldova

Banca Sociala	5,0	5,0	0	**5,0**
Ligne de crédit pour rétrocession à de petites et moyennes entreprises. Prêts bancaires • Secteur privé • IF				
Mécanisme d'investissement direct	2,7	1,3	1,4	**2,7**
Augmentation du capital de Orhei Vit pour financer la production de fruits et légumes surgelés. Agro-industries • Secteur privé				
Mécanisme pour les institutions de microfinancement non bancaires des pays aux premiers stades de la transition	0,8	0,6	0	**0,6**
Prêt à la compagnie de financement rural pour rétrocession à des micro et petites entreprises. Financement de petites entreprises • Secteur privé • IF				
Entreprise de fabrication de récipients en verre	6,3	2,1	0	**2,1**
Prêt à moyen terme pour faciliter la restructuration du bilan de l'entreprise. Agro-industries • Secteur privé • B/1				

	Valeur du projet (en millions d'euros)	Prêt de la BERD (en millions d'euros)	Prise de participation de la BERD (en millions d'euros)	Financement total de la BERD (en millions d'euros)
ProCredit Moldova	1,7	1,7	0	**1,7**
Investissement visant à faciliter l'accès aux services financiers pour les micro et petites entreprises. Financement de petites entreprises • Secteur privé • IF				
Cadre de cofinancement de prêts d'importance moyenne				
Bucuria	2,2	0,7	0	**0,7**
Prêt subsidiaire accordé à un producteur local de confiserie par l'intermédiaire de la banque Victoria. Agro-industries • Secteur privé • IF				
Mobiasbanca	2,5	2,5	0	**2,5**
Ligne de crédit pour financer des prêts subsidiaires. Prêts bancaires • Secteur privé • IF				
Protos	0,8	0,4	0	**0,4**
Prêt accordé à un fabricant de tuyaux d'acier (cofinancé avec la banque Victoria). Industries manufacturières • Secteur privé • IF				
Programme régional d'aide aux échanges commerciaux	6,6	4,8	0	**4,8**
Soutien au commerce extérieur par l'intermédiaire de Banca Sociala, de Moldinconbank, de Mobiasbanca et de la banque Victoria. Prêts bancaires • Secteur privé • IF				

Ouzbékistan

Bayteks	23,7	6,8	0	**6,8**
Création d'une usine textile moderne. Industries manufacturières • Secteur privé • B/1				
Mécanisme de prêt direct				
Berad-Agro	1,0	0,5	0	**0,5**
Soutien d'un producteur de fruits et légumes secs. Agro-industries • Secteur privé				
Mekhnat Pivo	3,1	2,8	0	**2,8**
Prêt pour l'augmentation de la capacité de production d'une brasserie. Agro-industries • Secteur privé				
Unitel	25,4	25,4	0	**25,4**
Prise de participation pour financer l'acquisition d'Unitel. Télécommunications • Secteur privé • C/0				

Pologne

Banque Gospodarki Zywnosciowej (BGZ)	154,6	23,2	0	**23,2**
Prise de participation dans la banque BGZ. Prises de participation dans les banques • Secteur privé • IF				
Fonds immobilier BPH	12,4	12,4	0	**12,4**
Création d'un fonds pour l'achat de biens immobiliers d'importance moyenne en Pologne et dans d'autres pays d'Europe centrale. Immobilier et tourisme • Secteur privé • IF				
Obligation-recettes pour la compagnie des eaux de Bydgoszcz	240,2	41,5	0	**41,5**
Financement visant à permettre la consolidation et l'amélioration des égouts et du réseau d'adduction d'eau de la ville de Bydgoszcz. Infrastructures municipales • Secteur public • C/0				
Dalkia Litesko II	7,5	0	7,5	**7,5**
Prise de participation complémentaire dans Dalkia Lodz pour l'acquisition de la compagnie de chauffage urbain. Efficacité énergétique • Secteur privé • C/1				
Danone – Mécanisme multiprojets	40,8	0	4,1	**4,1**
Investissement dans l'entreprise laitière et les unités de production de confiserie et d'eau minérale LU Polska. Agro-industries • Secteur privé • IF				
Mécanisme UE/BERD de financement rural	5,0	5,0	0	**5,0**
Prêt à BW WBK Leasing pour rétrocession à des petites et moyennes entreprises des zones rurales. Institutions financières non bancaires • Secteur privé • IF				
Mécanisme UE/BERD de financement de PME	30,5	30,5	0	**30,5**
Ligne de crédit accordée à Bankowy Fundusz Leasingowy, Deutsche Leasing Polska S.A. Warszawa et Raiffeisen Leasing Polska II pour rétrocession à de petites et moyennes entreprises. Institutions financières non bancaires • Secteur privé • IF				
Programme environnemental de Gliwice	70,1	15,0	0	**15,0**
Transfert du prêt actuel de la ville de Gliwice à Gliwice PWiK. Infrastructures municipales • Secteur privé • B/0				
JWK	15,3	6,4	0	**6,4**
Investissement dans un promoteur immobilier. Immobilier et tourisme • Secteur privé • B/0				
Kaufland Polska Markety	160,0	80,0	0	**80,0**
Soutien au développement stratégique de la chaîne d'hypermarchés à bas prix Kaufland. Agro-industries • Secteur privé • B/0				
Financement et adoption d'une optique commerciale pour les transports publics de la ville de Cracovie	58,6	19,4	0	**19,4**
Investissement dans les infrastructures de transport public et le matériel roulant pour améliorer les services. Infrastructures municipales • Secteur public • B/0				
Patnow II	550,0	62,8	0	**62,8**
Construction d'une nouvelle unité dans le complexe ZE Patnow Adamow Konin S.A. (PAK), qui comprend trois centrales fonctionnant au lignite. Électricité et énergie • Secteur privé • B/1				

République kirghize

Mécanisme de prêt direct	0,8	0,8	0	**0,8**
Mécanisme de fonds de roulement renouvelable sur trois ans pour la société Cotton Corporation Limatex. Agro-industries • Secteur privé				
Cadre pour les institutions de microfinancement non bancaires des pays aux premiers stades de la transition	2,8	2,2	0	**2,2**
Prêts aux institutions de microfinancement Bai Tushum et Finca pour rétrocession à des micro et petites entreprises. Financement de petites entreprises • Secteur privé • IF				

	Valeur du projet (en millions d'euros)	Prêt de la BERD (en millions d'euros)	Prise de participation de la BERD (en millions d'euros)	Financement total de la BERD (en millions d'euros)
Banque Inexim	2,0	0	1,3	**1,3**
Prise de participation dans le cadre d'un projet d'augmentation du capital. Prises de participation dans les banques • Secteur privé • IF				
Mécanisme de financement en faveur de micro et petites entreprises kirghizes	7,8	3,8	0	**3,8**
Lignes de crédit à Ineximbank et Kazkommertsbank "Kirghizstan" pour rétrocession à des micro et petites entreprises. Financement de petites entreprises • Secteur privé • IF				
Mécanisme de cofinancement de prêts d'importance moyenne	0,9	0,5	0	**0,5**
Prêt subsidiaire à la brasserie Abdysh-Ata via la banque kirghize de crédit pour l'investissement. Agro-industries • Secteur privé • IF				
Raduga II	13,5	5,1	0	**5,1**
Extension du complexe touristique Raduga sur le lac Issyk-Koul. Immobilier et tourisme • Secteur privé • B/1				
Programme régional d'aide aux échanges commerciaux	1,5	1,5	0	**1,5**
Soutien au commerce extérieur par l'intermédiaire d'Ineximbank, de la banque JS Commercial "Kirghizstan" et de la banque kirghize d'investissement et de commerce. Prêts bancaires • Secteur privé • IF				

République slovaque

	Valeur du projet (en millions d'euros)	Prêt de la BERD (en millions d'euros)	Prise de participation de la BERD (en millions d'euros)	Financement total de la BERD (en millions d'euros)
Mécanisme UE/ BERD de financement rural	5,0	5,0	0	**5,0**
Ligne de crédit accordée à Unibanka pour rétrocession à des petites et moyennes entreprises rurales. Prêts bancaires • Secteur privé • IF				
Mécanisme UE/ BERD de financement de PME	4,0	3,0	0	**3,0**
Ligne de crédit accordée à Unibanka pour rétrocession à des petites et moyennes entreprises. Prêts bancaires • Secteur privé • IF				
Istrobanka – Ligne de crédit pour les PME	10,0	10,0	0	**10,0**
Ligne de crédit pour rétrocession à de petites et moyennes entreprises. Prêts bancaires • Secteur privé • IF				
Usine Kronospan Slovakia de production de panneaux de fibres à densité moyenne (MDF)	95,5	14,5	0	**14,5**
Construction d'une usine de production de panneaux MDF. Industries manufacturières • Secteur privé • B/1				
Fonds de post-privatisation	3,1	0	0,8	**0,8**
Fonds d'actions pour le soutien à la restructuration financière et opérationnelle de moyennes entreprises. Fonds d'actions • Secteur privé • IF				

République tchèque

	Valeur du projet (en millions d'euros)	Prêt de la BERD (en millions d'euros)	Prise de participation de la BERD (en millions d'euros)	Financement total de la BERD (en millions d'euros)
Mécanisme UE/BERD de financement de PME	20,0	20,0	0	**20,0**
Ligne de crédit accordée à Deutsche Leasing Ceska et SG Equipment Finance pour rétrocession à de petites et moyennes entreprises. Institutions financières non bancaires • Secteur privé • IF				

Roumanie

	Valeur du projet (en millions d'euros)	Prêt de la BERD (en millions d'euros)	Prise de participation de la BERD (en millions d'euros)	Financement total de la BERD (en millions d'euros)
Programme de transport urbain d'Arad	20,0	15,0	0	**15,0**
Investissement dans les infrastructures et le fonctionnement du réseau de transport en commun. Infrastructures municipales • Secteur public • B/0				
Banca Comerciala Romana – Prêt hypothécaire II	50,0	50,0	0	**50,0**
Prêt senior pour soutenir le développement du crédit à long terme aux particuliers à des fins d'investissement immobilier. Prêts bancaires • Secteur privé • IF				
Banca Post	9,8	5,8	0	**5,8**
Prêt convertible. Prises de participation dans les banques • Secteur privé • IF				
Banca Romaneasca	5,3	0	5,3	**5,3**
Prise de participation pour maintenir les 10 % détenus actuellement. Prises de participation dans les banques • Secteur privé • IF				
Banca Transilvania	2,2	0	2,2	**2,2**
Fourniture de capitaux complémentaires pour maintenir la croissance de l'institution. Prises de participation dans les banques • Secteur privé • IF				
Transports urbains de Brasov – Prêt accordé à la ville	18,0	10,0	0	**10,0**
Réfection des rues sur les principaux itinéraires de transport de la ville. Infrastructures municipales • Secteur public • B/1				
Transports urbains de Brasov – Prêt accordé à l'entreprise	18,0	10,0	0	**10,0**
Acquisition de 130 autobus neufs et programme de réfection des rues. Infrastructures municipales • Secteur public • B/1				
Traction ferroviaire CFR	26,7	22,5	0	**22,5**
Investissement prioritaire dans la compagnie de traction CFR. Transports • Secteur public • B/0				
Construction d'une voie de contournement à Constanta	211,5	144,2	0	**144,2**
Construction et entretien de la voie de contournement de la ville de Constanta. Transports • Secteur public • A/0				
Distrigaz Sud	302,0	0	31,0	**31,0**
Soutien à la privatisation d'une compagnie de distribution d'électricité. Électricité et énergie • Secteur privé • C/1				
Domenia Credit S.A.	8,9	5,4	0	**5,4**
Création d'une société hypothécaire spécialisée. Institutions financières non bancaires • Secteur privé • IF				

	Valeur du projet (en millions d'euros)	Prêt de la BERD (en millions d'euros)	Prise de participation de la BERD (en millions d'euros)	Financement total de la BERD (en millions d'euros)
Egger	127,0	61,0	0	**61,0**
Construction d'une usine d'aggloméré. Industries manufacturières • Secteur privé • B/0				
Mécanisme UE/BERD de financement hypothécaire	21,6	19,6	0	**19,6**
Ligne de crédit accordée à la banque Alpha pour rétrocession sous forme de prêts à moyen et long termes. Prêts bancaires • Secteur privé • IF				
Mécanisme UE/BERD de financement de PME				
BCR Leasing	5,0	5,0	0	**5,0**
Ligne de crédit pour rétrocession à de petites et moyennes entreprises. Institutions financières non bancaires • Secteur privé • IF				
CEC Romania	10,0	10,0	0	**10,0**
Ligne de crédit pour rétrocession à de petites et moyennes entreprises. Prêts bancaires • Secteur privé • IF				
Chauffage urbain de la ville d'Iasi	31,4	13,0	0	**13,0**
Modernisation de la distribution du chauffage urbain. Infrastructures municipales • Secteur public • B/1				
Michelin Roumanie	13,6	1,5	0	**1,5**
Acquisition par Michelin d'un fabricant de pneus local. Industries manufacturières • Secteur privé • B/1				
Fonds de post-privatisation	0,3	0	0,2	**0,2**
Investissement dans des entreprises privées et privatisées de taille moyenne. Fonds d'actions • Secteur privé • B/1				
Banque ProCredit	12,4	3,1	0	**3,1**
Ligne de crédit pour rétrocession à de petites et moyennes entreprises. Financement de petites entreprises • Secteur privé • IF				
Compagnie d'exploitation régionale – Apa Soames	39,0	7,2	0	**7,2**
Projet visant à permettre à une compagnie régionale des eaux d'améliorer sa viabilité environnementale. Infrastructures municipales • Secteur public • B/1				
Projet de transports urbains de Sibiu en vue de l'accession à l'UE	17,8	15,0	0	**15,0**
Investissement d'amélioration des infrastructures de base, notamment réfection des voies de circulation et éclairage public. Infrastructures municipales • Secteur public • B/0				
Stirom	15,8	10,0	0	**10,0**
Modernisation de la verrerie Stirom. Agro-industries • Secteur privé • B/1				
Laiteries Tnuva	49,9	0	9,6	**9,6**
Développement d'une laiterie conforme aux normes de l'UE, d'une ferme laitière et d'un centre d'alimentation du bétail. Agro-industries • Secteur privé • B/1				
Produits laitiers Tnuva	5,1	0	1,0	**1,0**
Construction d'une usine de produits laitiers frais. Agro-industries • Secteur privé • B/1				

Russie

	Valeur du projet (en millions d'euros)	Prêt de la BERD (en millions d'euros)	Prise de participation de la BERD (en millions d'euros)	Financement total de la BERD (en millions d'euros)
Air Liquide – Severstal JV	103,0	36,0	0	**36,0**
Construction et gestion d'une installation de gaz industriel pour la production d'acier de Severstal. Industries manufacturières • Secteur privé • B/1				
BD Logistique	23,3	7,0	3.6	**10,6**
Développement, construction et exploitation de deux entrepôts opérant selon les normes internationales. Immobilier et tourisme • Secteur privé • B/1				
Association métallurgique de Belaya Kalitva	25,4	16,9	0	**16,9**
Programme environnemental et de modernisation pour deux laminoirs acquis par l'entreprise Alcoa. Industries manufacturières • Secteur privévB/1				
Botnia – SVIR	65,0	22,5	0	**22,5**
Financement partiel pour la construction et le démarrage d'une nouvelle scierie. Industries manufacturières • Secteur privé • B/0				
Banque Center-Invest – Prise de participation II	4,1	0	4,1	**4,1**
Acquisition de parts nouvellement émises. Prises de participation dans les banques • Secteur privé • IF				
Banque de crédit de Moscou	8,5	8,5	0	**8,5**
Ligne de crédit pour rétrocession à de petites et moyennes entreprises locales du secteur privé. Prêts bancaires • Secteur privé • IF				
Prêts hypothécaires en roubles de DeltaCredit	8,8	8,8	0	**8,8**
Prêt pour le financement de prêts hypothécaires en roubles. Institutions financières non bancaires • Secteur privé • IF				
DeltaCredit – Prêt syndiqué	38,0	12,7	0	**12,7**
Prêt pour le développement du portefeuille de prêts hypothécaires de la banque. Institutions financières non bancaires • Secteur privé • IF				
DeltaLeasing	2,1	2,1	0	**2,1**
Prêt pour soutenir le secteur du crédit-bail pour les petites et moyennes entreprises de Sibérie et de la partie extrême-orientale de la Russie. Institutions financières non bancaires • Secteur privé • IF				
Mécanisme d'investissement direct				
Firestop	0,8	0,4	0	**0,4**
Financement d'un fabricant de produits ignifuges. Industries manufacturières • Secteur privé				
Intellikraft	22,1	0	0,3	**0,3**
Financement de la production expérimentale d'un nouveau type de batterie. Industries manufacturières • Secteur privé				
Prêt syndiqué Europlan	33,8	11,2	0	**11,2**
Prêt accordé à une importante entreprise de crédit-bail aux PME. Institutions financières non bancaires • Secteur privé • IF				

	Valeur du projet (en millions d'euros)	Prêt de la BERD (en millions d'euros)	Prise de participation de la BERD (en millions d'euros)	Financement total de la BERD (en millions d'euros)
Europlan	8,5	8,5	0	**8,5**
Deuxième prêt accordé à un important fournisseur de crédit-bail financier pour les petites et moyennes entreprises. Institutions financières non bancaires • Secteur privé • IF				
Gallery	15,2	12,7	0	**12,7**
Prise de participation dans une compagnie de publicité extérieure. Télécommunications • Secteur privé • C/1				
Gallery – Participation	40,7	0	4,1	**4,1**
Actions ordinaires dans la société Rapsod (BVI) (Gallery HoldCo). Télécommunications • Secteur privé • C/1				
Prise de participation dans Hansabank	12,9	0	12,9	**12,9**
Prise de participation pour soutenir l'augmentation du capital et le développement des opérations. Prises de participation dans les banques • Secteur privé • IF				
High River Gold	10,7	0	10,7	**10,7**
Prise de participation dans l'entreprise d'exploitation aurifère High River Gold. Ressources naturelles • Secteur privé • B/0				
Banque Impex – ligne de crédit pour les PME	16,9	16,9	0	**16,9**
Développement des activités de prêt aux PME du secteur privé. Prêts bancaires • Secteur privé • IF				
Banque internationale de Moscou	8,1	0	8,1	**8,1**
Prise de participation dans cette banque. Prises de participation dans les banques • Secteur privé • IF				
Banque Locko – Ligne de crédit pour les PME	8,5	8,5	0	**8,5**
Ligne de crédit pour soutenir les prêts aux petites et moyennes entreprises. Prêts bancaires • Secteur privé • IF				
Mécanisme-cadre hypothécaire	1,7	1,7	0	**1,7**
Soutien aux activités de prêt hypothécaire de NBD. Prêts bancaires • Secteur privé • IF				
Prêt post-restructuration Mosenergo	211,8	85,3	0	**85,3**
Prêt accordé à l'entreprise d'électricité Mosenergo. Électricité et énergie • Secteur privé • B/1				
News CEI	163,1	33,8	0	**33,8**
Prêt garanti senior visant à favoriser la création d'un réseau de publicité extérieure dans l'ensemble de la région. Télécommunications • Secteur privé • C/1				
OOO Pfleiderer	77,0	32,0	0	**32,0**
Création d'une usine de production d'aggloméré à Podberezie. Industries manufacturières • Secteur privé • B/0				
Centre commercial Piter Raduga	125,0	32,5	0	**32,5**
Développement d'un centre commercial à St Pétersbourg. Immobilier et tourisme • Secteur privé • B/1				
Banque Primsots	2,6	2,6	0	**2,6**
Investissement visant à soutenir le programme de prêt aux PME. Prêts bancaires • Secteur privé • IF				
Ligne de crédit pour les PME accordée à Promsvyazbank	25,4	25,4	0	**25,4**
Prêt pour rétrocession à de petites et moyennes entreprises. Prêts bancaires • Secteur privé • IF				
Prêt subordonné Promsvyazbank	44,1	44,1	0	**44,1**
Ligne de crédit pour soutenir les activités de prêt aux PME dans les régions. Prêts bancaires • Secteur privé • IF				
Quadriga Capital – Fonds de placement privé II	68,0	0	33,0	**33,0**
Investissement dans ce fonds d'actions privé. Fonds d'actions • Secteur privé • IF				
Fonds régionaux de capital-risque	7,6	0	7,6	**7,6**
Prises de participation dans des entreprises de taille moyenne du Centre et du Nord-Ouest de la Russie et de l'Ouest de la Sibérie. Fonds d'actions • Secteur privé • IF				
Banque Renaissance Capital – Prêt en roubles	24,7	24,7	0	**24,7**
Prêt pour le financement du portefeuille de prêts à la consommation. Institutions financières non bancaires • Secteur privé • IF				
Rosbank	26,5	26,5	0	**26,5**
Ligne de crédit pour des prêts hypothécaires à long terme. Prêts bancaires • Secteur privé • IF				
Titrisation RSB	144,0	8,5	0	**8,5**
Investissement pour favoriser les prêts à la consommation. Institutions financières non bancaires • Secteur privé • IF				
Russie – Modernisation de la compagnie fédérale de distribution	147,1	147,1	0	**147,1**
Financement en roubles pour la modernisation des infrastructures de l'entreprise. Électricité et énergie • Secteur public • B/1				
Fonds pour les petites entreprises de Russie	8,7	6,7	0	**6,7**
Ligne de crédit accordée à FORUS et à Uralvneshtorgbank pour rétrocession à des petites et moyennes entreprises. Financement de petites entreprises • Secteur privé • IF				

	Valeur du projet (en millions d'euros)	Prêt de la BERD (en millions d'euros)	Prise de participation de la BERD (en millions d'euros)	Financement total de la BERD (en millions d'euros)
Saint Gobain conditionnement – Mécanisme régional	9,3	0	1,9	**1,9**
Modernisation de l'usine de conditionnements en verre de Sitall. Agro-industries • Secteur privé • B/1				
Usine métallurgique de Samara	38,0	25,4	0	**25,4**
Modernisation de deux unités de production d'aluminium. Industries manufacturières • Secteur privé • B/1				
Sibacadembank	13,4	0	12,4	**12,4**
Prise de participation dans cette banque. Prises de participation dans les banques • Secteur privé • IF				
Soufflet – Mécanisme multiprojets	14,4	0,2	0	**0,2**
Investissement dans l'entreprise de traitement d'orge Zerno. Agro-industries • Secteur privé • B/1				
Banque Spurt – Ligne de crédit pour les PME	8,2	8,2	0	**8,2**
Prêt pour rétrocession à de petites et moyennes entreprises opérant dans la République du Tatarstan. Prêts bancaires • Secteur privé • IF				
Incinérateur pour le traitement des eaux usées du Nord de St Pétersbourg	54,5	20,0	0	**20,0**
Construction d'un calcinateur de boues pour réduire les problèmes d'élimination de ces matières. Infrastructures municipales • Secteur public • B/1				
Sumitomo Leasing	1,8	1,8	0	**1,8**
Crédit-bail en faveur d'entreprises russes modernisant leurs engins de chantier et leurs machines d'exploitation minière. Industries manufacturières • Secteur privé • IF				
Programme de développement des services municipaux de la ville de Sourgout	28,7	8,8	0	**8,8**
Investissement dans les infrastructures de distribution d'eau et de chauffage urbain de Sourgout. Infrastructures municipales • Secteur public • B/0				
Toyota Russie	164,3	24,0	0	**24,0**
Construction d'une usine d'assemblage d'automobiles. Industries manufacturières • Secteur privé • B/0				
Transcapitalbank	4,2	4,2	0	**4,2**
Ligne de crédit pour le développement des prêts hypothécaires de la banque. Prêts bancaires • Secteur privé • IF				
Transcapitalbank – Ligne de crédit pour les PME	8,5	8,5	0	**8,5**
Prêt senior pour rétrocession à de petites et moyennes entreprises du secteur privé. Prêts bancaires • Secteur privé • IF				
Ufa – Usine de conditionnements en verre	54,9	13,7	0	**13,7**
Construction d'une usine près d'Ufa. Agro-industries • Secteur privé • B/1				
Restructuration et développement de l'entreprise Vena	21,8	14,8	0	**14,8**
Restructuration et développement de la brasserie Vena. Agro-industries • Secteur privé • B/1				
Vestel 2 – Production de produits blancs	67,6	23,7	0	**23,7**
Construction d'une usine de fabrication de produits blancs. Industries manufacturières • Secteur privé • B/0				
V-Lazer	17,2	7,5	0	**7,5**
Construction et ouverture de quatre nouveaux grands magasins de produits blancs dans la partie extrême orientale de la Russie. Industries manufacturières • Secteur privé • B/0				
Programme régional d'aide aux échanges commerciaux	186,2	186,2	0	**186,2**
Soutien au commerce extérieur par l'intermédiaire des banques suivantes: Absolut, UralSib, Center-Invest, Chelindbank, Banque de crédit de Moscou, Impexbank, Locko, NBD, Orgresbank, Probusinessbank, Promsvyazbank, Rosbank, Russian Standard, Banque d'épargne de Russie (Sberbank), Sibacadembank, TransCapitalBank, Uraltransbank, Uralvneshtorgbank, Vneshtorgbank et Yugbank. Prêts bancaires • Secteur privé • IF				

Serbie-et-Monténégro

	Valeur du projet (en millions d'euros)	Prêt de la BERD (en millions d'euros)	Prise de participation de la BERD (en millions d'euros)	Financement total de la BERD (en millions d'euros)
Programme de financement de produits agricoles	27,7	7,0	0	**7,0**
Fonds de roulement pour l'entreprise de transformation du sucre SFIR. Agro-industries • Secteur privé • IF				
Autoroute Belgrade – Novi Sad	211,4	72,0	0	**72,0**
Modernisation d'un tronçon de 65 km sur la route reliant Belgrade à Novi Sad et construction d'un pont sur le Danube. Transports • Secteur public • A/0				
Modernisation et perfectionnement du système de gestion du trafic aérien	111,9	33,5	0	**33,5**
Modernisation des centres de contrôle du trafic aérien de Belgrade et Podgorica ainsi que des infrastructures associées. Transports • Secteur public • B/0				
GTC House Belgrade	14,9	6,4	0	**6,4**
Construction, location et gestion d'un complexe de bureaux. Immobilier et tourisme • Secteur privé • B/1				
GTC House Belgrade II	23,4	8,2	0	**8,2**
Prêt complémentaire GTC et financement d'un nouveau complexe de bureaux à Belgrade. Immobilier et tourisme • Secteur privé • B/1				
Projet régional d'amélioration des routes au Monténégro	14,1	11,5	0	**11,5**
Améliorations des infrastructures et de la sécurité des routes du Monténégro. Transports • Secteur public • B/1				
Banque ProCredit	18,8	6,7	0	**6,7**
Participation à une augmentation du capital. Financement de petites entreprises • Secteur privé • IF				
SBB	8,7	4,8	0	**4,8**
Développement du réseau de télécommunications. Télécommunications • Secteur privé • C/1				
Laminoirs de Sevojno	30,1	14,0	0	**14,0**
Modernisation et construction de nouveau matériel pour améliorer la capacité, l'efficacité et la qualité des opérations. Industries manufacturières • Secteur privé • C/1				
Mécanisme États-Unis/ BERD de financement de PME	2,0	1,8	0	**1,8**
Ligne de crédit accordée à Alter Modus pour rétrocession à des micro, petites et moyennes entreprises. Financement de petites entreprises • Secteur privé • IF				
VB Serbie – Prise de participation	6,7	0	1,2	**1,2**
Prise de participation réalisée avec la Volksbank. Prises de participation dans les banques • Secteur privé • IF				
VB Serbie	10,0	10,0	0	**10,0**
Ligne de crédit pour rétrocession à de petites et moyennes entreprises. Prêts bancaires • Secteur privé • IF				
Mécanisme de financement de PME dans les Balkans occidentaux	0,7	0,5	0	**0,5**
Ligne de crédit accordée à Kasabank pour rétrocession à des petites et moyennes entreprises. Prêts bancaires • Secteur privé • IF				
Programme régional d'aide aux échanges commerciaux	1,9	1,9	0	**1,9**
Soutien au commerce extérieur par l'intermédiaire de Cacanska Banka, Eksimbanka, Euromarket Banka et Raiffeisen Bank. Prêts bancaires • Secteur privé • IF				

Slovénie

	Valeur du projet (en millions d'euros)	Prêt de la BERD (en millions d'euros)	Prise de participation de la BERD (en millions d'euros)	Financement total de la BERD (en millions d'euros)
Mécanisme UE/ BERD de financement rural	7,0	7,0	0	**7,0**
Ligne de crédit accordée à SKB Leasing pour rétrocession à de petites et moyennes entreprises dans les zones rurales. Institutions financières non bancaires • Secteur privé • IF				
Mécanisme UE/ BERD de financement de PME				
HVB Leasing	5,0	5,0	0	**5,0**
Ligne de crédit pour rétrocession à de petites et moyennes entreprises. Institutions financières non bancaires • Secteur privé • IF				
Volksbank Ljudska	7,0	7,0	0	**7,0**
Ligne de crédit pour rétrocession à de petites et moyennes entreprises. Prêts bancaires • Secteur privé • IF				
Fonds pour l'environnement mondial	13,7	10,0	0	**10,0**
Prêt aux banques Austria Creditanstalt Slovénie, NLB et Volksbank pour rétrocession en faveur de projets de réduction de la pollution des eaux du Danube. Prêts bancaires • Secteur privé • IF				

Tadjikistan

	Valeur du projet (en millions d'euros)	Prêt de la BERD (en millions d'euros)	Prise de participation de la BERD (en millions d'euros)	Financement total de la BERD (en millions d'euros)
Banque Eskhata	1,5	0	0,8	**0,8**
Prise de participation. Prises de participation dans les banques • Secteur privé • IF				
Banque Eskhata	2,1	2,1	0	**2,1**
Prêt pour rétrocession à de petites et moyennes entreprises. Financement de petites entreprises • Secteur privé • IF				
Mécanisme pour les institutions de microfinancement non bancaires des pays aux premiers stades de la transition	0,8	0,8	0	**0,8**
Prêt à IMON pour rétrocession à de petites et moyennes entreprises. Financement de petites entreprises • Secteur privé • IF				
Mécanisme de financement de micro et petites entreprises	1,7	1,7	0	**1,7**
Ligne de crédit accordée à Agroinvest pour rétrocession à des micro et petites entreprises. Financement de petites entreprises • Secteur privé • IF				

	Valeur du projet (en millions d'euros)	Prêt de la BERD (en millions d'euros)	Prise de participation de la BERD (en millions d'euros)	Financement total de la BERD (en millions d'euros)
Modernisation de la flotte aérienne de TSA	6,3	4,2	0	**4,2**
Financement des coûts de mise en exploitation et des services d'un consultant en aéronautique. Transports • Secteur public • C/1				
Programme régional d'aide aux échanges commerciaux	8,0	8,0	0	**8,0**
Soutien au commerce extérieur par l'intermédiaire des banques Agroinvest, Eskhata, Tajprombank et TSOB. Prêts bancaires • Secteur privé • IF				

Turkménistan

Mécanisme d'investissement direct	1,5	0,8	0	**0,8**
Prêt à l'entreprise TMS pour couvrir les dépassements de coûts et le manque de fonds de roulement. Industries manufacturières • Secteur privé				

Ukraine

ADM-Risoil Ukraine	17,2	17,2	0	**17,2**
Construction de nouvelles installations de broyage pour la production d'huile alimentaire. Agro-industries • Secteur privé • C/1				
Bunge – Mécanisme de financement pré- et post-récolte	152,2	33,8	0	**33,8**
Fonds de roulement pour une importante usine de production d'huile alimentaire. Agro-industries • Secteur privé • C/1				
Chumak II	30,0	20,5	0	**20,5**
Prêt garanti à long terme accordé à un producteur alimentaire pour la modernisation et l'agrandissement de ses installations. Agro-industries • Secteur privé • B/1				
Mécanisme d'investissement direct	0,7	0,7	0	**0,7**
Prêt à Ukram pour le développement d'un système de conditionnement à l'azote pour le transport frigorifique. Industries manufacturières • Secteur privé				
Service municipal de distribution d'eau et de traitement des eaux usées de Dnipropetrovsk	30,5	20,0	0	**20,0**
Prêt pour l'amélioration des résultats opérationnels et financiers des services municipaux de distribution d'eau et de traitement des eaux usées. Infrastructures municipales • Secteur public • B/1				
Euroventures Ukraine II	63,4	0	21,1	**21,1**
Investissement dans un fonds de placement privé. Fonds d'actions • Secteur privé • IF				
Galnaftogaz	21,1	21,1	0	**21,1**
Financement partiel pour la reconstruction, la construction et l'acquisition de stations d'essence. Ressources naturelles • Secteur privé • B/1				
Amélioration de la route Kiev-Chop	138,0	100,0	0	**100,0**
Amélioration de la M06 reliant Kiev à Chop et poursuite de la réforme de l'administration et du financement du secteur routier. Transports • Secteur public • B/0				
Ligne de crédit à Kreditprom en faveur des PME	8,5	8,5	0	**8,5**
Ligne de crédit pour rétrocession à de petites et moyennes entreprises. Prêts bancaires • Secteur privé • IF				
Banque Kredyt Ukraina – Ligne de crédit hypothécaire	8,5	8,5	0	**8,5**
Ligne de crédit pour les prêts hypothécaires. Prêts bancaires • Secteur privé • IF				
Malteurop	25,2	5,2	0	**5,2**
Développement et rénovation de la malterie existante et construction d'une deuxième usine. Agro-industries • Secteur privé • B/1				
Modernisation du réseau à haute tension d'Odessa	25,8	25,8	0	**25,8**
Prêt pour la modernisation du réseau à haute tension de la ville. Électricité et énergie • Secteur public • A/0				
Fonds de post-privatisation	7,3	0	4,4	**4,4**
Prise de participation et investissement apparenté dans des entreprises de taille moyenne par l'intermédiaire d'Euroventures Ukraine. Fonds d'actions • Secteur privé • IF				
Ligne de crédit pour prêts hypothécaires accordée à Raiffeisen Ukraine	8,5	4,2	0	**4,2**
Ligne de crédit pour hypothèques. Prêts bancaires • Secteur privé • IF				
Soufflet – Mécanisme multiprojets				
ACL 2004 Slavuta	6,8	2,0	0	**2,0**
Investissement dans une entreprise de production d'orge. Agro-industries • Secteur privé • B/1				
Ukraine ACL 05	5,1	5,1	0	**5,1**
Acquisition, modernisation et développement d'une malterie. Agro-industries • Secteur privé • B/1				
Toepfer Ukraine	137,4	84,5	0	**84,5**
Transport, stockage et exportation de produits agricoles, ou vente de ces produits à d'importantes entreprises locales de transformation de produits alimentaires. Agro-industries • Secteur privé • C/0				
Programme ukrainien de micro-prêts II	11,8	11,8	0	**11,8**
Ligne de crédit aux banques Forum et Kreditprombank pour rétrocession à de petites entreprises. Financement de petites entreprises • Secteur privé • IF				
Mécanisme de crédit aux PME ukrainiennes	17,0	17,0	0	**17,0**
Ligne de crédit accordée aux banques Agio et Forum pour le financement à long terme de petites et moyennes entreprises. Prêts bancaires • Secteur privé • IF				

	Valeur du projet (en millions d'euros)	Prêt de la BERD (en millions d'euros)	Prise de participation de la BERD (en millions d'euros)	Financement total de la BERD (en millions d'euros)
UkrESCO II	8,5	8,5	0	**8,5**
Deuxième prêt accordé à une entreprise publique de services énergétiques. Efficacité énergétique • Secteur public • C/0				
Ukrrichflot III – Prêt de suivi	42,3	11,0	0	**11,0**
Financement d'une partie des frais d'acquisition de cinq nouveaux bâtiments pour marchandises solides. Transports • Secteur privé • B/1				
Programme régional d'aide aux échanges commerciaux	43,4	43,4	0	**43,4**
Soutien au commerce extérieur par l'intermédiaire des banques Aval, Forum, Hypovereinsbank Ukraine, Kreditprombank, Kredyt Ukraina et Raiffeisen Ukraine. Prêts bancaires • Secteur privé • IF				

Projets régionaux

Argus Capital Partners II	30,0	0	30,0	**30,0**
Fonds successeur de Argus Capital Partners I, opérant en Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, ERY de Macédoine, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République slovaque, République tchèque, Roumanie, Serbie-et-Monténégro et Slovénie. Fonds d'actions • Secteur privé • IF				
Fonds de convergence II pour les pays émergents d'Europe	60,0	0	60,0	**60,0**
Fonds de placement privé investissant sur les marchés de Bulgarie, Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République slovaque, République tchèque, Roumanie, Russie, Slovénie et Ukraine. Fonds d'actions • Secteur privé • IF				
Fonds immobilier Global	125,0	0	30,0	**30,0**
Prise de participation dans l'immobilier en Bulgarie, Roumanie et Serbie-et-Monténégro. Immobilier et tourisme • Secteur privé • IF				
Lesaffre	110,8	0	22,2	**22,2**
Prise de participation dans les filiales russes et ukrainiennes de ce producteur français de levure. Agro-industries • Secteur privé • B/1				
Lukoil: Gazoduc du Sud-Caucase	92,1	59,2	0	**59,2**
Achèvement de la construction du gazoduc en Azerbaïdjan et en Géorgie. Ressources naturelles • Secteur privé • C/1				
Réseau de vente au détail de Minsk	24,9	10,7	0	**10,7**
Développement de magasins modernes de vente au détail au Bélarus et en Lituanie. Agro-industries • Secteur privé • B/0				

	Valeur du projet (en millions d'euros)	Prêt de la BERD (en millions d'euros)	Prise de participation de la BERD (en millions d'euros)	Financement total de la BERD (en millions d'euros)
ORCO Aparthotels	35,0	3,8	0	**3,8**
Développement régional des activités hôtelières de la société ORCO en Estonie, Hongrie, Pologne, République slovaque, République tchèque, Roumanie, Serbie-et-Monténégro et Ukraine. Immobilier et tourisme • Secteur privé • B/0				
SG AM Europe orientale L.P.	30,0	0	30,0	**30.0**
Investissement dans les services aux consommateurs et l'industrie manufacturière en Bulgarie, Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République slovaque, République tchèque, Roumanie et Slovénie. Fonds d'actions • Secteur privé • IF				
SigmaBleyzer Europe du Sud-Est – Fonds IV CV	50,0	0	50,0	**50,0**
Fonds de placement privé investissant en Bulgarie, Roumanie et Ukraine. Fonds d'actions • Secteur privé • IF				
Fonds de placement Europe du Sud-Est II	42,3	0	42,3	**42,3**
Fonds de placement investissant dans des fonds privés en Albanie, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Hongrie, Roumanie, Serbie-et-Monténégro et Slovénie. Fonds d'actions • Secteur privé • IF				
Transports Véolia (ex-Connex)	198,0	0	71,0	**71,0**
Apport de fonds propres pour le développement des services de transport en Hongrie, Pologne, République tchèque et Slovénie. Infrastructures municipales • Secteur privé • C/1				

Personnel

La Banque encourage ses agents à développer leurs compétences en tirant parti des possibilités de carrière offertes au sein de différents départements du siège et de ses bureaux locaux. L'accent ainsi mis sur la mobilité au sein de l'établissement permet d'améliorer la flexibilité pour mieux répondre à l'évolution des besoins.

À la fin de l'année 2005, le personnel de la BERD recruté à Londres comptait 969 personnes, contre 965 en 2004. Les agents des bureaux locaux recrutés sur place étaient au nombre de 234, contre 237 en 2004. Le ratio hommes/femmes chez les cadres de la BERD était d'environ 1,63/1. La Banque recrute activement un personnel d'origines diverses pour garantir le caractère multinational de l'organisation. Au total, 56 nationalités sont représentées au sein de son personnel.

Changements structurels

Soucieuse de garantir une évaluation totalement indépendante de ses activités, la Banque a modifié en 2005 l'organisation du Département d'évaluation des projets de la Banque (DEP), qui dépend désormais directement du Conseil d'administration de la BERD. Rebaptisé Département de l'évaluation, son directeur porte désormais le titre de Responsable de l'évaluation.

En 2005, un nouveau poste de Directeur du Groupe d'affaires de la surveillance du portefeuille a été créé. Le Directeur évalue les risques du portefeuille et donne des conseils relatifs aux mesures à prendre pour parer aux problèmes éventuels. La création de ce poste souligne l'importance que la BERD accorde à la surveillance de son portefeuille en pleine croissance.

Le Département du contrôle de gestion, qui relève du Vice-Président responsable des finances, a été établi en mai 2005. Le nouveau département a pour fonction de veiller à ce que la structure de la Banque reflète les meilleures pratiques de gestion financière à ce jour.

Changements au sein de l'équipe de direction

Depuis la démission, en août 2005, de Noreen Doyle, première Vice-Présidente, responsable des opérations bancaires, Steven Kaempfer, Vice-Président responsable des finances, assure l'intérim. En avril 2006, Varel Freeman, actuellement associé directeur chez Baring Private Equity Partners, a été nommé premier Vice-Président de la BERD à compter du 1er juin 2006.

Brigita Schmögnerová a quitté la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe pour devenir, en septembre, la Vice-Présidente chargée des ressources humaines et de l'administration. Avant de rejoindre la Commission, Mme Schmögnerová était Ministre des finances et Vice-premier Ministre de la République slovaque.

Après de nombreuses années passées à la Commission des Communautés européennes, où son dernier poste a été celui de Directeur général de la DG Entreprise et Industrie, M. Horst Reichenbach a pris en août les fonctions de Secrétaire général.

En août également, Willem Buiter, Directeur des affaires économiques, a quitté la Banque pour regagner le monde universitaire. Il a été remplacé en janvier 2006 par Erik Berglof, ancien directeur de l'Institut de l'économie de transition de Stockholm et ancien professeur à l'École d'économie de Stockholm.

Organisation et personnel

Formation

En 2005, la BERD a poursuivi l'action entreprise pour aider les responsables de la Banque à développer leurs compétences dans le domaine de la gestion. Après le lancement réussi du nouveau programme de perfectionnement en gestion, plus du tiers des responsables de la Banque ont suivi l'un des stages de formation, dispensés à différents niveaux et adaptés à leurs besoins spécifiques. À la suite des diverses modifications apportées l'année dernière aux régimes de retraite, un autre objectif important dans le domaine de la formation en 2005 a été de compléter l'information du personnel sur ce sujet. Plus de la moitié du personnel de la Banque a assisté à des séminaires sur les régimes de retraite, au Siège et dans les bureaux locaux. Au total, le personnel de la BERD a bénéficié de 3 657 jours de formation en 2005.

Sécurité du personnel

En 2005, la Banque a entrepris un examen de nombre de ses programmes de santé et de sécurité, à l'issue duquel elle a introduit plusieurs modifications, offrant notamment un éventail plus large de programmes médicaux à son personnel et améliorant les procédures d'évaluation des risques de santé auxquels sont exposées les femmes enceintes durant les voyages d'affaires.

La Banque a aussi conçu deux cours en ligne, l'un sur les premiers secours (complétant un cours classique), l'autre sur les procédures d'évacuation en cas d'incendie. Ces cours, qui s'inspirent des cours déjà menés avec succès sur l'informatique et la sécurité en voyage, seront dispensés à compter du début de l'année 2006. La Banque a par ailleurs lancé une série de conférences sur la sécurité en voyage afin de rappeler au personnel les précautions à prendre pendant les voyages d'affaires.

La Banque a décidé de mettre fin à la pratique consistant à autoriser le personnel à fumer dans un espace spécialement désigné à cet effet. Le personnel qui souhaite arrêter de fumer a la possibilité de suivre une série de stages.

À la suite des attentats terroristes à la bombe, perpétrés en juillet 2005 à Londres, la Banque a réexaminé ses procédures en cas de crise et mis en place un numéro d'urgence pour les familles et les proches afin d'améliorer les communications après des événements graves. Elle a également modifié son système de recensement du personnel à la suite de tels incidents. Enfin, dans un autre domaine de la gestion des crises, la BERD a mis en place un plan d'urgence pour faire face aux éventuelles conséquences d'une pandémie de grippe aviaire et créé un groupe de travail chargé de suivre cette question.

Environnement de travail

En 2005, la BERD a entrepris une modernisation complète de l'immeuble de son siège de Londres. Les travaux visent à aligner les systèmes – tels que la ventilation, la gestion d'immeuble, l'éclairage et la sécurité – sur les normes de construction, de sécurité et de santé du travail actuellement appliquées au Royaume-Uni, instaurant ainsi un environnement du travail plus favorable. À la fin des travaux, l'immeuble de la Banque devrait avoir une meilleure efficacité énergétique et ses coûts d'exploitation devraient donc diminuer. Le projet devrait s'achever au début de 2007.

10

Principaux responsables de la BERD

Au 1er avril 2006

Président — Jean Lemierre

Opérations bancaires

Premier Vice-Président — (par intérim) Steven Kaempfer; (Au 1er Juin 2006) Varel Freeman

Bureau de direction

Planification stratégique et générale et budget *(rend compte également au Département finance)*	Josué Tanaka
Comité des opérations, Secrétariat	Frédéric Lucenet
Développement des entreprises	Bruno Balvanera
Gestion des contentieux *(rend compte également au Service de la gestion des risques)*	Will Newton

Énergie et télécommunications

Groupe d'affaires, Directeur	Peter Reiniger
Ressources naturelles	Kevin Bortz
Électricité et énergie	Tony Marsh
Telécommunications, informatique et presse	(par intérim) David Cooper

Initiative sur l'efficacité énergétique et le changement climatique

Directeur principal	Josué Tanaka
Directeur, Efficacité énergétique	Jacquelin Ligot
Groupe d'affaires, Directeur	Gavin Anderson

Institutions financières

Groupe d'affaires, Directeur	Kurt Geiger
Participations	(par intérim) Kurt Geiger
Prêts	Jean-Marc Peterschmitt
Fonds d'actions	Kanako Sekine
Institutions financières non bancaires	Jonathan Woollett
Appui aux participations	Lindsay Forbes

Infrastructures

Groupe d'affaires, Directeur	Alexander Auboeck
Infrastructures municipales et environnementales	Thomas Maier
Transports	Riccardo Puliti

Contrôle

Groupe d'affaires, Directeur	Gavin Anderson

Pays aux stades avancés de la transition et industries spécialisées

Groupe d'affaires, Directeur	Alain Pilloux
Pologne et États baltes (Estonie, Lettonie, Lituanie) (Bureau de Varsovie)	Malgorzata Kolakowska
Hongrie, République slovaque, République tchèque et Slovénie (Bureau de Bratislava)	Vacant
Croatie (Bureau de Zagreb)	Charlotte Ruhe
Agro-industries	Hans Christian Jacobsen
Immobilier et tourisme	Ilaria Benucci

Pays aux premiers stades et aux stades intermédiaires de la transition

Groupe d'affaires, Directeur	Olivier Descamps
Ukraine (Bureau de Kiev)	Kamen Zahariev
Serbie-et-Monténégro (Bureau de Belgrade)	Dragica Pilipovic-Chaffey
Albanie, Bosnie-Herzégovine, ERY de Macédoine, Kosovo	Claudio Viezzoli
Roumanie (Bureau de Bucarest)	Hildegard Gacek
Bulgarie (Bureau de Sofia)	John Chomel-Doe
Arménie, Azerbaïdjan, Bélarus, Géorgie et Moldova	Michael Davey
Asie centrale	Masaru Honma
Kazakhstan (Bureau d'Almaty)	André Küüsvek
Initiative en faveur des pays aux premiers stades de la transition	George Krivicky
Groupe pour les petites entreprises	Chikako Kuno
Capital-investissement	Urmas Paavel
Groupe de redressement des entreprises	Charlotte Salford

Russie

Groupe d'affaires, Directeur	Alain Pilloux
Directeur adjoint (secteur des entreprises)	Eric Rasmussen
Directeur adjoint (institutions financières)	Nick Tesseyman
Directeur adjoint (énergie et infrastructures)	Vacant

Finance

Vice-Président — Steven Kaempfer

Trésorerie

Trésorier	Axel van Nederveen
Trésorier adjoint et Responsable du financement	Isabelle Laurent
Gestion des risques clients	Grant Metcalfe-Smith
Investissements-Crédit	Neil Calder
Gestion de bilan	George Hatjoulis

Planification stratégique, planification des entreprises et budget

Directeur principal	Josué Tanaka

Cofinancement commercial

Directeur	Lorenz Jorgensen

Département du contrôle

Contrôleur	Nigel Kerby
Contrôle financier	David Bleakney
Contrôle financier des fonds	Teresa Godwin-Coombs
Contrôle financier des opérations de trésorerie	Terry Cullen
COSO et gestion du risque opérationnel *(rend compte également au service de la gestion des risques)*	Julie Williams
Opérations bancaires	Mark Smith
Gestion de la trésorerie des opérations	Chris Swinchatt
Suivi de marché indépendant	Eric Kohl

Informatique

Directeur	Tim Goldstone

Gestion des risques

Vice-Président — Fabrizio Saccomanni

Gestion des risques

Directeur	Michael Williams
Credits/Analyse des transactions	David Klingensmith
Gestion des risques de trésorerie	Jean-André Sorasio
Examen du portefeuille-crédits	Irena Postlova
Gestion des contentieux *(rend compte également au Département des opérations bancaires)*	Will Newton
Risque opérationnel	Julie Williams

Environnement

Directeur	Alistair Clark

Sûreté nucléaire

Directeur	Vince Novak

Cofinancement officiel

Directeur	Gary Bond

Ressources humaines et administration

Vice-Présidente	Brigita Schmögnerová

Ressources humaines

Directeur	Paolo Gallo
Sous-directeur	Susan Clyne
Sous-directeur	Ingrid de Wee

Administration, passation des marchés et services de consultants

Directeur principal	Chris Holyoak
Directeur de l'administration	John McNess
Passation des marchés, Directeur	Maurice Lepage
Responsable des services de consultants	Dilek Macit

Secrétariat général

Secrétaire général	Horst Reichenbach
Secrétaire général adjoint	Nigel Carter
Sous-secrétaire général	Colm Lincoln

Département Évaluation

Responsable de l'évaluation *(rend compte au Conseil d'administration)*	Fredrik Korfker

Bureau des affaires économiques

Directeur des affaires économiques	Erik Berglof
Directeur adjoint et Directeur de la stratégie de transition et de l'analyse des pays	Steven Fries
Directeur des études d'orientation et de la stratégie sectorielle	Sam Fankhauser
Directeur de la conception et de l'évaluation des projets	José Carbajo

Bureau des affaires juridiques

Directeur des affaires juridiques	Emmanuel Maurice
Directeur adjoint des affaires juridiques	Gerard Sanders
Directeur adjoint des affaires juridiques	Norbert Seiler
Sous-directeur des affaires juridiques	Stephen Petri

Unité d'administration des opérations

Chef d'unité	Lieve Reckers

Gestion des documents et archives

Chef d'unité	Anne Crétal

Bureau de la déontologie

Responsable de la déontologie	Enery Quinones

Audit interne

Responsable	(par intérim) Ray Portelli

Communication

Directrice	Brigid Janssen

Bureau du Président

Conseiller du Président	Alexandre Draznieks

Gouverneurs et gouverneurs suppléants

Au 31 décembre 2005

Membre	Gouverneur	Gouverneur suppléant
Albanie	Genc Ruli	–
Allemagne	Peer Steinbrück	Thomas Mirow
Arménie	Vardan Khachatryan	Tigran Sargsyan
Australie	Peter Costello	Bruce Billson
Autriche	Karl-Heinz Grasser	Kurt Bayer
Azerbaïdjan	Heydar Babayev	Avaz Alekperov
Bélarus	Vladimir Semashko	Nikolai Zaichenko
Belgique	Didier Reynders	Jean-Pierre Arnoldi
Bosnie-Herzégovine	Mladen Ivanić	Jusuf Kumalić
Bulgarie	Plamen Oresharski	Dimitar Kostov
Canada	Ralph Goodale	Peter Harder
Chypre	Michael Sarris	Christos Patsalides
Corée, République de	Duck Soo Han	Seung Park
Croatie	Ivan Šuker	Ana Hrastović
Danemark	Bendt Bendtsen	Michael Dithmer
Égypte	Fayza Aboulnaga	Hassan Khedr
ERY de Macédoine	Nikola Popovski	Fatmir Besimi
Espagne	Pedro Solbes Mira	David Vegara Figueras
Estonie	Aivar Sõerd	Aare Järvan
États-Unis d'Amérique	John W Snow	Earl Anthony Wayne
Fédération de Russie	German Gref	Sergey Storchak
Finlande	Eero Heinäluoma	Pekka Lintu
France	Thierry Breton	Xavier Musca
Géorgie	Alexei Alexishvili	Roman Gotsiridze
Grèce	George Alogoskoufis	George Mergos
Hongrie	János Veres	Géza Egyed
Irlande	Brian Cowen	Tom Considine
Islande	Valgerdur Sverrisdóttir	Baldur Pétursson
Israël	Stanley Fischer	Yossi Bachar
Italie	Giulio Tremonti	Ignazio Angeloni
Japon	Sadakazu Tanigaki	Toshihiko Fukui
Kazakhstan	Arman Dunayev	Anvar Saidenov
Lettonie	Oskars Spurdzins	Juris Lujans
Liechtenstein	Klaus Tschütscher	Roland Marxer
Lituanie	Zigmantas Balčytis	Ramunė Vilija Zabulienė
Luxembourg	Jean-Claude Juncker	Jean Guill
Malte	Tonio Fenech	Michael Bonello
Maroc	Fathallah Oualalou	Abdeltif Loudyi
Mexique	Francisco Gil Díaz	Alonso García Tamés
Moldova	Valeriu Lazar	Dumitru Ursu
Mongolie	Norov Altankhuyag	Ochirbatyn Chuluunbat
Norvège	Kristin Halvorsen	Karin Yrvin
Nouvelle-Zélande	Phil Goff	Jonathan Hunt
Ouzbékistan	Rustam Sadykovich Azimov	Sabir Khasanov
Pays-Bas	Gerrit Zalm	Bernard Bot
Pologne	Leszek Balcerowicz	Zbigniew Dynak
Portugal	Fernando Teixeira dos Santos	Carlos Costa Pina
République kirghize	Almazabek Atambaev	Ulan Sarbanov
République slovaque	Ivan Mikloš	Ivan Šramko
République tchèque	Bohuslav Sobotka	Zdeněk Tůma
Roumanie	Sebastian Teodor Gheorghe Vlădescu	Mugur Isărescu
Royaume-Uni	Gordon Brown	Hilary Benn
Serbie-et-Monténégro	Mladjan Dinkić	Igor Lukšić
Slovénie	Andrej Bajuk	Andrej Kavčič
Suède	Pär Nuder	Jens Henriksson
Suisse	Joseph Deiss	Oscar Knapp
Tadjikistan	Abdujabor Shirinov	Mirali Sabdalievich Naimov
Turkménistan	–	Guvanchmurad Geoklenov
Turquie	Ibrahim Çanakci	Cavit Dağdas
Ukraine	Victor Pynzenyk	Volodymyr Stelmakh
Banque européenne d'investissement	Philippe Maystadt	Wolfgang Roth
Communauté européenne	Joaquín Almunia	Klaus Regling

Président du Conseil des gouverneurs

Gouverneur représentant les Pays-Bas (Gerrit Zalm)

Vice-Présidents du Conseil des gouverneurs

Gouverneur représentant la Suisse (Joseph Deiss)

Gouverneur représentant l'Ukraine (Victor Pynzenyk)

Le Conseil des gouverneurs est investi de tous les pouvoirs dans le cadre de la BERD. Il délègue la majeure partie de ces pouvoirs au Conseil d'administration, qui conduit les opérations générales de la Banque et qui, entre autres, fixe les orientations et prend les décisions concernant les prêts, les prises de participation et les autres opérations conformément aux orientations générales arrêtées par le Conseil des gouverneurs.

Le Président de la Banque préside le Conseil d'administration. Il dirige l'institution selon les orientations fournies par ce dernier et, en sa qualité de chef de l'administration, est responsable de l'organisation de la Banque et des nominations de personnel.

Administrateurs et administrateurs suppléants

Au 31 décembre 2005

Administrateur	Administrateur suppléant	Pays ou entités représentés
Terence Brown	Patrick Walsh	Banque européenne d'investissement
Scott Clark	David Plunkett	Canada/Maroc
Jos de Vries	Hans Sprokkreeff	Pays-Bas/Mongolie
Sven Hegelund	Tomas Danestad	Suède/Islande/Estonie
Ib Katznelson	Desmond O'Malley	Danemark/Irlande/Lituanie/ERY de Macédoine
Elena Kotova	–	Fédération de Russie/Bélarus/Tadjikistan
Jean-Pierre Landau	Olivier Rousseau	France
Vassili Lelakis	Carole Garnier	Communauté européenne
Kalin Mitrev	Tadeusz Syryjczyk	Bulgarie/Pologne/Albanie
Kazuya Murakami	Hiroyuki Kubota	Japon
Michael Neumayr	Hedva Ber	Autriche/Israël/Chypre/Malte/Kazakhstan/Bosnie-Herzégovine
Igor Očka	László Andor	République tchèque/Hongrie/République slovaque/Croatie
Igor Podoliev	Virginia Gheorghiu	Ukraine/Roumanie/Moldova/Géorgie/Arménie
Enzo Quattrociocche	Ugo Astuto	Italie
Gonzalo Ramos	León Herrera	Espagne/Mexique
Kaarina Rautala	Tor Hernæs	Finlande/Norvège/Lettonie
Simon Ray	Jonathan Ockenden	Royaume-Uni
Peter Reith	Byung-Il Kim	Australie/Corée/Nouvelle-Zélande/Egypte
Manuel Sager	Turan Öz	Suisse/Turquie/Liechtenstein/Ouzbékistan/République kirghize/Azerbaïdjan/Turkménistan/Serbie-et-Monténégro
Gerd Saupe	Peer Stanchina	Allemagne
Jean-Louis Six	Irena Sodin	Belgique/Slovénie/Luxembourg
Mark Sullivan	–	États-Unis d'Amérique
Stefanos Vavalidis	José Veiga de Macedo	Grèce/Portugal

Composition des comités du Conseil d'administration

Au 31 décembre 2005

Comité d'audit

Scott Clark (Président)
Ib Katznelson (Vice-Président)
Terence Brown
Sven Hegelund
Manuel Sager
Mark Sullivan
Stefanos Vavalidis

Le Comité d'audit examine la désignation et les attributions des auditeurs externes. Il étudie également les états financiers et les principes comptables généraux, le travail de l'auditeur interne et du responsable de la déontologie, les mécanismes de contrôle, la gestion des risques, l'évaluation des projets et la politique de passation des marchés.

Comité de la politique financière et des opérations

Gonzalo Ramos (Président)
Kalin Mitrev (Vice-Président)
Jos de Vries
Elena Kotova
Jean-Pierre Landau
Kazuya Murakami
Michael Neumayr
Enzo Quattrociocche

Le Comité de la politique financière et des opérations examine la politique financière, y compris la politique d'emprunt et les grandes lignes des opérations; il examine en outre les procédures ainsi que les règles applicables en matière de notification.

Comité du budget et des questions administratives

Gerd Saupe (Président)
Igor Očka (Vice-Président)
Vassili Lelakis
Igor Podoliev
Kaarina Rautala
Simon Ray
Peter Reith
Jean-Louis Six

Le Comité du budget et des questions administratives examine la politique générale, les propositions, les procédures et les rapports en matière budgétaire. Il examine en outre les questions relatives au personnel, à l'administration, ainsi que les questions administratives concernant les administrateurs et leurs collaborateurs.

Comité directeur du Conseil d'administration

Simon Ray (Président)
Kaarina Rautala (Vice-Présidente)
Scott Clark
Ib Katznelson
Gerd Saupe
Igor Očka
Gonzalo Ramos
Kalin Mitrev

Le Comité directeur du Conseil d'administration a été institué en 1994 afin d'améliorer la coordination entre le Conseil d'administration et la direction en ce qui concerne l'organisation des réunions du Conseil, des comités et des ateliers.

Renseignements complémentaires

Site web

Le site web de la BERD (www.ebrd.com) offre des informations complètes sur tous les aspects des activités de la Banque. Il présente de nombreuses publications, orientations et stratégies de pays, ainsi que les adresses et numéros de téléphone des bureaux locaux de la Banque.

Principales publications de la BERD

Transition Report

Le rapport de la BERD sur la transition présente une analyse approfondie des progrès économiques réalisés par les 27 pays d'opérations de la Banque, de l'Europe centrale à l'Asie centrale. Le rapport de 2005 met l'accent sur les entreprises dans le contexte de la transition, à partir d'une enquête réalisée auprès de 9 500 sociétés locales. Cette enquête a été cofinancée par le Fonds pour les pays aux premiers stades la transition, le Fonds de coopération Japon/Europe et la Banque mondiale. Publication semestrielle (rapport complet en novembre, mise à jour en mai).

Sustainability Report

La BERD s'attache à réaliser des investissements responsables et axés sur le développement durable. Le rapport de 2005 montre comment la BERD investit de manière responsable, en mettant notamment l'accent sur ses activités dans le secteur de l'énergie. Il étude l'impact de la Banque sur les populations et l'environnement des pays d'intervention et présente les résultats obtenus au sein même de l'institution. Publication annuelle.

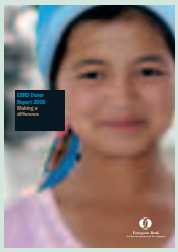

Donor Report

Les donateurs – qu'ils s'agisse des gouvernements ou des agences – jouent un rôle crucial dans le travail de la BERD en faveur de la transition. Ce rapport examine la contribution faite sous forme de subventions et de cofinancements pour préparer les investissements de la BERD et soutenir les réformes institutionnelles et les améliorations du climat de l'environnement. Publication annuelle.

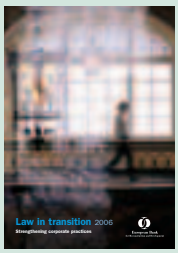

Law in Transition

Law in Transition, la publication juridique de la BERD, examine différents aspects de la réforme juridique dans les pays d'opérations. Des collaborateurs de la Banque ainsi que des juristes de la région contribuent à sa réalisation. L'édition de 2006 met l'accent sur le thème du renforcement de la gouvernance d'entreprise. Publication semestrielle (version imprimée en mai, édition en ligne en novembre).

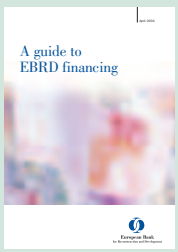

A Guide to EBRD Financing

La BERD répond aux besoins de ses clients dans de nombreux secteurs, offrant des solutions de financement novatrices et une approche flexible en matière de projets. Cette brochure présente les différentes formes de financement disponibles ainsi que leurs modalités.

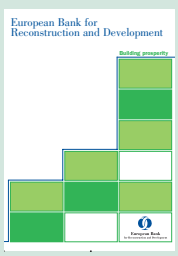

Construire la prospérité (brochure d'information sur la BERD)

Cette brochure de lecture facile décrit le contexte qui a entouré la création de la BERD et présente sa région d'intervention et les types de projets entrepris. Elle indique comment la Banque soutient les réformes économiques, juridiques et démocratiques dans la région. Disponible dans les quatre langues de travail de la BERD.

Notes aux lecteurs

Taux de change

Les monnaies ont été converties en euros, lorsqu'il y a eu lieu, sur la base des taux de change en vigueur au 31 décembre 2005. (taux de change approximatif de l'euro : 0,68 livre sterling, 1,18 dollar des États-Unis, 138,94 yen japonais).

Calcul des investissements de la BERD

Les opérations renouvelables réalisées avec le même client dans le cadre de mécanismes saisonniers ou à court terme comme les financements garantis ne sont pas prises en compte dans le calcul des investissements de la BERD pour l'année.

Données économiques

Les données économiques présentées dans le présent Rapport annuel sont fondées sur les estimations de la fin du mois de février 2006. Des estimations plus récentes sont fournies dans le document *Transition Report Update*, publié en mai 2006.

Assemblée annuelle

L'assemblée annuelle de la BERD réunit les actionnaires (représentés par les gouverneurs) et comprend également un forum des affaires ouvert aux investisseurs potentiels de la région. Pour de plus amples informations, vous pouvez vous adresser au service chargé de l'organisation des assemblées annuelles (téléphone : +44 20 7338 6625 ; télécopie : +44 20 7338 7320).

L'Assemblée annuelle de 2006 se tiendra à Londres les 21 et 22 mai.

Abréviations et sigles

La Banque, BERD	Banque européenne pour la reconstruction et le développement
BEI	Banque européenne d'investissement
CEI	Communauté d'États indépendants
CSN	Compte pour la sûreté nucléaire
CT	Coopération technique
ERY de Macédoine	ex-République yougoslave de Macédoine
FCM	Fonds de coopération pour la Mongolie
FMI	Fonds monétaire international
IED	Investissements étrangers directs
IFI	Institution financière internationale
MID	Mécanisme d'investissement direct
MPE	Micro et petites entreprises
OMC	Organisation mondiale du commerce
ONG	Organisation non gouvernementale
PAEC	Programme d'aide aux échanges commerciaux
PCL	Programme de consultants locaux
PEDS	Partenariat pour l'environnement dans le cadre de la dimension septentrionale
PIB	Produit intérieur brut
PME	Petites et moyennes entreprises
PRE	Programme de redressement des entreprises
SFI	Société financière internationale
UE	Union européenne

Production

Anthony Martin
Responsable de la rédaction

Angela Hill
Helen Warren
Soutien à la rédaction et recherche photographique

Jon Page
Steven Still
Responsables de la conception graphique et de l'impression

Hélène Dufour
Soutien à la conception graphique

Leni Nebel
Coordinatrice de la traduction

Philippe Gaillard
Françoise Monceaux
Traducteurs

Eric C. Ortega
Relecteur d'épreuves

Catherine Bellanger
Soutien à la traduction

Photographies

	Page
Alamy Images	41
Aleksandar Andjić	10, 32, 56
Richard Bate	9
Jutta Benzenberg	48, 49
BP plc	31
Christer Carlsson	73
Simon Crofts	15, 19, 36, 39, 52
Sue Cunningham	47
Arnhel de Serra	6, 13, 44
Dimitru Doru	55
Mike Ellis	60, 63
Nozim Kalandarov	25
Andy Lane	4
Christophe Majani d'Inguimbert	16
Youri Nesterov	22, 28
OSCE/Lubomir Kotek	71
Patnów	40
Vladimir Pirogov	68
Raduga	72
Kubat Saliev	27
Svilosa	21
Toyota	64, 65
UkrESCO	57

Photographie de couverture

Arnhel de Serra	Fabricant de meubles Niki, Bulgarie (en haut, à gauche)
Simon Crofts	Verrerie Gostomel, Ukraine (en haut, à droite)
Mike Ellis	Good Food, Russie (au milieu)
Simon Crofts	Autoroute M5, Hongrie (au milieu, à droite)
Vladimir Pirogov	K-Mobile, Kazakhstan (en bas, à gauche)

Publié par la
Banque européenne pour
la reconstruction et le développement

Rédigé et édité par le Service des publications
du Département de la communication.

Traductions allemande, française et russe
effectuées par le Service des langues.

Maquette conçue et document produit
par le Service du graphisme.

Imprimé en Angleterre par Fulmar Colour
Printing, dans le cadre de programmes
de recyclage des déchets et du papier.

Le papier utilisé pour la couverture et le texte
est un papier qui ménage l'environnement.
Imprimé sur Consort Royal silk, papier à base
de pâte sans chlore élémentaire issue de
la sylviculture.

ref: 6631

Banque européenne pour
la reconstruction et le développement
One Exchange Square
London EC2A 2JN
Royaume-Uni

Standard téléphonique
Téléphone : +44 20 7338 6000
Télécopie : +44 20 7338 6100
SWIFT : EBRDGB2L

Site web
www.ebrd.com

Demandes relatives aux publications
Téléphone : +44 20 7338 7553
Télécopie : +44 20 7338 6102
Courriel : pubsdesk@ebrd.com

Demandes de renseignements sur la BERD
Téléphone : +44 20 7338 6372
Télécopie : +44 20 7338 6102
Courriel : generalenquiries@ebrd.com

Demandes de renseignements sur les projets
Téléphone : +44 20 7338 7168
Télécopie : +44 20 7338 7380
Courriel : projectenquiries@ebrd.com